

Institut national de la statistique  
et de la démographie (INSD)



# RÉSULTATS

CINQUIEME RECENSEMENT GENERAL  
DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION

**MONOGRAPHIE DE LA  
REGION DU CENTRE-NORD**



Décembre 2022



Ministère de l'économie, des finances  
et de la prospective

Secrétariat général

Institut national de la statistique et de  
la démographie

BURKINA FASO  
Unité - Progrès - Justice



# MONOGRAPHIE DE LA REGION DU CENTRE-NORD



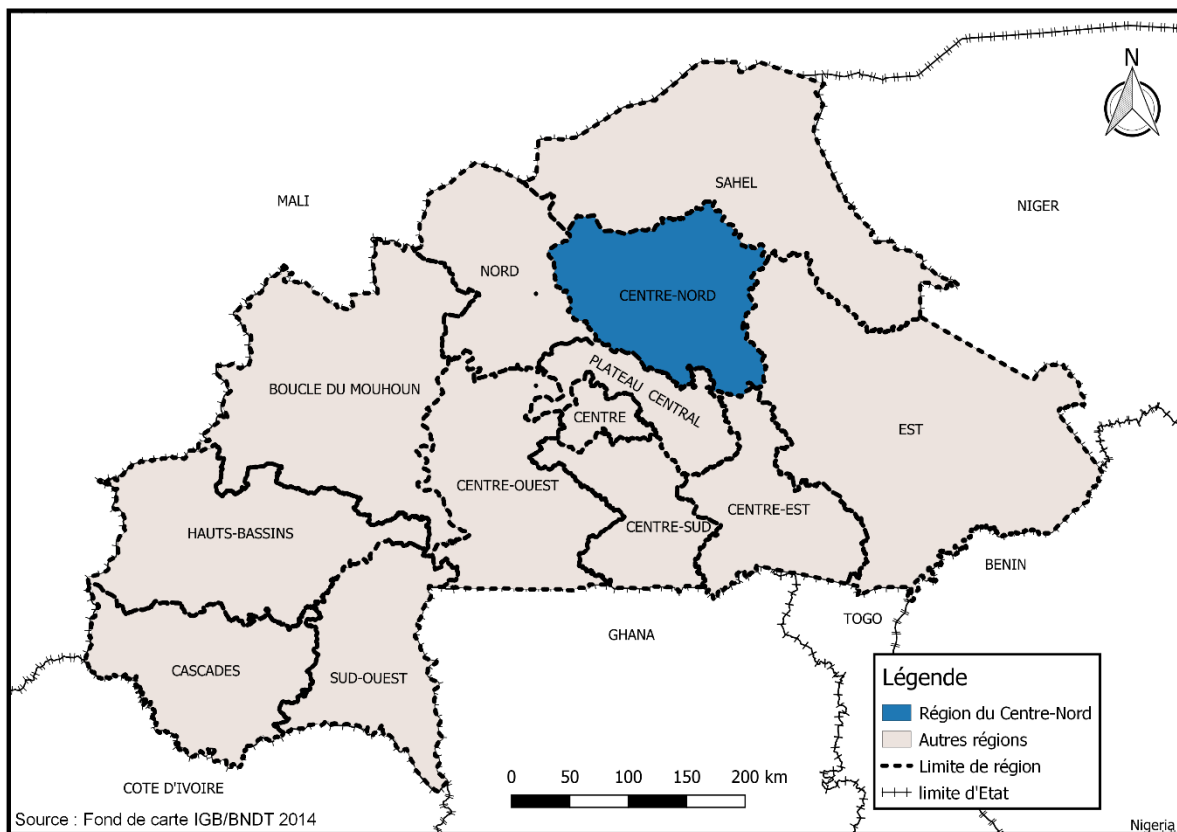
Réalisé avec l'appui de :



DECEMBRE 2022



Carte 1 : Carte des régions administratives du Burkina Faso





## AVANT - PROPOS

Le Burkina Faso a besoin de données actualisées, fiables, exhaustives et désagrégées de toutes les unités administratives du pays pour le suivi des politiques nationales de développement et de ses engagements internationaux. Pour leur bon fonctionnement en tant qu'entités de développement, les unités administratives créées dans le cadre de la décentralisation ont besoin de données statistiques. L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) est la structure de référence en matière de production statistique. Depuis 2005, il est déconcentré dans trois régions à savoir l'Est, le Sahel et les Hauts-Bassins.

Le cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (5<sup>e</sup> RGPH) réalisé en 2019 offre l'occasion de répondre en partie aux besoins sans cesse croissants, de données statistiques dans divers domaines. En effet, le recensement permet de fournir des informations sur la population, du niveau national jusqu'à la plus petite unité administrative qu'est le village/secteur.

Ainsi, les monographies régionales et communales, au nombre de 13 et 2 respectivement, élaborées par l'INSD dans le cadre de l'analyse des résultats définitifs, constituent une source importante de données statistiques. Elles fournissent des informations aux décideurs nationaux et locaux, aux partenaires techniques et financiers, à la société civile et à tout autre acteur du développement, au niveau régional et provincial dans divers domaines de la vie des populations.

Nous espérons que cette publication suscitera davantage chez les acteurs de la vie sociale et économique de l'intérêt pour les statistiques. Chaque utilisateur pourra y trouver des points de repère et des références pour le guider et l'informer de l'évolution de la situation économique et sociale. Les acteurs communaux/régionaux y trouveront des informations pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de programmes et projets de développement de leur commune/région.

En plus des monographies régionales et communales, 16 rapports thématiques compilés en 4 volumes, des tableaux statistiques, une plaquette des principaux indicateurs, un atlas sociodémographique, un fichier des localités et des projections démographiques sont produits et mis à la disposition des utilisateurs. Nous leur en souhaitons un bon usage.

Le Directeur Général



**Boureima OUEDRAOGO**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite  
de l'Economie et des Finances

The image shows a blue circular official stamp of the Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD). The stamp contains the text 'INSD' at the top, 'Institut National de la Statistique et de la Démographie' around the perimeter, and 'Le Directeur Général' in the center. A blue ink signature is written over the stamp.





# SOMMAIRE

AVANT PROPOS.....	iii
SOMMAIRE.....	v
LISTE DES TABLEAUX .....	vii
LISTE DES GRAPHIQUES .....	xi
LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE.....	xiii
LISTE DES CARTES.....	xv
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	xvii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
<b>CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF.....</b>	<b>3</b>
1.1. Présentation du cadre physique.....	3
1.2. Situation administrative.....	5
<b>CHAPITRE 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION .....</b>	<b>7</b>
2.1. Etat de la population.....	7
2.2. Structure par sexe et par âge.....	11
<b>CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION.....</b>	<b>15</b>
3.1. Caractéristiques de la population selon la religion .....	15
3.2. Caractéristiques de la population selon les langues parlées.....	17
3.3. Caractéristiques de la population selon la nationalité.....	19
<b>CHAPITRE 4 : NIVEAU D'INSTRUCTION, ALPHABETISATION ET SCOLARISATION.....</b>	<b>23</b>
4.1. Alphabétisation.....	25
4.2. Instruction.....	29
4.3. Scolarisation.....	31
<b>CHAPITRE 5 : ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE .....</b>	<b>35</b>
5.1. Etat matrimonial.....	37
5.2. Nuptialité.....	41
<b>CHAPITRE 6 : CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DE LA POPULATION .....</b>	<b>45</b>
6.1. Volume et structure de la main-d'œuvre .....	49
6.2. Main d'œuvre occupée.....	51
6.3. Population au chômage .....	55
6.4. Population hors main-d'œuvre .....	57
6.5. Dépendance économique.....	59
6.6. Travail des jeunes.....	61
<b>CHAPITRE 7 : NATALITE, FECONDITE ET MORTALITE .....</b>	<b>65</b>
7.1. Natalité .....	67
7.2. Fécondité et mortalité.....	67
7.3. Mortalité.....	71
<b>CHAPITRE 8 : MIGRATION .....</b>	<b>73</b>
8.1. Migration interne.....	75
8.2. Echanges migratoires avec l'extérieur .....	81
8.3. Prétention à migrer et transfert d'argent .....	83
<b>CHAPITRE 9 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION .....</b>	<b>85</b>
9.1. Prévalence du handicap .....	87
9.2. Structure par sexe et âge des personnes handicapées.....	89
9.3. Type de limitation fonctionnelle.....	89
9.4. Type de limitation fonctionnelle et milieu de résidence.....	91
9.5. Multi handicap au sein de la population handicapée de 5 ans ou plus.....	93
9.6. Statut scolaire des personnes handicapées.....	95
9.7. Alphabétisation des personnes handicapées .....	97
<b>CHAPITRE 10 : POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE .....</b>	<b>101</b>
10.1. Données globales .....	101
10.2. Possession d'acte de naissance par groupe d'âge .....	101
10.3. Possession d'un acte de naissance et milieu de résidence .....	103
10.4. Possession d'acte de naissance par province .....	105

10.5.	<i>Possession d'acte de naissance dans les communes</i> .....	105
<b>CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES</b> .....		<b>109</b>
11.1.	<i>Effectif et taille moyenne des ménages</i> .....	111
11.2.	<i>Effectifs et taille moyenne des ménages par province</i> .....	111
11.3.	<i>Structure par sexe et âge des chefs de ménage</i> .....	113
11.4.	<i>Structure par sexe et âge des chefs de ménage selon la province</i> .....	115
11.5.	<i>Autres caractéristiques sociodémographiques et économiques du chef de ménage</i> .....	115
11.6.	<i>Evolution de quelques indicateurs</i> .....	117
<b>CHAPITRE 12 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION</b> .....		<b>119</b>
12.1.	<i>Type d'habitation</i> .....	121
12.2.	<i>Mode d'éclairage</i> .....	123
12.3.	<i>Source d'énergie pour la cuisson</i> .....	125
12.4.	<i>Principale source d'approvisionnement en eau de boisson</i> .....	127
12.5.	<i>Type d'aisance</i> .....	129
12.6.	<i>Mode d'évacuation des ordures</i> .....	131
12.7.	<i>Principal mode d'évacuation des eaux usées</i> .....	133
12.8.	<i>Biens d'équipement</i> .....	135
12.9.	<i>Biens de déplacement</i> .....	137
<b>CONCLUSION GENERALE</b> .....		<b>139</b>
<b>ANNEXE</b> .....		<b>143</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2. 1: Répartition de l'effectif de population par milieu de résidence selon le sexe en 2019 .....	7
Tableau 2. 2: Répartition des effectifs de la population par milieu de résidence de 1985 à 2019 .....	8
Tableau 2. 3 : Répartition (%) des effectifs de la population par province selon le sexe .....	8
Tableau 2. 4 : Répartition (%) des effectifs de la population et rapport de masculinité selon la commune.....	8
Tableau 2.5: Effectif de la population par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe .....	11
Tableau 3.1: Répartition (%) de la population par religion selon le sexe.....	16
Tableau 3.2: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par principale langue parlée selon le milieu de résidence .....	18
Tableau 3.3: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus selon les principales langues parlées par sexe et la province .....	18
Tableau 3.4: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par principales langues parlées selon le groupe d'âges.....	19
Tableau 3.5: Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence .....	20
Tableau 4.1: Taux d'alphabétisation (%) de la population de 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence et le sexe .....	25
Tableau 4.2: Taux d'alphabétisation (%) de la population de 15 ans ou plus par commune selon le sexe ...	25
Tableau 4.3: Taux d'alphabétisation (%) de la population de 15 ans ou plus par province selon la langue alphabétisation .....	26
Tableau 4.4: Taux d'alphabétisation (%) par province selon le groupe d'âge spécifique .....	27
Tableau 4.5: Répartition (%) de la population résidente de 3 ans ou plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe .....	29
Tableau 4.6: Répartition (%) de la population résidente de 6 ans ou plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe .....	29
Tableau 4.7: Taux d'instruction de la population des groupes d'âges spécifiques par province selon le sexe .....	30
Tableau 4.8 : Taux d'instruction des personnes potentiellement actives par province selon le sexe.....	30
Tableau 4.9: Taux d'instruction de la population de 6 ans ou plus par commune selon le sexe .....	30
Tableau 4.10: Répartition par statut scolaire de la population en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans) selon le milieu de résidence et le sexe.....	31
Tableau 4.11: Répartition (%) de la population en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans) par commune selon le statut scolaire .....	32
Tableau 4.12: Répartition (%) de la population scolaire de 3 ans ou plus par commune selon le niveau d'études atteint .....	33
Tableau 5.1: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe .....	37
Tableau 5.2: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le milieu de résidence .....	38
Tableau 5.3: Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe .....	39
Tableau 5.4: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et sexe selon l'état matrimonial .....	41
Tableau 5.5: Nuptialité des hommes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus .....	43
Tableau 5.6: Nuptialité des femmes à partir de la proportion des célibataires de 12 ans ou plus .....	43
Tableau 6.1: Répartition de la population en âge de travailler par province selon la situation d'occupation	49
Tableau 6.2: Taux d'activité (%) de la population de 15 ans ou plus par commune selon le sexe .....	50
Tableau 6.3: Taux d'activité de la population de 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe.....	51
Tableau 6.4: Ratio emploi-population des 15 ans ou plus par commune selon le sexe .....	52
Tableau 6.5: Ratio emploi-population des 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe .....	52
Tableau 6.6 : Répartition (%) de la population résidente occupée de 15 ans ou plus par province selon le secteur d'activité.....	53
Tableau 6.7: Répartition (%) de la population résidente occupée de 15 ans ou plus par province selon la situation dans l'occupation principale .....	53

Tableau 6.8: Taux de chômage au sens du BIT et taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle par province selon le milieu de résidence .....	55
Tableau 6.9: Taux de chômage au sens du BIT et taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle par commune selon le sexe .....	55
Tableau 6.10: Taux de chômage (%) au sens du BIT de la population de 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe .....	56
Tableau 6.11: Taux de chômage (%) au sens du BIT et taux combiné du chômage par niveau d'instruction selon le sexe .....	57
Tableau 6.12: Répartition (%) de la population de 15 ans et plus au chômage par province selon le statut au chômage.....	57
Tableau 6.13: Taux d'inactivité (%) de la population de 15 ans ou plus par commune selon le sexe .....	58
Tableau 6.14: Taux d'inactivité (%) de la population de 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe .....	59
Tableau 6.15: Répartition (%) de la population résidente hors main-d'œuvre par province selon le milieu de résidence.....	59
Tableau 6.16: Répartition (%) de la population résidente hors main-d'œuvre par sexe selon le niveau d'instruction .....	59
Tableau 6.17 : répartition (en %) de la population résidente de 15-24 ans par statut d'occupation selon le sexe et le milieu de résidence .....	61
Tableau 6.18: répartition des actifs occupés de 15-24 ans par province selon le niveau d'instruction .....	61
Tableau 6.19 : répartition (%) de la population résidente de 15-35 ans par statut d'occupation selon le sexe et le milieu de résidence .....	62
Tableau 6.20 : répartition des actifs occupés de 15-35 ans par province selon le niveau d'instruction .....	62
Tableau 7.1: Taux brut de natalité (‰) par milieu de résidence et province .....	67
Tableau 7.2: Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants.....	68
Tableau 7.3: Répartition (‰) des taux de fécondité par groupe d'âge selon le milieu de résidence.....	69
Tableau 7.4 : Quotient de mortalité dans l'enfance par sexe.....	71
Tableau 8.1: Statut migratoire des résidents par sexe .....	75
Tableau 8.2 : Structure par groupe d'âge et sexe des migrants internes durée-de-vie.....	75
Tableau 8.3: Structure par groupe d'âge et sexe des migrants internes récents .....	76
Tableau 8.4: Statut migratoire selon le milieu de résidence.....	77
Tableau 8.5: Répartition (%) de la population du Centre-Nord par province et par sexe selon le statut migratoire.....	77
Tableau 8.5: Répartition des migrants intra province par sexe .....	77
Tableau 8.6: Répartition des migrants inter province par sexe dans le Centre-Nord .....	78
Tableau 8.7: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans le Bam.....	78
Tableau 8.8: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans le Namentenga.....	78
Tableau 8.10 : Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans le Sanmatenga.....	79
Tableau 8.11 : Matrice migratoire interprovinciale de la région du Centre-Nord .....	79
Tableau 8.12 : Répartition des résidents du Centre-Nord selon la région de naissance.....	79
Tableau 8.13 : Répartition des natifs du Centre-Nord résidant au Burkina Faso selon la région de destination .....	80
Tableau 8.14 : Répartition des immigrants par type de migration internationale par province selon le sexe.....	81
Tableau 8.15 : Répartition (%) des immigrants durée-de-vie et des émigrants des 5 dernières années par groupe d'âges selon le sexe .....	81
Tableau 8.16: Répartition des résidents du Centre-Nord nés hors du Burkina selon le pays de naissance.....	82
Tableau 8.17 : Répartition des émigrés du Centre-Nord par pays de destination selon la province.....	83
Tableau 8.18 : Répartition des potentiels émigrants internationaux dans le Centre-Nord selon le sexe .....	83
Tableau 8.19 : Proportion des ménages ayant reçu un transfert d'argent d'un Burkinabè à l'étranger au cours des 12 derniers mois par milieu de résidence .....	84
Tableau 8.20 : Proportion des ménages ayant reçu un transfert d'argent d'un Burkinabè à l'étranger au cours des 12 derniers mois selon la province.....	84
Tableau 9.1: Prévalence du handicap dans la population de 5 ans ou plus par milieu de résidence .....	88

Tableau 9.2: Prévalence (%) du handicap dans la population de 5 ans ou plus par groupe d'âge et par sexe .....	88
Tableau 9.3: Répartition (%) des personnes handicapées de 5 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe .....	89
Tableau 9.4 : Poids (%) par type de limitation fonctionnelle des personnes handicapées âgées de 5 ans ou plus selon le sexe et le milieu de résidence .....	92
Tableau 9.5: Répartition (%) de la population des personnes handicapées de 5 ans ou plus, par sexe et par milieu de résidence selon le multi handicap .....	94
Tableau 9.6: Répartition (%) des personnes handicapées de 6 à 16 ans par province et par sexe selon le statut scolaire .....	95
Tableau 9.7: Répartition (%) des personnes handicapées de 6 à 16 ans par milieu de résidence et par sexe selon le statut scolaire .....	96
Tableau 9.8: Répartition (%) des personnes handicapées âgées de 12 ans ou plus par milieu de résidence et par sexe selon l'état matrimonial .....	98
Tableau 10.1: Répartition (%) de la population par âge, groupe d'âge et par sexe selon la possession d'acte de naissance .....	102
Tableau 10.2: Répartition (%) de la population par commune selon la possession d'acte de naissance....	105
Tableau 10.3: Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'acte de naissance .....	106
Tableau 11.1: Effectifs et taille moyenne des ménages par milieu de résidence .....	111
Tableau 11.2: Effectifs et Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence .....	111
Tableau 11.3: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âge quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe .....	113
Tableau 11.4: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âge quinquennal, selon la province et le milieu de résidence.....	115
Tableau 11.5 : Répartition (%) des chefs de ménage par caractéristiques sociodémographiques et économiques selon le milieu de résidence.....	116
Tableau 11.6: Répartition (%) des chefs de ménages par caractéristiques sociodémographiques et économiques selon la province.....	116
Tableau 11.7: Evolution de quelques indicateurs .....	117
Tableau 12.1: Répartition (%) des ménages par type d'habitation selon le milieu de résidence .....	121
Tableau 12.2: Répartition (%) des ménages par type d'habitation selon la province .....	121
Tableau 12.3: Proportion (%) des ménages par mode principal d'éclairage selon le milieu de résidence...	123
Tableau 12.4: Proportion (%) des ménages par mode principal d'éclairage selon la province .....	124
Tableau 12.5: Proportion des ménages par source principale d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence .....	125
Tableau 12.6: Proportion (%) des ménages par source principale d'énergie pour la cuisson selon la province .....	125
Tableau 12.7: Proportion (%) des ménages par principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence.....	127
Tableau 12.8: Proportion (%) des ménages par principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province .....	128
Tableau 12.9: Proportion (%) des ménages par type d'aisance selon le milieu de résidence .....	129
Tableau 12.10: Proportion (%) des ménages par type d'aisance selon la province .....	129
Tableau 12.11: Proportion (%) des ménages par principal mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence .....	131
Tableau 12.12: Proportion (%) des ménages par principal mode d'évacuation des ordures selon la province .....	132
Tableau 12.13: Répartition des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence .....	133
Tableau 12.14: Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon la province .....	133
Tableau 12.15: Proportion (%) des ménages possédant des biens d'équipement selon le milieu de résidence .....	135

Tableau 12.16: Proportion (%) des ménages possédant des biens d'équipement selon la province .....	136
Tableau 12.17: Proportion (%) des ménages possédant des biens de déplacement selon le milieu de résidence.....	137
Tableau 12.18: Proportion (%) des ménages possédant des biens de déplacement selon la province .....	137
Tableau A 1: Répartition par groupe d'âge et par sexe de la population de 5 ans ou plus de la région des Centre-Nord en 2019 .....	143
Tableau A 2: Répartition par sexe de la population de 5 ans ou plus de la région des Centre-Nord par province en 2019 .....	143
Tableau A 3: Possession d'un acte de naissance par âge et milieu de résidence .....	143
Tableau A 4: Possession d'un acte de naissance par âge et province de résidence.....	145
Tableau A 5: Répartition des densités dans les communes.....	146
Tableau A 6 : Proportion (%) des étrangers par région.....	147

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2. 1 : Evolution de la densité (hbts/km <sup>2</sup> ) de la population de 1985 à 2019 .....	9
Graphique 2. 2 : Pyramide des âges des effectifs de la population du Centre-Nord par groupe d'âge .....	12
Graphique 2. 3 : Pyramide des âges de la population urbaine et rurale .....	13
Graphique 3.1: Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence.....	16
Graphique 3.2: Répartition (%) de la population des communautés religieuses par province.....	17
Graphique 3.3: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus selon les principales langues parlées .....	17
Graphique 3.4: Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon le sexe .....	19
Graphique 3.5: Répartition (%) de la population par nationalité étrangère selon le milieu de résidence .....	20
Graphique 3.6: Répartition (%) de la population étrangère par province selon la nationalité .....	21
Graphique 3.7: Pyramide des âges des résidents étrangers .....	21
Graphique 4.1: Evolution des taux d'alphabétisation (%) par province .....	27
Graphique 5.1: Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe (%) .....	38
Graphique 5.2: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province selon l'état matrimonial... ..	40
Graphique 5.3: Répartition (%) des personnes mariées par type de mariage selon le sexe.....	42
Graphique 5.4: Répartition (%) des personnes mariées par milieu de résidence et type de mariage.....	42
Graphique 6.1: Taux d'activité de la population de 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence .....	49
Graphique 6.2 : Ratio emploi-population des 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence .....	51
Graphique 6.3 : Taux d'inactivité (%) de la population de 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence .....	57
Graphique 6.4 : Taux de dépendance (%) par province selon le milieu de résidence.....	60
Graphique 6.5 : Proportion (%) des jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi selon le sexe.....	62
Graphique 6.6 : jeunes de 15-35 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi par sexe.....	63
Graphique 7.1: Courbe de l'évolution de la fécondité cumulée.....	68
Graphique 7.2: Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence .....	69
Graphique 7.3 : Indice synthétique de fécondité par province.....	70
Graphique 7.4 : Indice synthétique de fécondité par milieu de résidence .....	70
Graphique 9.1: Prévalence (%) du handicap dans la population de 5 ans ou plus par province selon le sexe .....	88
Graphique 9.2 Poids (%) par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées de 5 ans ou plus dans la région du Centre-Nord .....	90
Graphique 9.3 Poids (%) par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées de 5 ans ou plus dans la province du Bam .....	90
Graphique 9.4: Poids (%) par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées de 5 ans ou plus dans la province du Namentenga .....	91
Graphique 9.5 : Poids (%) par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées de 5 ans ou plus dans la province du Sanmatenga .....	91
Graphique 9.6 : Répartition (%) de la population des personnes handicapées de 5 ans ou plus, par province et par sexe selon le multi handicap.....	93
Graphique 9.7 : Répartition (%) des personnes handicapées âgés de 15 ans ou plus selon le niveau d'alphabétisation par province et par sexe.....	97
Graphique 9.8 : Répartition (%) des personnes handicapées âgés de 15 ans ou plus selon le niveau d'alphabétisation, par milieu de résidence et par sexe.....	98

Graphique 10.1: Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance ou d'un jugement supplétif.....	101
Graphique 10.2: Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance.....	104
Graphique 10.3: Répartition (%) de la population par province selon le statut de possession d'un acte de naissance.....	105
Graphique 11.1: Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence.....	112
Graphique 11.2 : Répartition (%) des chefs de ménage par sexe selon la province.....	113



## LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE

Tableau A 1: Répartition par groupe d'âge et par sexe de la population de 5 ans ou plus de la région des Centre-Nord en 2019.....	143
Tableau A 2: Répartition par sexe de la population de 5 ans ou plus de la région des Centre-Nord par province en 2019 .....	143
Tableau A 3: Possession d'un acte de naissance par âge et milieu de résidence.....	143
Tableau A 4: Possession d'un acte de naissance par âge et province de résidence.....	145
Tableau A 5: Répartition des densités dans les communes .....	146
Tableau A 6 : Proportion (%) des étrangers par région.....	147



## LISTE DES CARTES

Carte 1 : Carte des régions administratives du Burkina Faso .....	i
Carte 2 : Carte des provinces de la région du Centre-Nord.....	5
Carte 3: Carte de densité des populations (hbts/km <sup>2</sup> ) des communes de la région du Centre-Nord .....	10



## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>BIT</b>	Bureau international du travail
<b>F</b>	Féminin
<b>INSD</b>	Institut national de la statistique et de la démographie
<b>M</b>	Masculin
<b>NC</b>	Non concerné
<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable
<b>PFNL</b>	Produits forestiers non ligneux
<b>RGPH</b>	Recensement général de la population et de l'habitation
<b>UNESCO</b>	Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>TBN</b>	Taux Brut de Natalité
<b>TBS</b>	Taux Brut de Scolarisation
<b>TF (x, x+a)</b>	Taux de Fécondité par groupe d'âge
<b>TNS</b>	Taux Net de Scolarisation
<b>ZOVIC</b>	Zones villageoises d'intérêt cynégétique



## INTRODUCTION GENERALE

La région du Centre-Nord constitue l'une des treize (13) régions administratives du Burkina Faso. Elle est composée de trois (3) provinces (le Bam, le Namentenga et le Sanmatenga) et de vingt-huit (28) départements.

Au plan géographique, La Région du Centre-Nord est située entre les parallèles 12°40'1 ; 14° Nord (N) et les méridiens 0°15 ; 25° longitude Ouest (W). Elle couvre une superficie de 19 290 km<sup>2</sup> et représente 7% du territoire national. Elle est limitée au Nord par la région du Sahel, au Sud par les régions du Plateau Central et du Centre-Est, à l'Est par la région de l'Est et à l'Ouest par la région du Nord.

Au plan économique, la région du Centre-Nord est essentiellement agricole. En effet, plus de 80% de la population active exercent des activités agro-pastorales qui constituent les principales sources de subsistance et de revenu. Les cultures céréalières (mil, sorgho blanc, sorgho rouge, maïs et riz etc.), de rente (coton, arachide, sésame et soja, etc.) et maraîchères (haricot vert, oignon, aubergine locale, aubergine violette, tomate, pomme de terre, chou, etc.) ainsi que l'élevage constituent donc les pôles générateurs de revenus monétaires et le principal moyen de couverture des besoins.

En dehors des activités agro-sylvo-pastorales et d'autres activités économiques, la région du Centre-Nord regorge d'un potentiel minier assez important. En effet, On note l'existence de 230 sites d'extraction d'or répartis comme suit : trois (03) mines industrialisées (Bissa Gold au Bam et au Sanmatenga et la Société Minière de Taparko au Namentenga) ; trois (03) sites semi-mécanisés ; 75 sites artisanaux et 149 sites sauvages ou anarchiques avec cinq (05) comptoirs d'achat. En plus, on note la présence d'autres gisements tels que le diamant à Barsalogho, le fer à Bourzanga et une carrière de tufs dans la commune de Boussouma.

Quant à l'artisanat, il concerne principalement les articles de maroquinerie, de teinture, de tissage et de la forge.

Au plan démographique, la région du Centre-Nord compte 1 874 669 habitants selon les résultats du cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (5e RGPH), réalisé en 2019, soit 9,1% de la population totale du Burkina Faso. C'est la cinquième région la plus peuplée. La population est essentiellement composée de Mossi, de Peulh, de Gourmantché et de Fulsé.

Kaya, chef-lieu de la région, avec une population de 121 970 habitants en 2019, soit 2,3 % de la population urbaine du pays est le principal centre urbain de la région. La ville de Kaya est la cinquième (5e) plus grande ville démographique du Burkina Faso.

Du point de vue statistique, il existe très peu d'études socioéconomiques et démographiques sur la région du Centre-Nord. Ainsi, la présente étude monographique<sup>1</sup> se propose, à partir des données du 5<sup>e</sup> RGPH, de mettre à la disposition des décideurs (du niveau national et régional), des chercheurs, des étudiants et des utilisateurs divers, des données sociodémographiques et économiques récentes et détaillées sur les provinces et les communes de la région du Centre-Nord.

Cependant, depuis quelques années, la région du Centre-Nord se caractérise par la dégradation de la situation sécuritaire marquée par des attaques terroristes dans plusieurs localités. Cette situation d'insécurité a entravé l'accessibilité de certaines communes par les agents recenseurs. Il s'agit des communes de Barsalogho, Dablo, Pensa et Namissiguima dans la province du Sanmatenga et les communes de Zimtanga et Nasséré dans la province du Bam. Aussi, la collecte

---

<sup>1</sup> Cette monographie sur la région du Centre-Nord est la deuxième du genre, la première a été produite en 2022 à partir des données du recensement de 2019.

n'a pu être que partielle dans les communes de Pissila dans le Sanmatenga et de Bourzanga dans le Bam. Pour ces communes les effectifs de populations ont été estimés.

Cette étude est structurée en douze (12) chapitres comme suit : (i) présentation du cadre physique et administratif de la région ; (ii) état et structure de la population ; (iii) caractéristiques socioculturelles de la population ; (iv) niveau d'instruction, alphabétisation et scolarisation ; (v) état matrimonial et nuptialité de la population ; (vi) caractéristiques économique de la population ; (vii) natalité, fécondité et mortalité ; (viii) migration ; (ix) handicap au sein de la population ; (x) possession d'un acte de naissance ; (xi) caractéristiques des ménages et (xii) caractéristiques de l'habitation.



# CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

## Introduction

Le découpage actuel de la région du Centre-Nord découle de la loi N° 013-2001/AN du 02 juillet 2001 portant création des régions. La région du Centre-Nord est l'une des treize (13) régions du Burkina Faso. Ce chapitre présente le cadre physique et administratif de la région.

## 1.1. PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE

### 1.1.1. Relief et sols

Le relief et le sol sont des facteurs qui permettent de comprendre l'implantation des hommes dans certaines zones de la région. Ils peuvent expliquer la forte concentration par endroit et le sous peuplement de certaines terres.

#### 1.1.1.1. Relief

Le relief de la région du Centre-Nord est caractérisé par la présence de deux (02) unités géomorphologiques que sont les plateaux latéritiques sur roches sédimentaires et les chaînes birrimiennes sur roches cristallines.

Les plateaux latéritiques constituent une vaste pénéplaine monotone peu accidentée correspondant au versant du Niger (Barsalogho, Boulsa, Tougouri) et ont une altitude comprise entre 300 m et 350 m. Toutefois, la monotonie de cette unité est souvent rompue par endroits par des vallées et des formations collinaires que sont : les vallées du Nakambé au Centre-Sud et la Sirba à l'Est.

Les chaînes birriminiennes à l'Ouest dans le Bam se caractérisent par des collines aux sommets tabulaires ou arrondis et sont très marquées par le phénomène du cuirassement bauxitique ou ferrugineux. Elles se regroupent soit en chaînes, soit se disposent linéairement et culminent entre 484 m et 511 m

#### 1.1.1.2. Sols

La région du Centre-Nord offre des sols à dominance ferrugineux tropicaux à deux (02) variantes : des sols ferrugineux tropicaux peu profonds et lessivés sur les glacis et les plateaux et des sols ferrugineux tropicaux profonds, difficiles à travailler dans les bas-fonds. Ainsi, on rencontre Six (6) types de sols :

- les Lithosols sur cuirasse : ce sont des sols squelettiques, très peu épais (épaisseur inférieure à 10 cm). Ils ont une capacité de rétention d'eau quasi nulle sauf au niveau de la diaclase où peuvent pénétrer les eaux de pluie ;
- les sols bruns eutrophes sur roches basiques ;
- les sols ferrugineux tropicaux lessivés : ils sont principalement aptes à la production des cultures pluviales notamment le mil, le sésame, l'arachide et le niébé. Ils ont une profondeur moyenne comprise entre 40 et 100 cm, une faible réserve en eau utile et en fertilité chimique ;

- les sols hydromorphes peu humifères à pseudogley ;
- les sols peu évolués d'érosion gravillonnaire ;
- les sols sodiques.

De manière générale, les sols ferrugineux dégradés sont présents dans tous les départements. Les sols vertiques et bruns eutrophes, dégradés ; les collines et les dépressions périphériques existent au Namentenga (départements de Bouroum, Tougouri et Zéguédéguin), au Sanmatenga (départements de Boussouma, Korsimoro, Kaya et Mané) et au Bam (Départements de Kongoussi, Nasséré, Sabcé et Tikaré).

### 1.1.1.3. Climat

Le Centre-Nord appartient au domaine phytogéographique sub-sahélien et correspond à la zone climatique dite sub-sahélienne, caractérisée par l'alternance de (02) deux saisons dont une saison des pluies inférieure à quatre (04) mois allant de juin à septembre. La moyenne pluviométrique varie entre 502 et 1 040,8 mm (Source : DRAAHM-CNR, juillet 2021) d'eau par an avec des variations notables. La caractéristique essentielle de la pluviométrie est son irrégularité spatio-temporelle rendant ainsi aléatoire et précaire les activités agricoles et économiques (pêche, maraîchage...) liées aux ressources en eau pluviale.

Les températures moyennes varient entre 17°C enregistrés durant les mois de décembre et janvier et 40°C durant les mois de mars et avril. Deux (02) types de vents traversent la région : l'harmattan (vent chaud et sec le jour et frais la nuit) qui souffle pendant la saison sèche et la mousson (vent humide) qui assure la formation des nuages et des pluies.

### 1.1.2. Végétation, faune et flore

Conditionnée par le climat, on rencontre une végétation de type soudano sahélien dans la région. La végétation de la région est caractérisée essentiellement par trois (03) types de formations végétales. Du Nord au Sud, la steppe arbustive fait progressivement place à une steppe arborée, à la savane arbustive et à la savane arborée. Les ressources forestières dotées d'une composition floristique assez variée couvrent une superficie de plus de soixante mille (60 000) hectares.

Le Centre-Nord regorge d'une forte diversité biologique, et plus d'une soixantaine d'espèces fournissent des Produits forestiers non ligneux (PFNL). Les PFNL s'entendent par les produits des arbres autres que le bois. Ce sont les fruits, graines, feuilles, fleurs, tiges, écorces, racines, la sève et les exudats etc. On retient en particulier l'Acacia sénégale (gomme arabique en peuplement naturel ou en plantation), le Vitellaria paradoxa (karité), le Tamarindus indica (tamarinier), le Bombax costatum (kapokier rouge), l'Adansonia digitata (baobab) et l'Acacia macrostachya (zamnin en mooré).

Plus de 95% de la faune abattue dans les Zones villageoises d'intérêt cynégétique (ZOVIC) est aviaire, ce qui amène à dire que la faune sauvage dans la région est essentiellement aviaire.

La faune aquatique est peu diversifiée par rapport à la faune terrestre. Les crocodiles particulièrement se rencontrent dans les cours d'eau, les plans d'eau et parfois dans les bouillis.

La région connaît une dégradation progressive de ses ressources naturelles, due à la péjoration des conditions climatiques et à l'action de l'homme

### 1.1.3. Hydrographie

Le réseau hydrographique de la région s'organise autour de deux (02) bassins versants principaux : le bassin versant du Nakambé et le sous bassin versant du Niger. Le bassin versant du Nakambé couvre toute la province du Bam, les parties Ouest et Sud du Sanmatenga. Le bassin versant du Niger est constitué de la Faga qui couvre les parties Est et Nord du Sanmatenga et une grande partie du Namentenga, la Sirba couvre l'extrême Sud du Namentenga et une petite portion du Sud du Sanmatenga et le Gourouol localisé dans une petite portion au Nord-Est du Namentenga.

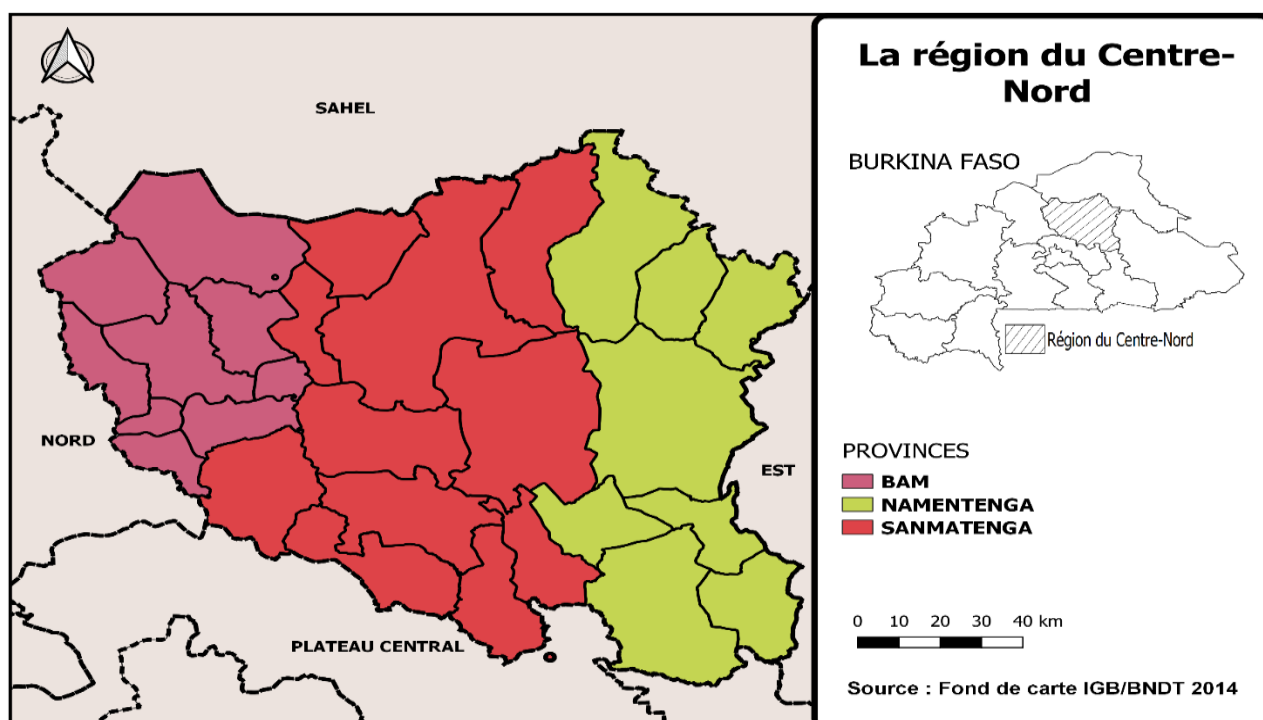
Le Nakambé est le fleuve le plus important et ne sèche qu'une partie de l'année. Aussi, les plans d'eau de la région sont constitués d'une part par les lacs Bam, Bourzanga, Sian et Dem et d'autre part par les barrages, mares et boulis.

## 1.2. SITUATION ADMINISTRATIVE

La région du Centre-Nord est créée par la Loi N° 2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création de treize régions au Burkina Faso. La région du Centre-Nord regroupe les provinces du Bam, du Namentenga et du Sanmatenga qui ont respectivement pour chefs-lieux Kongoussi, Boulsa et Kaya comme le montre la carte n°1. Ces provinces ont été créées par les actes successifs suivants cités par ordre chronologique. Ce sont :

- l'ordonnance N°83-012/CNR/PRES du 15 Septembre 1983, portant division du territoire national en 25 provinces ;
- l'ordonnance N°84-055/CNR/PRES du 15 Août 1984, portant découpage du territoire national en 30 provinces et 250 départements ;
- le Décret N°96-150/PRES portant promulgation de la loi N°10/96/ADP du 24 avril 1996, portant modification des limites de provinces.

Carte 2 : Carte des provinces de la région du Centre-Nord



Les provinces de la région du Centre-Nord sont administrativement subdivisées en vingt-huit (28) départements et neuf cent soixante-six (966) villages administratifs. Selon les dispositions des Textes d'Orientation de la Décentralisation (TOD), les chefs-lieux de province acquièrent le statut de communes urbaines (article 8 de la Loi N°041/98/AN) et les chefs-lieux de départements ont le statut de communes rurales (article 12 de la Loi N°041/98/AN).

Outre les trois (03) chefs-lieux de province, les autres collectivités locales sont constituées de communes rurales au nombre de 25. Ce sont :

- dans la province du Bam : Bourzanga, Guibaré, Nasséré, Rollo, Rouko, Sabcé, Tikaré et Zimtanga ;
- dans la province du Namentenga : Boala, Bouroum, Dargo, Nagbingou, Tougouri, Yalgo et Zéguédéguin ;
- dans la province du Sanmatenga : Barsalogho, Boussouma, Dablo, Korsimoro, Mané, Namissiguima, Pensa, Pibaoré, Pissila, Ziga.

## Conclusion

La région du Centre-Nord fait frontière avec celles du Plateau Central, du Nord, du Sahel et de l'Est. Le cadre physique de la région semble peu favorable aux activités du secteur primaire. Cependant, la présence de certains cours et plans d'eau est un atout pour les activités de contre saison, la pêche et l'élevage.

## CHAPITRE 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

### Introduction

Le présent chapitre aborde le volume de la population de la région du Centre-Nord. Pour rendre compte de ses spécificités, sa composition selon le genre ainsi que sa structure par âge, sa répartition spatiale et sa densité par commune sont présentées et analysées.

### Collecte des données

Les principales variables utilisées dans cette partie sont l'âge, le sexe, la région, la province, la commune, le milieu de résidence et les superficies. Les superficies proviennent de l'annuaire statistique 2020 de la région du Centre-Nord. Les données collectées sur l'âge proviennent des questions suivantes : « quelle est la date de naissance de (nom) » ? inscrivez le jour, le mois et l'année de naissance ; si l'année de naissance est inconnue, « quel est l'âge en années révolues de (nom) » ?

Quant au sexe, l'agent recenseur devait demander au chef de ménage si l'individu est un homme ou une femme et cocher la modalité correspondante.

### Définition des concepts

#### Age

L'âge est l'une des caractéristiques de la structure de la population. C'est l'intervalle de temps exprimé en année révolue qui sépare la date de naissance d'un individu de la date de son dernier anniversaire, c'est-à-dire l'âge atteint à cet anniversaire.

#### Densité de population

La densité d'une population est le rapport de l'effectif de la population à la superficie de l'unité géographique considérée. Elle s'exprime en nombre d'habitants au Km<sup>2</sup>.

#### Rapport de masculinité

Le rapport de masculinité est l'effectif d'hommes rapporté à celui des femmes. Partant de 100 femmes comme base, on calcule le nombre d'hommes correspondant dans une population donnée.

Ce nombre d'hommes pour 100 femmes est le rapport de masculinité.

## 2.1. ETAT DE LA POPULATION

Le volume de la population du Centre-Nord s'élève à 1 874 669 habitants au 5<sup>e</sup> RGPH. Cette population se compose de 887 414 hommes et de 987 255 femmes. Selon le milieu de résidence et à l'image du pays, l'effectif de la population rurale de la région du Centre-Nord est nettement plus important que celui de la population urbaine. De même, les femmes sont plus nombreuses que les hommes quel que soit le milieu de résidence (tableau 2.1).

Tableau 2. 1: Répartition de l'effectif de population par milieu de résidence selon le sexe en 2019

Milieu de résidence	2019		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	96 098	103 699	199 797
Rural	791 316	883 556	1 674 872
<b>Ensemble</b>	<b>887 414</b>	<b>987 255</b>	<b>1 874 669</b>

En termes d'évolution des effectifs, la population de la région est restée en constante hausse depuis 1985. Elle est passée de 729 188 habitants en 1985 à 1 202 025 habitants en 2006 pour atteindre 1 874 669 habitants en 2019.

Considérant le milieu de résidence, l'effectif de la population de la région du Centre-Nord résidant en milieu urbain est passé de 51 851 habitants en 1996 à 199 797 habitants en 2019. L'effectif de la population du milieu urbain a augmenté plus rapidement qu'en milieu rural. En effet, il a été multiplié par 3,9 entre 1996 et 2019 en ville tandis qu'en milieu rural l'effectif de population a été multiplié par moins de 2 (1,9). Néanmoins, la population vivant dans le milieu rural reste très importante quel que soit le recensement (tableau 2.2).

**Tableau 2. 2: Répartition des effectifs de la population par milieu de résidence de 1985 à 2019**

Milieu de résidence	1985**	1996*	2006	2019
Urbain	ND	51 851	97 462	199 797
Rural	ND	876 470	1 104 563	1 674 872
<b>Ensemble</b>	<b>729 188</b>	<b>928 321</b>	<b>1 202 025</b>	<b>1 874 669</b>

\*reconstitution de la région à partir des provinces de 1996

\*\*reconstitution de la région à partir des départements de 1985

La répartition des effectifs de la population au niveau des provinces donne 476 054 habitants pour le Bam, 513 796 pour le Namentenga et 884 819 habitants pour le Sanmatenga. Cette dernière province qui abrite le chef-lieu de la région représente 47,2% de la population de la région.

A l'image de la région, les femmes sont plus nombreuses que les hommes au niveau des provinces. En effet, les rapports de masculinité indiquent 94,2 hommes pour 100 femmes dans le Bam, 90,5 hommes pour 100 femmes dans le Namentenga et 87,3 hommes pour 100 femmes dans le Sanmatenga. Au niveau régional, ce rapport est de 89,9 hommes pour 100 femmes (tableau 2.3).

**Tableau 2. 3 : Répartition (%) des effectifs de la population par province selon le sexe**

Province	Sexe			Poids de chaque Province (%)	Rapport de masculinité
	Homme	Femme	Ensemble		
Bam	230 860	245 194	476 054	25,4	94,2
Namentenga	244 053	269 743	513 796	27,4	90,5
Sanmatenga	412 501	472 318	884 819	47,2	87,3
<b>Ensemble</b>	<b>887 414</b>	<b>987 255</b>	<b>1 874 669</b>	<b>100</b>	<b>89,9</b>

Au niveau des communes, c'est Kaya qui concentre la grande partie de la population de la région avec une proportion de 11,1%. Elle est suivie de Pissila avec 7,8% de la population. Nasséré est la commune la moins peuplée de la région avec un poids démographique de 0,7%.

Les rapports de masculinité indiquent une supériorité numérique des femmes dans presque toutes les communes. En effet, les rapports calculés sont tous inférieurs à 100 sauf dans la commune de Yalgo où ce rapport est de 101,6 (tableau 2.4).

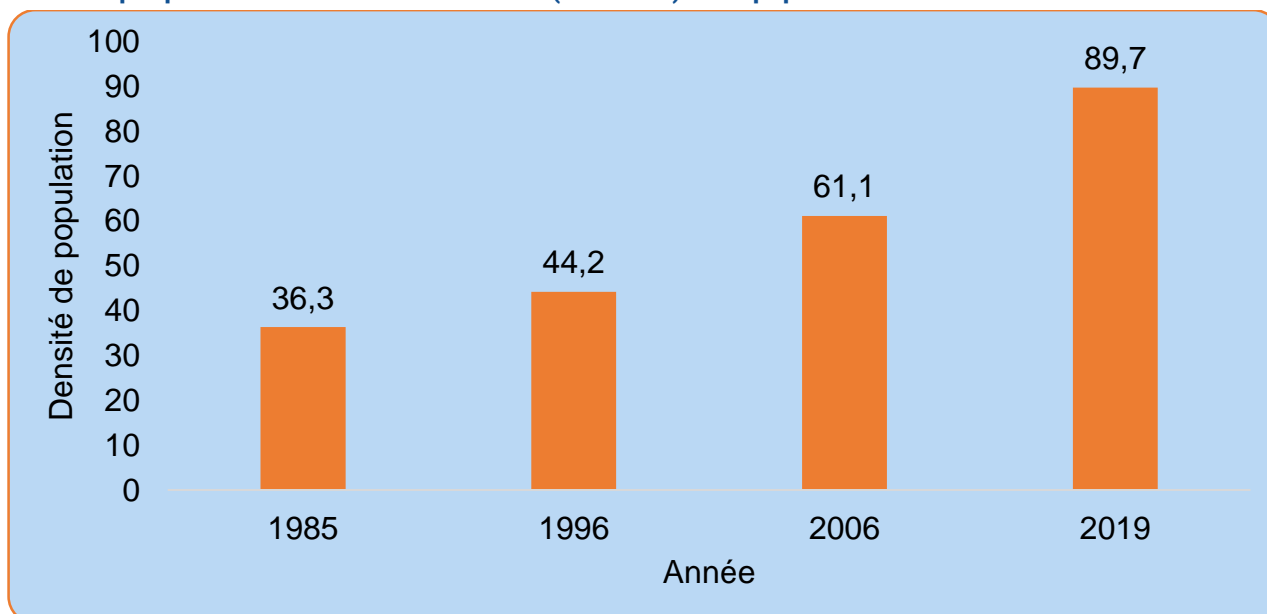
**Tableau 2. 4 : Répartition (%) des effectifs de la population et rapport de masculinité selon la commune**

Commune	Effectifs	Poids de chaque commune (%)	Rapport de masculinité
BOURZANGA	103 266	5,5	92,9
GUIBARÉ	37 431	2,0	90,0
KONGOUSSI	121 595	6,5	95,5
NASSÉRE	13 154	0,7	94,4

Commune	Effectifs	Poids de chaque commune (%)	Rapport de masculinité
ROLLO	42 191	2,3	95,8
ROUKO	21 025	1,1	91,9
SABCÉ	35 742	1,9	97,3
TIKARÉ	52 263	2,8	93,7
ZIMTANGA	49 387	2,6	94,4
BOALA	38 224	2,0	80,8
BOULSA	113 416	6,0	86,3
BOUROUM	78 149	4,2	95,5
DARGO	42 905	2,3	87,5
NAGBINGOU	32 210	1,7	97,7
TOUGOURI	116 140	6,2	90,0
YALGO	55 375	3,0	101,6
ZÉGUÉDÉGUIN	37 377	2,0	87,1
BARSALOGHO	98 553	5,3	86,7
BOUSSOUMA	106 253	5,7	89,9
DABLO	28 416	1,5	86,7
KAYA	207 740	11,1	91,1
KORSIMORO	64 349	3,4	89,7
MANÉ	72 901	3,9	96,1
NAMISSIGUIMA	16 559	0,9	86,7
PENSA	52 480	2,8	86,7
PIBAORÉ	42 531	2,3	80,0
PISSILA	146 671	7,8	80,7
ZIGA	48 366	2,6	80,8
<b>CENTRE-NORD</b>	<b>1 874 669</b>	<b>100</b>	<b>89,9</b>

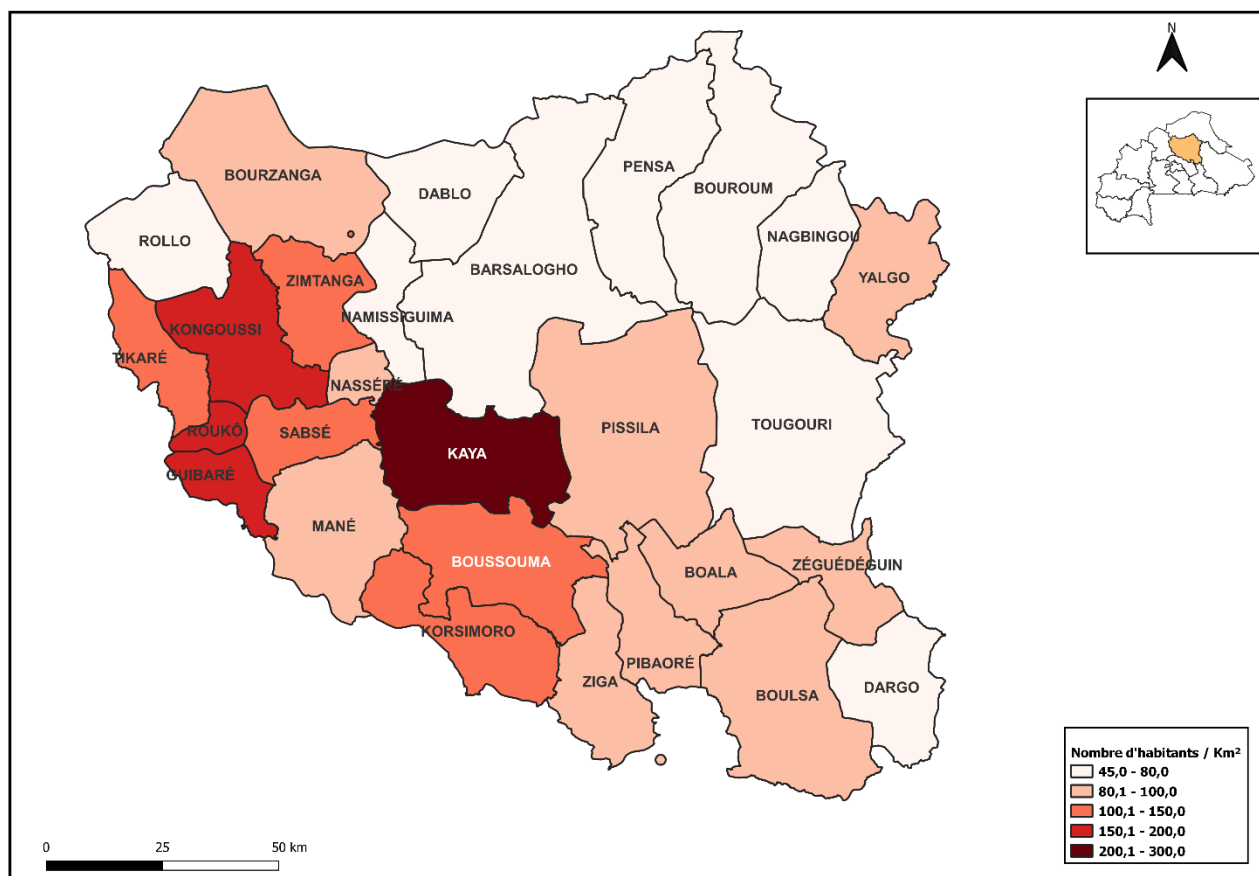
Depuis 1985, la densité de la population est en constante hausse dans la région. Elle est passée de 36,3 habitants au kilomètre carré (hbts/km<sup>2</sup>) en 1985 à 61,1 hbts/km<sup>2</sup> en 2006, puis à 89,7 hbts/km<sup>2</sup> en 2019 (graphique 2.1).

**Graphique 2. 1 : Evolution de la densité (hbts/km<sup>2</sup>) de la population de 1985 à 2019**



Au sein des communes de la région du Centre-Nord, il existe une forte disparité des densités. Les fortes concentrations de populations se rencontrent principalement dans les communes situées dans la moitié Ouest de la région avec quatre (04) communes de plus de 150 hbts/km<sup>2</sup>. Ainsi, Kaya, Zimtanga, Kongoussi et Tikaré ont respectivement 238,8 hbts/km<sup>2</sup>, 155,8 hbts/km<sup>2</sup>, 152,2 hbts/km<sup>2</sup> et 151,9 hbts/km<sup>2</sup>. Cinq (05) communes ont une densité comprise entre 100 et 150 hbts/km<sup>2</sup>. Les communes de Namissiguima et de Tougouri enregistrent les plus faibles densités de la région avec 41,8 hbts/km<sup>2</sup> et 41,5 hbts/km<sup>2</sup> (carte n°3).

**Carte 3: Carte de densité des populations (hbts/km<sup>2</sup>) des communes de la région du Centre-Nord**



Source : fond de carte IGB, BNDT 2014, données RGPH 2019/INSD



## 2.2. STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE

La structure par sexe et par âge de la population de la région du Centre-Nord présente des effectifs élevés aux jeunes âges à l'image de celle du pays. Plus l'âge de la population augmente, plus l'effectif diminue. L'analyse selon le milieu de résidence présente les mêmes tendances observées au niveau de la région.

L'âge moyen de la population de la région du Centre-Nord est de 20,8 ans et est légèrement plus élevé chez les femmes (21,3 ans) que chez les hommes (20,2 ans). En outre, la population urbaine est en moyenne plus âgée (21,9 ans) que celle en milieu rural (20,7 ans).

Quant à l'âge médian, il est de 15,6 ans dans la région du Centre-Nord et est légèrement plus élevé chez les femmes (16,0 ans) que chez les hommes (14,4 ans). L'âge médian aussi est plus élevé chez les femmes que chez les hommes en milieu rural tandis qu'en milieu urbain, il est pratiquement le même chez les deux (02) groupes (tableau 2.5).

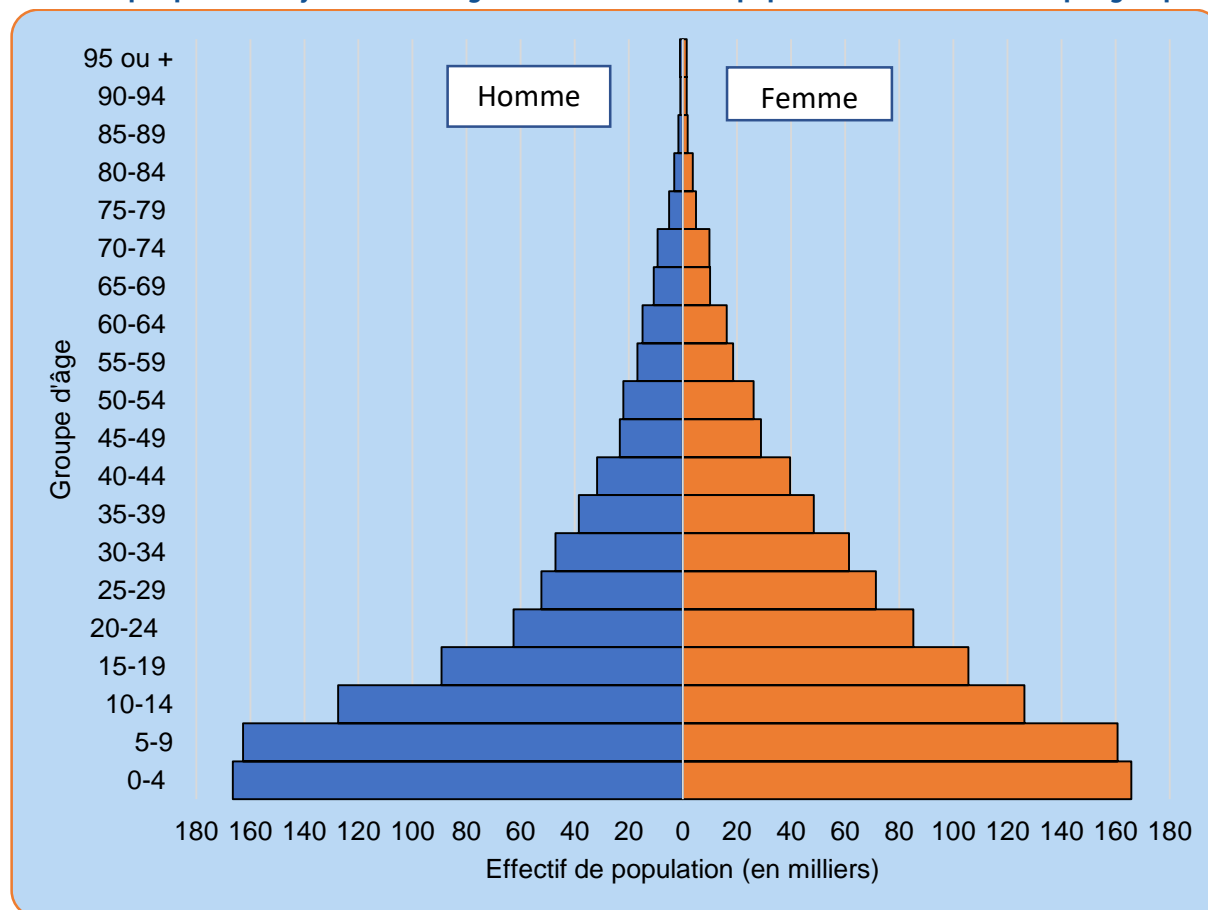
**Tableau 2.5: Effectif de la population par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe**

Groupe d'âge	Rural			Urbain			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
0-4	152 10	151 16	303 271	14 324	14 733	29 057	166 426	165 902	332 328
5-9	149 08	146 48	295 569	13 643	14 238	27 881	162 731	160 719	323 450
10-14	115 41	112 97	228 388	12 091	13 273	25 364	127 501	126 251	253 752
15-19	78 188	92 084	170 272	11 129	13 513	24 642	89 317	105 597	194 914
20-24	53 330	73 671	127 001	9 298	11 541	20 839	62 628	85 212	147 840
25-29	44 833	62 707	107 540	7 495	8 700	16 195	52 328	71 407	123 735
30-34	40 180	54 476	94 656	6 939	6 970	13 909	47 119	61 446	108 565
35-39	32 793	43 342	76 135	5 658	5 086	10 744	38 451	48 428	86 879
40-44	27 447	35 790	63 237	4 284	3 816	8 100	31 731	39 606	71 337
45-49	20 410	26 152	46 562	2 970	2 758	5 728	23 380	28 910	52 290
50-54	19 652	23 776	43 428	2 431	2 325	4 756	22 083	26 101	48 184
55-59	15 107	16 740	31 847	1 708	1 885	3 593	16 815	18 625	35 440
60-64	13 431	14 644	28 075	1 446	1 538	2 984	14 877	16 182	31 059
65-69	9 809	8 940	18 749	934	1 063	1 997	10 743	10 003	20 746
70-74	8 591	8 925	17 516	797	909	1 706	9 388	9 834	19 222
75-79	4 630	4 343	8 973	415	511	926	5 045	4 854	9 899
80-84	2 926	3 265	6 191	259	387	646	3 185	3 652	6 837
85-89	1 544	1 596	3 140	110	178	288	1 654	1 774	3 428
90-94	880	1 227	2 107	67	131	198	947	1 358	2 305
95 ou +	965	1 250	2 215	100	144	244	1 065	1 394	2 459
<b>Total</b>	<b>791 31</b>	<b>883 55</b>	<b>1 674 872</b>	<b>96 098</b>	<b>103 699</b>	<b>199 79</b>	<b>887 414</b>	<b>987 255</b>	<b>1 874 669</b>
<b>Age moyen</b>	<b>20,0</b>	<b>21,3</b>	<b>20,7</b>	<b>22,0</b>	<b>21,9</b>	<b>21,9</b>	<b>20,2</b>	<b>21,3</b>	<b>20,8</b>
<b>Age médian</b>	<b>13,0</b>	<b>16,7</b>	<b>15,3</b>	<b>18,6</b>	<b>18,7</b>	<b>18,6</b>	<b>14,4</b>	<b>16,0</b>	<b>15,6</b>

La pyramide des âges des effectifs de la population de la région du Centre-Nord ressemble à celle du pays, modèle des pays en développement avec une base large (niveau élevé de fécondité) et un sommet effilé (niveau élevé de mortalité). Elle met en évidence la jeunesse de la population de la

région. Les allures des escaliers sont assez régulières (sauf à 10-14 ans et 15-19 ans). Des creux sont observés chez les hommes à partir de 15-19 ans. Ces creux observés peuvent traduire l'effet de l'exode rural au sein de ces groupes d'âge.

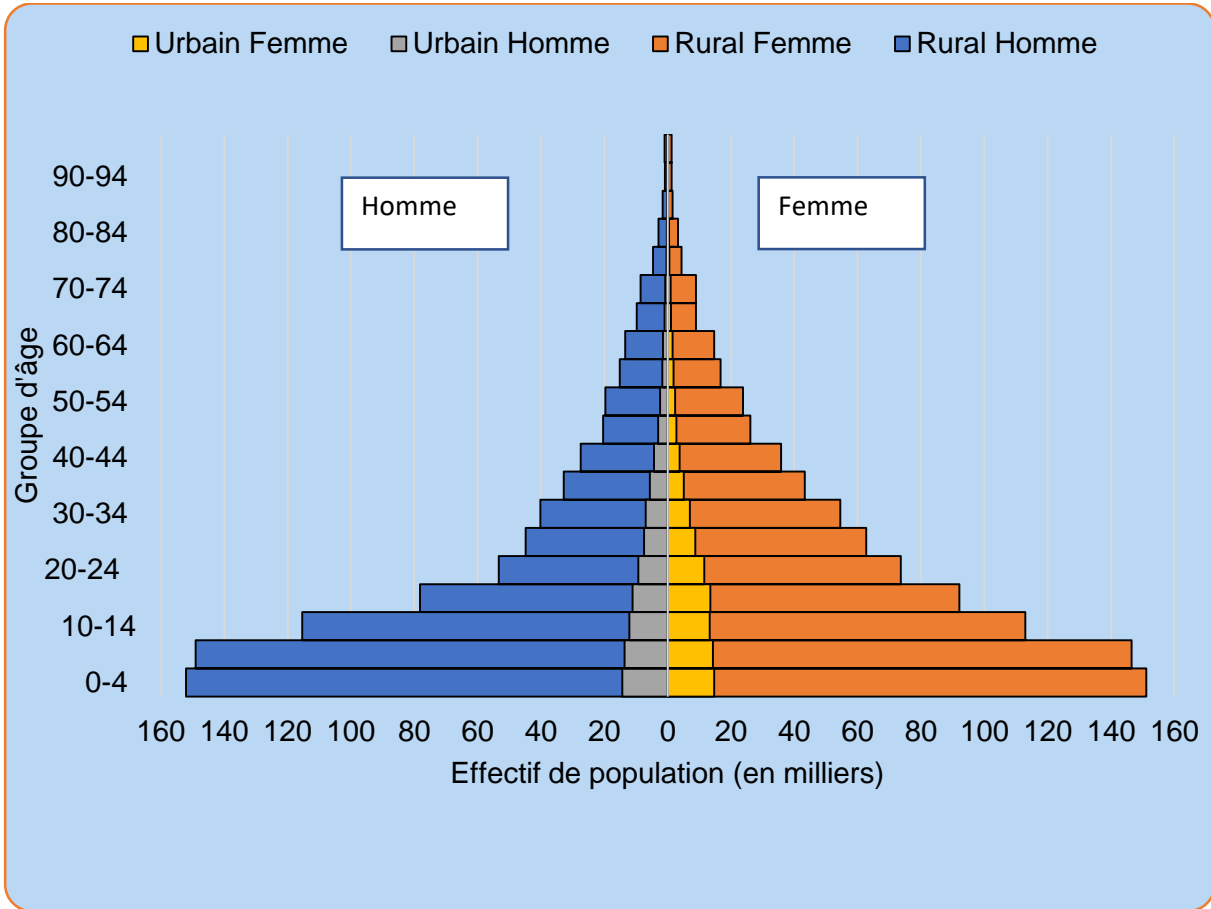
**Graphique 2. 2 : Pyramide des âges des effectifs de la population du Centre-Nord par groupe d'âge**



La structure par âge des populations rurale et urbaine de la région du Centre-Nord est présentée par le graphique 2.3. La pyramide du milieu rural indique une population plus nombreuse avec ses barres longues. Sa base élargie traduit aussi une forte jeunesse de cette population.

La population urbaine est moins importante (avec ses barres plus courtes) que celle rurale. Elle présente des effectifs de population un peu plus élevé chez les femmes, sauf la tranche d'âge de 35-39 ans à 50-54 ans.

Graphique 2. 3 : Pyramide des âges de la population urbaine et rurale



## Conclusion

Ce chapitre sur l'état et la structure de la population de la région du Centre-Nord a permis de mettre en évidence le volume de celle-ci, qui est en hausse constante au fil du temps selon les recensements. Cette population est très jeune dans sa majorité à l'image de celle du pays avec un âge moyen de 20,8 ans. Les densités de population sont très contrastées suivant les communes de la région. La densité maximale est de 238,8 hbts/km<sup>2</sup> à Kaya, chef-lieu de la région, contre un minimal de 41,5 hbts/km<sup>2</sup> à Tougouri. La population de la région du Centre-Nord est à majorité féminine au regard des rapports de masculinité inférieurs à 100 dans la région (89,9 hommes pour 100 femmes).



## CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION

### Introduction

Les caractéristiques socioculturelles, en plus de permettre une bonne identification des individus et des groupes sociaux, constituent des facteurs déterminants des comportements socioéconomiques et démographiques des populations. Leur prise en compte dans les politiques de développement est une nécessité.

Cette section a pour objectif de présenter la composition de la population de la région du Centre-Nord selon quelques caractéristiques socioculturelles que sont la religion, la langue parlée et la nationalité.

### Collecte des données

Les questions posées lors du 5e RGPH pour appréhender les caractéristiques socioculturelles de la population sont les suivantes : Quelle est la religion de (NOM) ? Quelle est la nationalité de (NOM) ? Quelle est la principale langue couramment parlée par (NOM) ?

### Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension, il est nécessaire de définir certains concepts se rapportant aux caractéristiques socioculturelles.

#### Religion

La religion est l'ensemble des croyances et des dogmes définissant le rapport de l'homme avec le sacré. C'est l'ensemble des pratiques et des rites propres à chacune de ces croyances. Dans le cadre de cette analyse, on regroupe la population résidente selon les religions suivantes : le catholicisme, le protestantisme, l'islam, l'animisme (ou religion traditionnelle) et les sans religions. Au cours du 5e RGPH, pour les enfants de moins de six (06) ans, il leur a été affecté la religion de leur mère ou celle de la personne ayant en charge l'enfant si la mère n'est pas dans le ménage.

#### Langue parlée

Il s'agit de la principale langue parlée par un individu qui peut être une langue locale ou étrangère. Cette information a été collectée pour les personnes résidentes âgées de trois (03) ans et plus.

#### Nationalité

La nationalité est l'appartenance juridique d'une personne à la population d'un Etat. C'est aussi un groupement d'individus de même origine ou partageant une histoire et des traditions communes. Dans le présent recensement, la nationalité désigne le pays d'appartenance de la personne recensée. L'analyse distingue la nationalité burkinabè des autres nationalités.

### 3.1. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LA RELIGION

Le comportement d'un individu, voire de la population en général est souvent dicté par son appartenance sociale, notamment la religion. Il est donc important de connaître la répartition de la population résidente selon la religion.

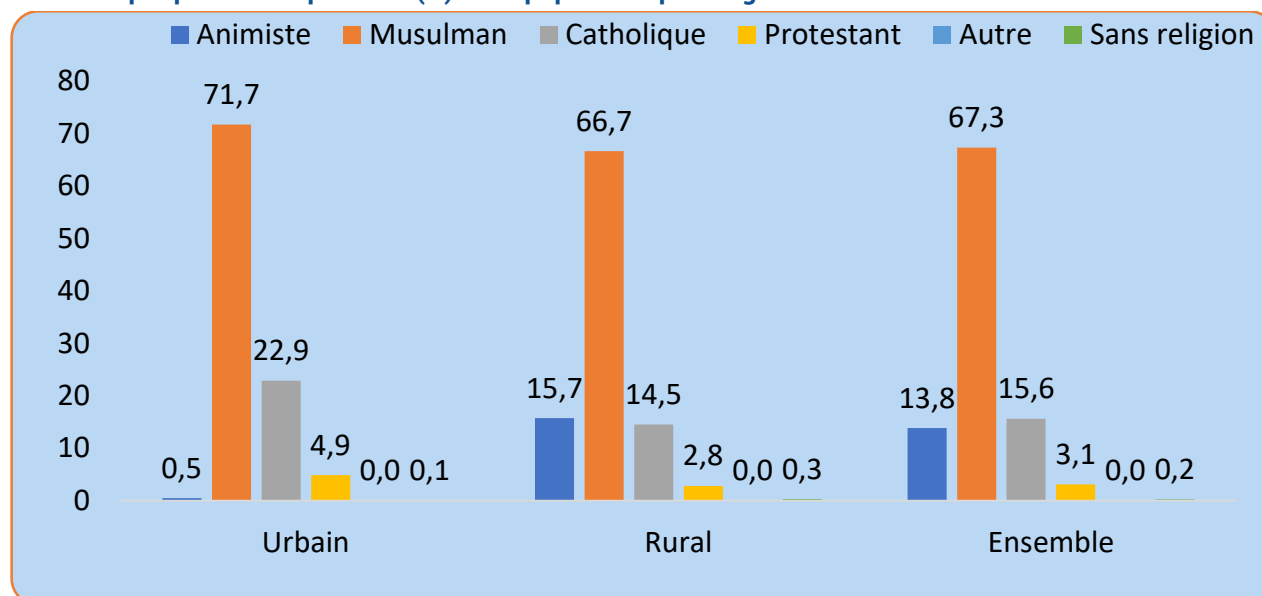
Dans la région du Centre-Nord, les musulmans sont majoritairement représentés avec 67,3% de la population contre 15,6% et 13,8% respectivement pour les catholiques et les animistes. Les protestants, les sans religion et les autres religions présentent les proportions les plus faibles. Ce constat est identique au niveau des hommes et des femmes où on enregistre 67,9% d'hommes et 66,7% de femmes musulmans contre 15,5% d'hommes et 15,6% de femmes catholiques et 13,4% d'hommes et 14,1% de femmes animistes (tableau 3.1).

**Tableau 3.1: Répartition (%) de la population par religion selon le sexe**

Religion	Masculin	Féminin	Ensemble
Animiste	13,4	14,1	13,8
Musulman	67,9	66,7	67,3
Catholique	15,5	15,6	15,6
Protestant	2,9	3,2	3,1
Autre	0,0	0,0	0,0
Sans religion	0,3	0,2	0,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

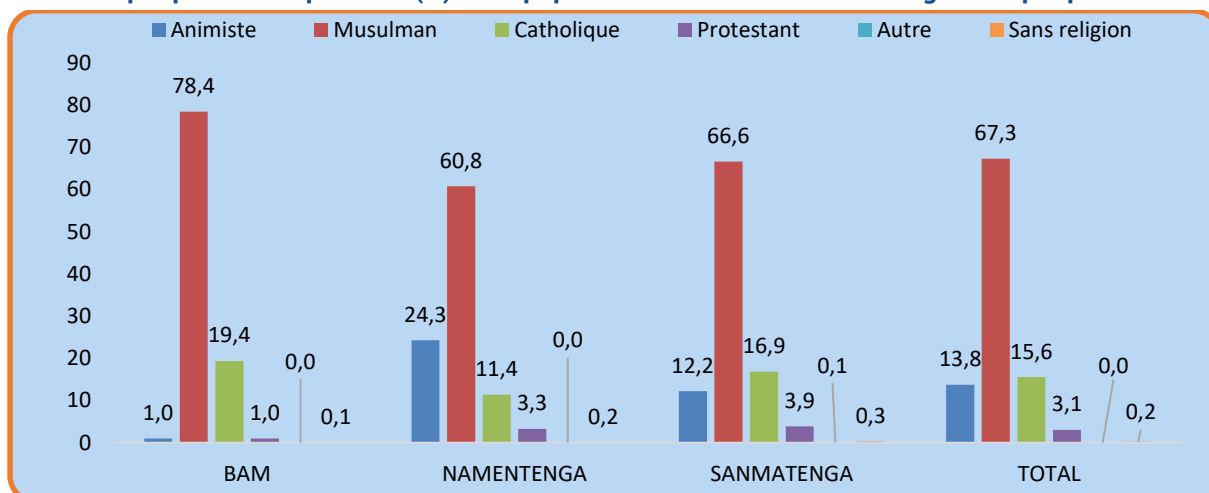
Une analyse suivant le milieu de résidence indique que la religion musulmane reste la plus dominante et ce quel que soit le milieu de résidence. Ainsi, les musulmans représentent 71,7% en milieu urbain contre 66,7% en milieu rural. Comme l'islam, le catholicisme est plus adopté en milieu urbain (22,9%) contre 14,5% en milieu rural. À l'opposé, l'animisme est plus adopté en milieu rural (15,7%) contre 0,5% en milieu urbain (graphique 3.1).

**Graphique 3.1 : Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence**



La religion musulmane reste la plus dominante dans les trois (03) provinces de la région du Centre-Nord. Toutefois, la communauté musulmane est plus représentée dans le Bam que dans le Sanmatenga et le Namentenga. En effet, plus de 78,4% de la population du Bam sont des musulmans tandis que dans le Sanmatenga et le Namentenga, ceux-ci sont respectivement de 66,6% et 60,8%. Par contre, pour l'animisme, le catholicisme et le protestantisme la situation varie d'une province à l'autre. Ainsi, la province du Namentenga regorge plus d'animistes (24,3%). Quant aux catholiques, ils sont plus représentés dans la province du Bam (19,4%) et les protestants bien que minoritaires se rencontrent plus dans la province du Sanmatenga (3,9%).

**Graphique 3.2 : Répartition (%) de la population des communautés religieuses par province**



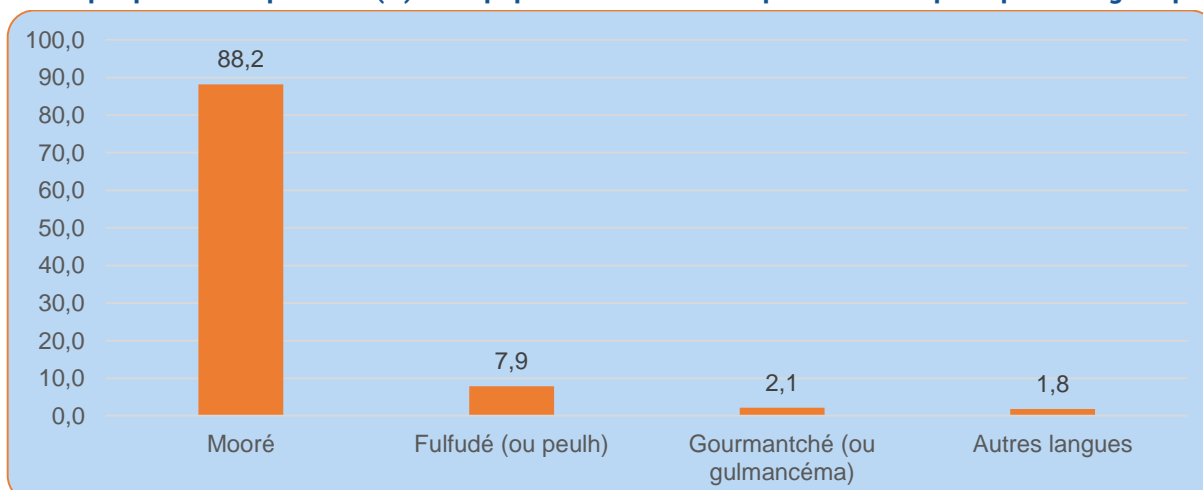
## 3.2. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LES LANGUES PARLEES

La langue parlée, en tant que moyen de communication et d'échanges, est un élément de rapprochement entre individus, groupes de personnes, communautés, nations, etc. Elle constitue également un moyen de domination ou d'affirmation de son identité, notamment culturelle.

La langue est aussi le moyen par lequel on réalise les activités d'information, d'éducation et de communication pour le changement de comportement (IEC/CCC). Il est donc important de connaître non seulement l'importance numérique des principales langues parlées, mais aussi la distribution de ces dernières selon diverses variables (milieu de résidence, région de résidence, etc.). Les principales langues parlées d'une région sont souvent utilisées dans les programmes de développement pour sensibiliser les populations bénéficiaires.

Dans la région du Centre-Nord, le mooré (88,2%) est la langue la plus parlée. Elle est suivie du fulfuldé (7,9%) et du gourmantché (ou gulmancéma) (2,1%). Les autres langues (1,8%) sont essentiellement : le français, le koromfé, le marka (ou dafing), le tamachèque (ou bella), le dioula (ou bambara), le bissa et le biali (graphique 3.3).

**Graphique 3.3 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus selon les principales langues parlées**



Une analyse suivant le milieu de résidence montre une grande disparité des principales langues parlées. En effet le mooré (91%) reste la langue la plus couramment parlée en milieu urbain. De même, en milieu rural, le mooré (87,8%) demeure la langue majoritairement parlée. L'analyse selon le sexe ne présente pas de différences importantes dans la langue parlée (tableau 3.2).

**Tableau 3.2 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par principale langue parlée selon le milieu de résidence**

Principales langues parlées	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M + F	M	F	M + F	M	F	M + F
Mooré	90,4	91,4	91	86,9	88,6	87,8	87,4	88,9	88,2
Fulfuldé (ou peulh)	3,9	3,4	3,6	9,1	7,9	8,5	8,5	7,4	7,9
Gourmantché (ou gulmancéma)	0,2	0,2	0,2	2,6	2,3	2,4	2,2	2,0	2,1
Français	2,5	1,9	2,2	0,3	0,2	0,2	0,5	0,4	0,5
Koromfé	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Marka (ou Dafing)	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Tamachèque (ou bella)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Dioula (ou bambara)	0,4	0,6	0,5	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Bissa	0,4	0,3	0,3	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres langues	2,0	2,0	2,0	0,6	0,6	0,6	0,8	0,7	0,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

M=Masculin ; F=Féminin ; M+F=Ensemble

En considérant les provinces de la région, les langues les plus parlées sont le mooré, suivies de loin par le fulfuldé avec respectivement 93,2% et 5,6% dans le Bam, 92,0% et 6,3% dans le Sanmatenga, 80,0% et 11,6% dans le Namentenga. Le gourmantché (ou gulmancéma) (6,2%) est surtout parlé dans la province du Namentenga. (Tableau 3.3).

**Tableau 3.3 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus selon les principales langues parlées par sexe et la province**

Principales langues parlées	BAM			NAMENTENGA			SANMATENGA			Ensemble		
	M	F	M + F	M	F	M + F	M	F	M + F	M	F	M + F
Mooré	92,8	93,6	93,2	78,6	81,2	80,0	91,3	92,6	92,0	87,4	88,9	88,2
Fulfuldé (ou peulh)	5,6	5,1	5,4	12,5	10,8	11,6	6,8	5,8	6,3	8,5	7,3	7,9
Gourmantché (ou gulmancéma)	0,0	0,0	0,0	6,6	5,9	6,2	0,1	0,0	0,0	2,3	2,0	2,1
Français	0,6	0,4	0,5	0,2	0,1	0,2	0,7	0,6	0,6	0,5	0,4	0,5
Koromfé	0,4	0,4	0,4	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,2
Marka (ou Dafing)	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Tamachèque (ou bella)	0,1	0,0	0,0	0,3	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Dioula (ou bambara)	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Bissa	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres langues	0,4	0,3	0,3	1,1	1,0	1,1	0,8	0,7	0,7	0,8	0,7	0,8
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

M=Masculin ; F=Féminin ; M+F=Ensemble

On constate d'une manière générale que dans tous les groupes d'âges, le mooré est la langue dominante, avec une tendance à la hausse à partir de la tranche d'âge des 15-35 ans. A contrario, pour les autres principales langues parlées, l'on observe une tendance baissière à partir des 15-35 ans (tableau 3.4).



**Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par principales langues parlées selon le groupe d'âges**

Principales langues parlées	3-14	15-35	36-59	60 ou +	Ensemble
Mooré	88,6	87,1	88,6	90,8	88,2
Fulfuldé (ou peulh)	7,7	8,3	7,7	6,6	7,9
Gourmantché (ou gulmancéma)	2,2	2,3	1,9	1,6	2,1
Français	0,3	0,8	0,5	0,1	0,5
Koromfé	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2
Marka (ou Dafing)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Tamachèque (ou bella)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Dioula (ou bambara)	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
Bissa	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
Autres langues	0,7	0,9	0,7	0,6	0,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

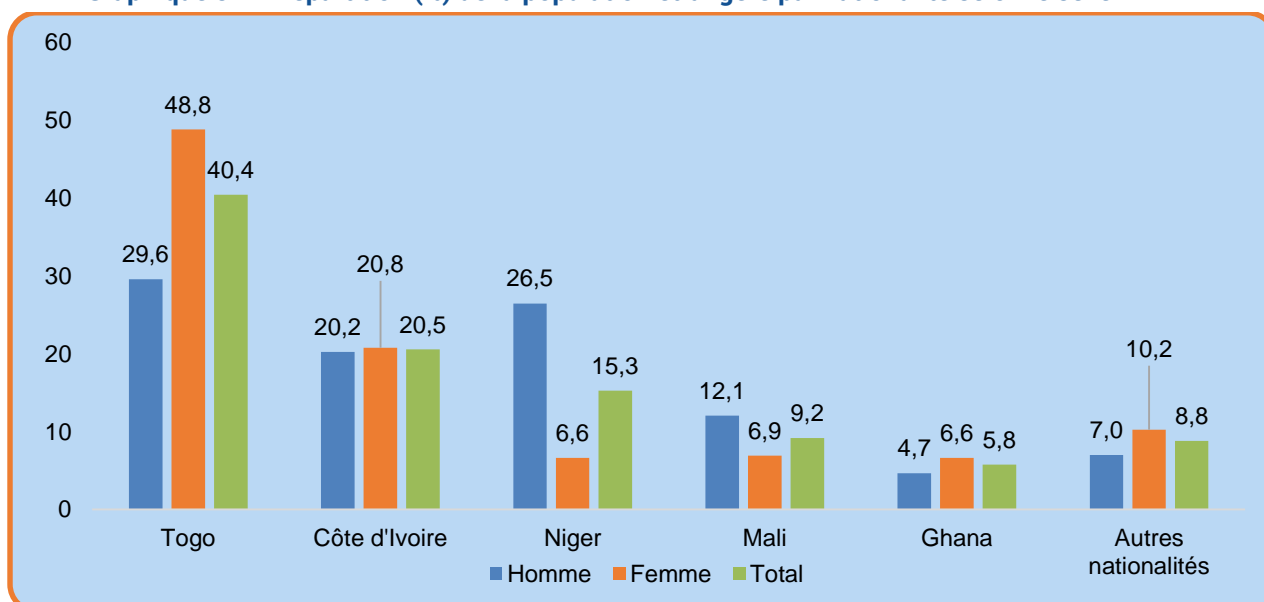
### 3.3. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LA NATIONALITE

Le Burkina Faso à l'instar d'autres pays accueille pour diverses raisons, des personnes de nationalités étrangères. Le recensement constitue une des meilleures sources d'information sur la population étrangère.

Dans la région du Centre-Nord, les populations d'origine étrangère représentent 0,04% de la population.

Les étrangers proviennent majoritairement du Togo (40,4%), de la Côte d'Ivoire (20,5%) et du Niger (15,3%). Les ressortissants de ces trois (03) pays représentent 76,2% de la population étrangère. Les autres nationalités représentent 23,8%. Les mêmes tendances sont observées dans la population étrangère de sexe masculin et féminin. Toutefois, on note une prédominance des femmes (48,8%) pour le Togo et une proportion élevée des hommes pour le Niger (graphique 3.4).

**Graphique 3.4 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon le sexe**



Les Burkinabè (87,4%) et les Ivoiriens (60,3%) résident plus en zone rurale alors que les Togolais

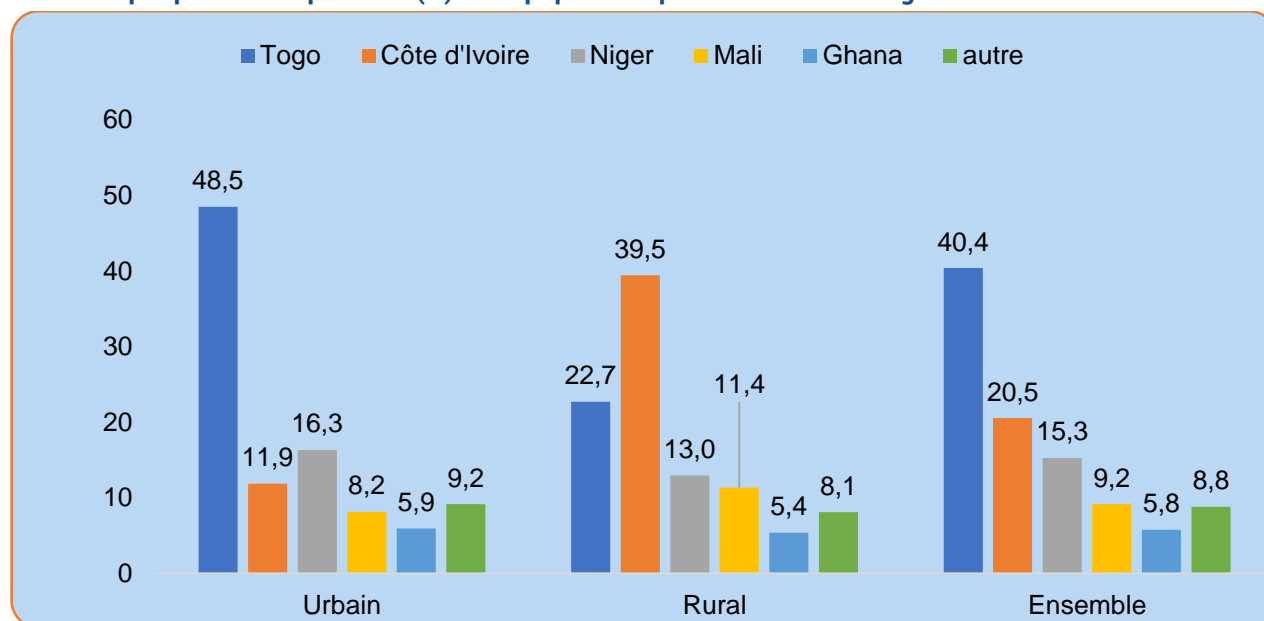
(82,4%), les Nigériens (73,3%), les Ghanéens (70,6%), les Maliens (61,1%) et les autres nationalités (71,2%) sont plus représentés en zone urbaine (tableau 3.5).

**Tableau 3.5: Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence**

Nationalité	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Burkina Faso	12,6	87,4	100
Togo	82,4	17,6	100
Côte d'Ivoire	39,7	60,3	100
Niger	73,3	26,7	100
Mali	61,1	38,9	100
Ghana	70,6	29,4	100
Autres nationalités	71,2	28,8	100
<b>Total</b>	<b>12,6</b>	<b>87,4</b>	<b>100</b>

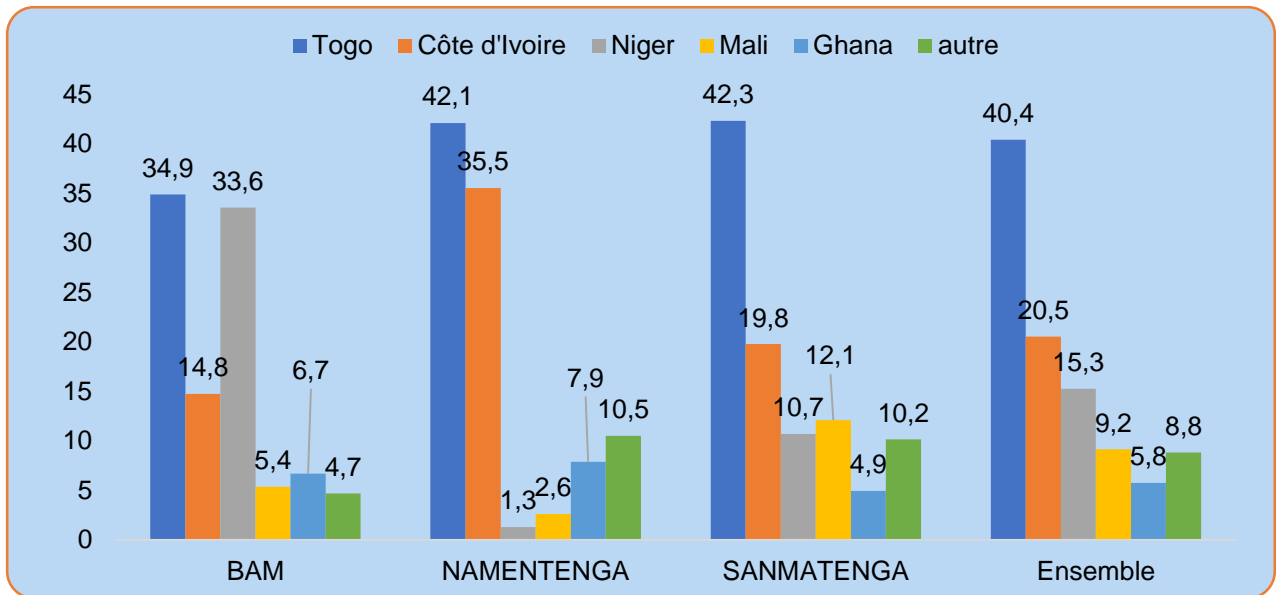
En considérant les nationalités étrangères résidant dans la région du Centre-Nord, on constate que 48,5% des Togolais sont des citadins, suivis de loin par les Nigériens (16,3%) et les Ivoiriens (11,9%). Cependant, en milieu rural, après les Ivoiriens (39,5%), ce sont les Togolais qui suivent avec 22,7%, les Nigériens (13,0%) et les Maliens (11,4%) (graphique 3.5).

**Graphique 3.5 : Répartition (%) de la population par nationalité étrangère selon le milieu de résidence**



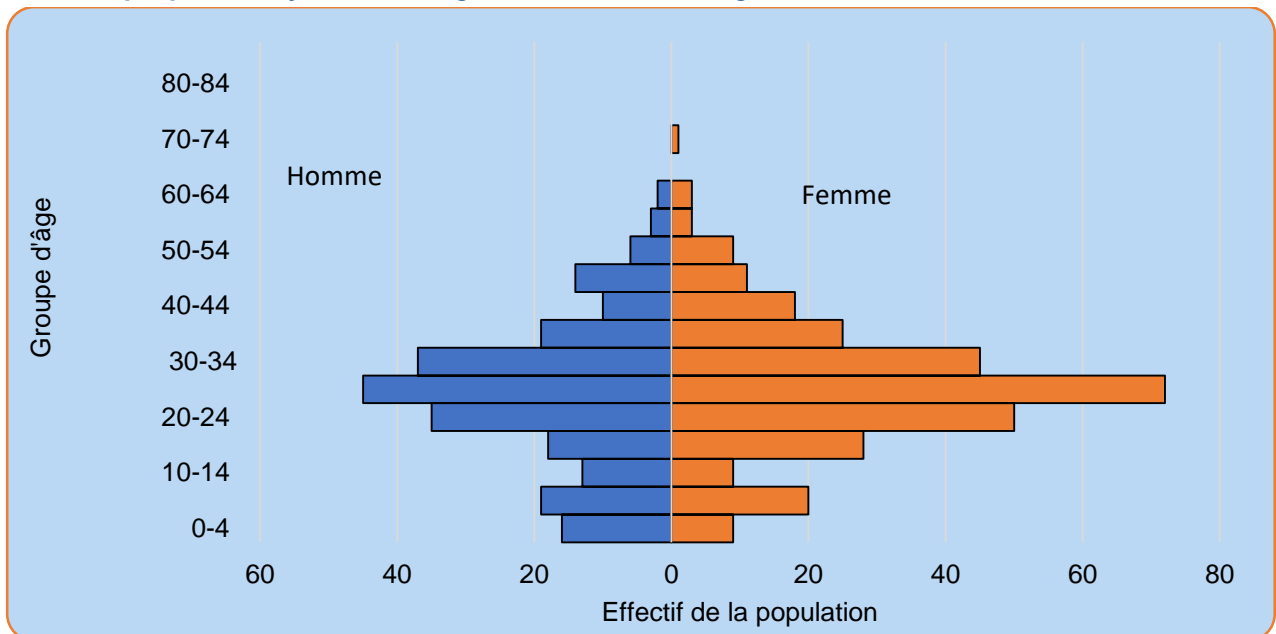
Parmi les principales nationalités étrangères présentes dans les provinces du Centre-Nord, les Togolais sont beaucoup plus représentés que les autres avec 42,3% dans le Sanmatenga, 42,1% dans le Namentenga et 34,9% dans le Bam. Ils sont suivis dans le Namentenga et le Sanmatenga par les Ivoiriens avec respectivement 35,5% et 19,8%. Dans le Bam, ce sont les Nigériens 33,6% qui viennent en seconde position (graphique 3.6).

**Graphique 3.6 : Répartition (%) de la population étrangère par province selon la nationalité**



La pyramide des âges des résidents étrangers présente une allure irrégulière différente de celle des Burkinabè. Cette irrégularité se traduit par des creux (0-19 ans), synonyme d'une faible proportion d'individus et des saillies (20-34 ans) traduisant une proportion élevée d'individus. La population étrangère est beaucoup plus adulte. La répartition par sexe indique qu'au-delà de 15 ans, les femmes sont plus nombreuses que les hommes (graphique 3.7).

**Graphique 3.7 : Pyramide des âges des résidents étrangers**



## Conclusion

L'analyse des données sur les caractéristiques socioculturelles montre que dans la région du Centre-Nord, 67,3% de la population est musulmane, 15,6% est catholique, 13,8% est animiste et, 3,1% est protestante. Les principales langues couramment parlées sont le mooré (88,2%), le fulfuldé (7,9%) et le gourmantché (2,1%). Les Burkinabè représentent 99,9% de la population totale. Parmi la population étrangère, les Togolais sont les plus nombreux (40,4%) suivis des Ivoiriens (20,5%), des Nigériens (15,3%) des Maliens (9,2%) et des Ghanéens (5,8%).



# CHAPITRE 4 : NIVEAU D'INSTRUCTION, ALPHABÉTISATION ET SCOLARISATION

## Introduction

L'éducation constitue un des leviers majeurs sur lequel les pays d'Afrique Subsaharienne peuvent agir pour tirer profit d'un point de vue économique, de la part importante de sa jeunesse (Guenguant, 2011). Elle est également reconnue comme un droit fondamental que les Etats devront garantir à leurs citoyens. Il est donc important d'analyser la situation de l'éducation afin d'informer et d'éclairer les décideurs, les administrateurs, les gestionnaires, les planificateurs et l'ensemble de la communauté éducative.

## Collecte des données

Le 5<sup>e</sup> RGPH, réalisé en 2019, a permis de collecter des informations sur l'éducation à savoir l'alphabétisation, la scolarisation et le niveau d'instruction de la population. Ces informations ont été recueillies pour les personnes âgées de 3 ans ou plus.

La question sur l'alphabétisation était posée en ces termes :

« Est-ce que (NOM) sait lire et écrire couramment dans une langue quelconque ? ».

L'information sur la scolarisation a été recueillie à travers trois questions principalement :

- « (NOM) a-t-il déjà fréquenté ou fréquente-t-il actuellement l'école formelle ? ».
- « En quelle classe est (NOM) actuellement ? » ;
- « Quel est le diplôme le plus élevé obtenu par (NOM) ? ».

Concernant le niveau d'instruction, il a été appréhendé à travers la question suivante : « quelle est la dernière classe achevée avec succès ? ».

## Définition des concepts

### Alphabétisation

Selon l'UNESCO, une personne est dite alphabétisée si « elle sait lire, écrire et comprendre un texte simple relatif à des faits de sa vie quotidienne ».

La définition adoptée dans le cadre du 5<sup>e</sup> RGPH ne prend en compte que les critères de « savoir lire » et de « savoir écrire ». Ainsi, la définition de l'alphabétisé adoptée dans le cadre du présent recensement est moins restrictive et donc conduit à une estimation d'un niveau d'alphabétisation plus élevé que sur la base de la définition de l'UNESCO. Toutefois, il convient de souligner qu'il s'agit de la même définition adoptée au cours des recensements précédents, ce qui permet d'assurer une comparabilité dans le temps de l'ampleur de l'alphabétisation.

Dans le présent rapport, le niveau d'alphabétisation de la population est analysé à partir du taux d'alphabétisation en mettant l'accent sur la population de 15 ans ou plus.

### Scolarisation

Le terme scolarisation décrit, dans cette analyse, le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances et dans le cadre du système d'enseignement formel » (Kobiané, 2006, p.62). C'est une acception large de la scolarisation qui prend en compte plusieurs dimensions : i) l'accès à l'éducation qui différencie les personnes qui ont déjà été dans le système éducatif (qu'ils y soient toujours ou qu'ils n'y soient plus à un moment donné) de celles qui n'ont jamais été à l'école ; ii) la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure

d'enseignement formel au moment du recensement ; iii) le parcours scolaire qui permet d'apprécier la progression au sein du système éducatif (achèvement des différents cycles, redoublements, réussite aux examens, abandons, etc.

### **Population scolaire**

Elle désigne l'ensemble des personnes qui fréquentent une structure d'enseignement scolaire formelle. Ce sont les élèves et étudiants.

Population scolarisable ou en âge d'être scolarisée

Elle correspond aux populations des groupes d'âge officiels de fréquentation à un cycle d'enseignement. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation.

La lettre de politique éducative de 2009 portant organisation du système éducatif burkinabè, fixe les groupes d'âges officiels de fréquentation par cycle d'enseignement. Ce sont :

- 3- 5 ans pour le préscolaire ;
- 6-11 ans pour l'enseignement primaire ;
- 12-15 ans pour l'enseignement post-primaire ;
- 16-18 ans pour l'enseignement secondaire ;
- 19-24 ans pour l'enseignement supérieur.

### **Instruction**

Elle est la capacité pour un individu de savoir lire, écrire et expliquer. A la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en degrés ou cycles.

**Le Taux Brut de Scolarisation (TBS)** d'un cycle d'enseignement donné est le rapport du nombre d'enfants scolarisés dans ce cycle quel que soit leur âge et de l'effectif de la population d'âge officiel de fréquentation à ce cycle. Il peut donc de ce fait être supérieur à 100.

**Le Taux Net de Scolarisation (TNS)** est le rapport de l'effectif de la population d'âge officiel d'un cycle d'enseignement donné, scolarisée à ce cycle et de l'effectif total de la population du même âge.

Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants

C'est le rapport entre le nombre total des étudiants et la population totale multipliée par 100 000. Cet indicateur mesure l'importance de l'accès à l'enseignement supérieur.

### **Taux d'alphabétisation**

Il est le pourcentage de la population de 15 ans et plus qui sait lire et écrire dans une langue donnée, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne. Il est calculé également pour des groupes d'âge spécifiques.

### **Taux d'instruction**

C'est le rapport entre le nombre total des personnes instruites (niveau primaire ou plus) de 6 ans ou plus et le nombre total des personnes âgées de 6 ans ou plus.

## 4.1. ALPHABETISATION

Le taux d’alphabétisation de la population âgée de 15 ans ou plus s’élève à 19,5% dans la région du Centre-Nord. Ce taux est plus élevé dans la province du Bam (23,4%) que dans les provinces du Sanmatenga (22,3%) et du Namentenga (13,0%). Dans toutes les provinces, le taux d’alphabétisation est plus élevé en milieu urbain qu’en milieu rural. De plus, l’analyse du taux d’alphabétisation suivant le sexe met en évidence des inégalités importantes en faveur des hommes. En effet, quelle que soit la province ou le milieu de résidence, le taux d’alphabétisation est nettement plus élevé chez les hommes que chez les femmes (tableau 4.1).

**Tableau 4.1: Taux d’alphabétisation (%) de la population de 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence et le sexe**

Province	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M + F	M	F	M + F	M	F	M + F
Bam	54,2	42,8	48,3	23,5	14,8	18,9	28,4	19,0	23,4
Namentenga	55,7	46,3	50,6	14,0	8,3	10,8	16,3	10,4	13,0
Sanmatenga	52,1	41,2	46,4	20,8	12,6	16,1	27,7	18,0	22,3
<b>Centre-Nord</b>	<b>53,0</b>	<b>42,3</b>	<b>47,4</b>	<b>19,0</b>	<b>11,6</b>	<b>14,9</b>	<b>24,2</b>	<b>15,7</b>	<b>19,5</b>

M=Masculin ; F=Féminin ; M+F=Ensemble

Kaya (35,3%), Kongoussi (32,7%) et Korsimoro (37,8%) sont les communes qui enregistrent les taux d’alphabétisation les plus élevés. A l’inverse, les communes de Bouroum (5,8%) et de Nagbingou (6,3%) sont les communes qui présentent les taux les plus faibles. Il convient de noter que, quelle que soit la commune, le taux d’alphabétisation est plus élevé chez les hommes que chez les femmes (tableau 4.2).

**Tableau 4.2: Taux d’alphabétisation (%) de la population de 15 ans ou plus par commune selon le sexe**

Commune	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Bourzanga	14,6	9,2	11,7
Guibaré	22,5	14,8	18,2
Kongoussi	38,6	27,4	32,7
Nasséré	NC	NC	NC
Rollo	17,6	9,8	13,5
Rouko	21,8	14,1	17,6
Sabcé	30,2	20,8	25,3
Tikaré	27,1	17,7	22,1
Zimtanga	NC	NC	NC
<b>Total Bam</b>	<b>28,4</b>	<b>19</b>	<b>23,4</b>
Boala	15,7	7,1	10,4
Boulsa	26,9	18,7	22,2
Bouroum	8,0	3,8	5,8
Dargo	19,7	13,3	16,1
Nagbingou	8,4	4,4	6,3
Tougouri	12,8	6,7	9,4
Yalgo	16,5	11,9	14,2

Commune	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Zéguédéguin	18,3	10,6	13,9
<b>Total Namentenga</b>	<b>16,3</b>	<b>10,4</b>	<b>13</b>
Barsalogho	NC	NC	NC
Boussouma	21,9	13,7	17,3
Dablo	NC	NC	NC
Kaya	40,9	30,4	35,3
Korsimoro	33,6	22,8	27,6
Mané	17,3	10,9	13,9
Namissiguima	NC	NC	NC
Pensa	NC	NC	NC
Pibaoré	17,3	7,9	11,5
Pissila	17,1	9,9	12,8
Ziga	14,2	6,5	9,5
<b>Total Sanmatenga</b>	<b>27,7</b>	<b>18</b>	<b>22,3</b>
<b>Centre-Nord</b>	<b>24,2</b>	<b>15,7</b>	<b>19,5</b>

Dans la région, seulement 4,5% de la population de 15 ans ou plus sont alphabétisés dans une des langues nationales. Le taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans ou plus en langues nationales est plus élevé chez les hommes que chez les femmes quelle qu'en soit la province. On note que 18,4% des personnes de 15 ans ou plus dans cette région sont alphabétisées dans au moins une langue étrangère. Ce taux est de 23,0% chez les hommes contre 14,7% chez les femmes. Selon la province, les taux d'alphabétisation les plus élevés selon la langue d'alphabétisation se trouvent dans le Bam avec 5,8% pour les langues nationales et 22,1% pour les langues étrangères. Le Namentenga demeure la province la moins alphabétisées (tableau 4.3).

**Tableau 4.3: Taux d'alphabétisation (%) de la population de 15 ans ou plus par province selon la langue alphabétisation**

Province	Langues nationales			Langues étrangères			Ensemble		
	M	F	M + F	M	F	M + F	M	F	M + F
Bam	7,1	4,7	5,8	27,0	17,7	22,1	28,4	19,0	23,4
Namentenga	5,0	3,1	4,0	14,8	9,1	11,7	16,3	10,4	13,0
Sanmatenga	5,5	3,2	4,2	26,7	17,2	21,4	27,7	18,0	22,3
<b>Centre-Nord</b>	<b>5,7</b>	<b>3,5</b>	<b>4,5</b>	<b>23,0</b>	<b>14,7</b>	<b>18,4</b>	<b>24,2</b>	<b>15,7</b>	<b>19,5</b>

Suivant les groupes d'âge spécifiques, le taux d'alphabétisation s'élève à 34,2% chez les personnes âgées de 15 à 24 ans, à 26,4% chez celles âgées de 15 à 35 ans, à 20,7% chez celles de 15-64 ans et à 11,4% chez les individus âgés de 25 ans ou plus dans la région du Centre-Nord. Le taux d'alphabétisation est plus élevé chez les hommes que chez les femmes quel que soit le groupe d'âge considéré. Selon la province, les taux d'alphabétisation les plus élevés se trouvent dans le Sanmatenga pour les tranches d'âges des 15-24 ans avec 40,6% et 15-35 ans avec 31,1%. Pour les groupes d'âge des 15-64 ans et 25 ans ou plus, les taux les plus élevés se rencontrent dans le Bam avec respectivement 24,6% et 14,4%. Les taux les plus faibles s'observe dans le Namentenga (tableau 4.4).

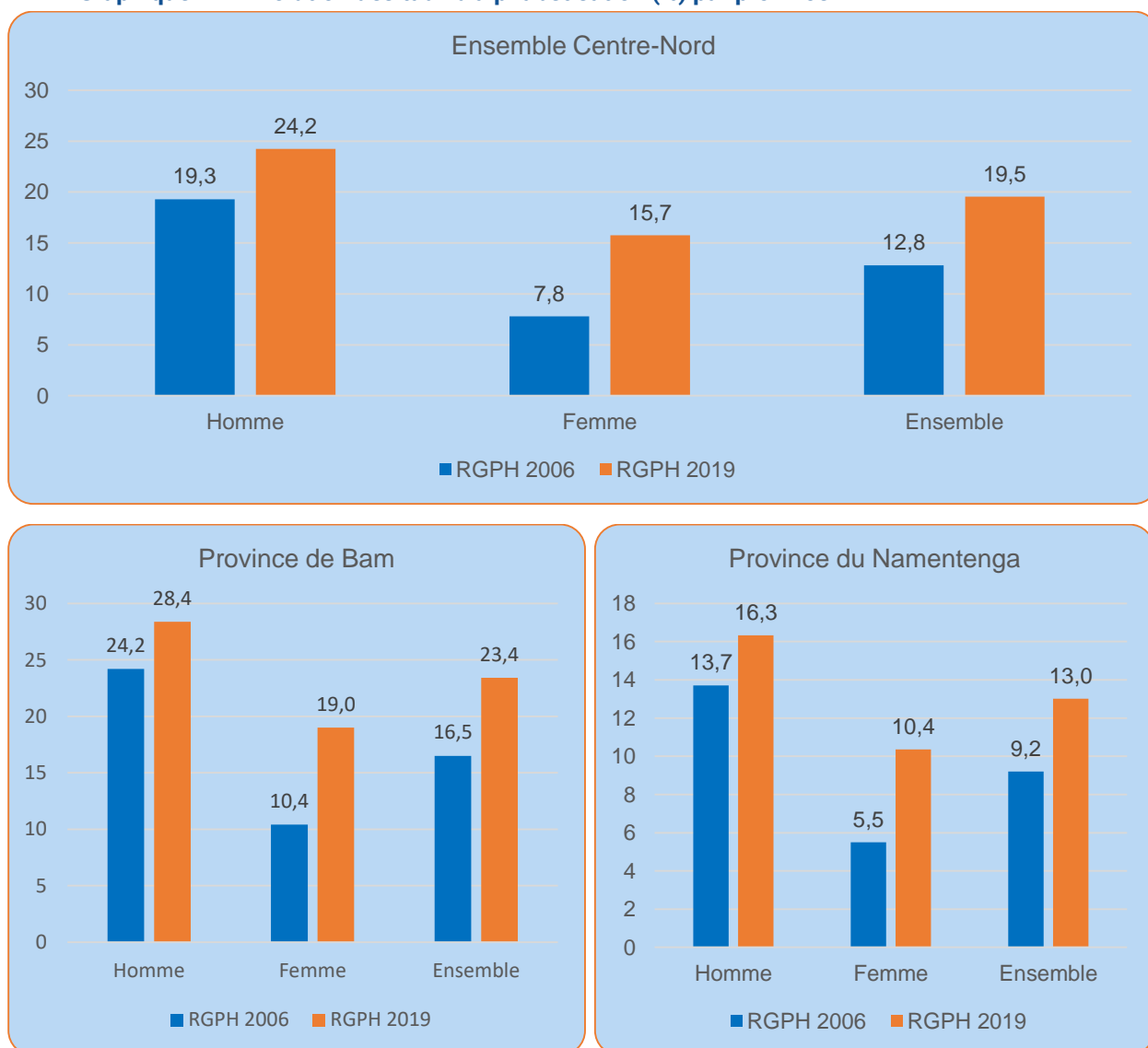


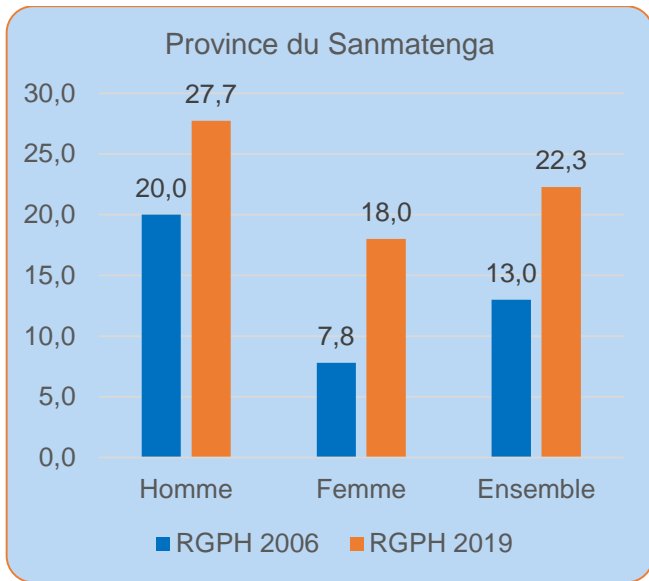
**Tableau 4.4: Taux d'alphabétisation (%) par province selon le groupe d'âge spécifique**

Province	Groupe d'âge											
	15-24			15-35			15-64			25 ans ou plus		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Bam	43,3	36,3	39,5	35,3	26,5	30,6	29,7	20,1	24,6	20,2	9,1	14,4
Namentenga	26,2	19,5	22,4	21,7	14,2	17,4	17,2	10,9	13,7	10,9	4,8	7,6
Sanmatenga	45,5	36,7	40,6	37,5	26,2	31,1	29,7	19,2	23,8	18,3	8,3	12,6
<b>Centre-Nord</b>	<b>38,7</b>	<b>30,7</b>	<b>34,2</b>	<b>31,8</b>	<b>22,2</b>	<b>26,4</b>	<b>25,6</b>	<b>16,7</b>	<b>20,7</b>	<b>16,4</b>	<b>7,4</b>	<b>11,4</b>

Le taux d'alphabétisation a connu une augmentation entre 2006 et 2019 en passant de 12,8% en 2006 à 19,5% en 2019 dans la région. Cette augmentation a été plus importante dans la province du Sanmatenga que dans le Bam et dans le Namentenga. Elle a également été plus importante chez les femmes que chez les hommes, tant pour l'ensemble de la région que pour chacune des trois provinces (graphique 4.1).

**Graphique 4.1: Evolution des taux d'alphabétisation (%) par province**





## 4.2. INSTRUCTION

La répartition de la population résidente de 03 ans ou plus par niveau d'instruction laisse observer une prépondérance des personnes sans aucun niveau d'instruction. Pour l'ensemble de la région, 73,4% des personnes n'ont aucun niveau d'instruction et 17,3% ont le niveau primaire. Seulement 0,5% des habitants de la région âgés de 03 ans ou plus ont atteint le niveau supérieur.

L'analyse du niveau d'instruction suivant le milieu de résidence et le sexe met en évidence un désavantage du milieu rural par rapport au milieu urbain et des femmes par rapport aux hommes.

En effet, le pourcentage des personnes sans niveau d'instruction est plus élevé en milieu rural (77,1%) qu'en milieu urbain (48,3%) et chez les femmes (76,4%) que chez les hommes (70,0%).

La proportion des personnes de 03 ans ou plus ayant le niveau primaire s'élève à 17,2% pour l'ensemble de la région et à 24,1% et 16,3% respectivement en milieu urbain et en milieu rural (tableau 4.5).

**Tableau 4.5: Répartition (%) de la population résidente de 3 ans ou plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe**

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Aucun	44,6	51,8	48,3	73,8	80,0	77,1	70,0	76,4	73,4
Primaire	25,5	22,8	24,1	18,6	14,1	16,3	19,5	15,3	17,2
Post-primaire	15,3	16,5	16,0	5,5	4,9	5,2	6,8	6,4	6,6
Secondaire	11,4	7,7	9,5	1,7	0,9	1,2	3,0	1,7	2,3
Supérieur	3,2	1,2	2,1	0,4	0,1	0,2	0,7	0,2	0,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

M=Masculin ; F=Féminin ; M+F=Ensemble

Le niveau d'instruction des personnes âgées de 06 ans ou plus présente les mêmes tendances et inégalités que celui des 03 ans ou plus. En effet, on note une prépondérance des personnes sans niveau d'instruction et un plus faible accès à l'instruction en milieu rural (73,8%) qu'en milieu urbain (43,2%) et chez les femmes (73,4%) que chez les hommes (65,5%) (tableau 4.6).

**Tableau 4.6: Répartition (%) de la population résidente de 6 ans ou plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe**

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Aucun	38,9	47,2	43,2	69,7	77,3	73,8	65,5	73,4	69,7
Primaire	27,8	24,8	26,2	21,5	16,0	18,5	22,4	17,1	19,6
Post-primaire	17,1	18,3	17,7	6,4	5,6	6,0	7,9	7,2	7,5
Secondaire	12,7	8,5	10,5	2,0	1,0	1,4	3,4	2,0	2,7
Supérieur	3,5	1,2	2,4	0,4	0,1	0,3	0,8	0,3	0,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Parmi les personnes âgées de 10 ans ou plus de la région du Centre-Nord, 28,1% sont instruites, c'est-à-dire, ont au moins le niveau primaire. Ce taux d'instruction est de 21,2% chez les individus de 15 ans ou plus et de 11,2% chez ceux de 25 ans ou plus. Quel que soit le groupe d'âge considéré et la province, le taux d'instruction est plus élevé chez les hommes que chez les femmes (tableau 4.7).

**Tableau 4.7: Taux d'instruction de la population des groupes d'âges spécifiques par province selon le sexe**

Province	10 ans ou plus			15 ans ou plus			25 ans ou plus		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Bam	38,9	29,4	34,0	32,1	21,1	26,3	21,1	9,6	15,0
Namentenga	21,0	15,2	17,8	16,0	10,5	12,9	8,8	4,0	6,2
Sanmatenga	38,4	28,1	32,7	30,5	19,8	24,5	18,3	8,6	12,8
<b>Centre-Nord</b>	<b>32,8</b>	<b>24,2</b>	<b>28,1</b>	<b>26,2</b>	<b>17,1</b>	<b>21,2</b>	<b>15,9</b>	<b>7,3</b>	<b>11,2</b>

Chez les jeunes de 15-24 ans, le taux d'instruction est de 39,2%, avec un niveau plus élevé chez les hommes (45,1%) que chez les femmes (34,5%). Le taux d'instruction est de 29,7% et 22,5% respectivement chez les jeunes de 15-35 ans et chez les personnes de 15-64 ans. Les femmes sont plus défavorisées que les hommes en matière d'accès à l'instruction quelle que soit la province considérée (tableau 4.8).

**Tableau 4.8 : Taux d'instruction des personnes potentiellement actives par province selon le sexe**

Province	15-24 ans			15-35 ans			15-64 ans		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Bam	52,3	41,4	46,4	41,9	29,9	35,5	33,8	22,5	27,8
Namentenga	28,9	21,2	24,5	23,0	14,9	18,3	17,1	11,0	13,7
Sanmatenga	53,4	41,4	46,7	43,1	29,3	35,2	32,8	21,2	26,2
<b>Centre-Nord</b>	<b>45,1</b>	<b>34,5</b>	<b>39,2</b>	<b>36,3</b>	<b>24,6</b>	<b>29,7</b>	<b>28,0</b>	<b>18,1</b>	<b>22,5</b>

Les taux d'instruction les plus élevés s'observent dans les communes de Kaya (47,2%), de Korsimoro (46,0%), de Kongoussi (44,6%) et de Sabcé (43,2%) alors que les taux les plus faibles sont enregistrés dans les communes de Nagbingou (9,8%) et de Bouroum (7,5%). On constate que quelle que soit la commune, le taux d'instruction est plus élevé chez les hommes que chez les femmes (tableau 4.9).

**Tableau 4.9: Taux d'instruction de la population de 6 ans ou plus par commune selon le sexe**

Commune	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Bourzanga	21,4	16,0	18,6
Guibaré	39,2	29,6	34,0
Kongoussi	48,8	40,5	44,6
Nasséré	NC	NC	NC
Rollo	26,5	20,2	23,3
Rouko	41,5	32,7	36,9
Sabcé	47,5	39,0	43,2
Tikaré	42,5	31,5	36,8
Zimtanga	NC	NC	NC
<b>Total Bam</b>	<b>40,7</b>	<b>32,3</b>	<b>36,3</b>
Boala	26,3	15,1	19,9
Boulsa	36,5	28,6	32,2
Bouroum	9,2	6,0	7,5
Dargo	27,5	21,2	24,1
Nagbingou	11,7	7,9	9,8
Tougouri	17,6	12,1	14,7
Yalgo	20,1	16,6	18,4
Zéguédéguin	23,7	16,4	19,7
<b>Total Namentenga</b>	<b>22,2</b>	<b>16,6</b>	<b>19,2</b>
Barsalogo	NC	NC	NC

Commune	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Boussouma	39,4	31,1	35,0
Dablo	NC	NC	NC
Kaya	51,7	43,2	47,2
Korsimoro	51,1	41,5	46,0
Mané	31,7	25,7	28,6
Namissiguima	NC	NC	NC
Pensa	NC	NC	NC
Pibaoré	29,5	17,8	22,9
Pissila	29,5	20,0	24,1
Ziga	24,8	15,9	19,8
<b>Total Sanmatenga</b>	<b>40,5</b>	<b>31,3</b>	<b>35,5</b>
<b>Centre-Nord</b>	<b>34,5</b>	<b>26,6</b>	<b>30,3</b>

### 4.3. SCOLARISATION

#### 4.3.1. Statut scolaire des enfants en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans)

L'analyse du statut scolaire des enfants en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans)<sup>2</sup> suivant le milieu de résidence et le sexe montre que 51,5% des enfants de la région n'ont jamais fréquenté l'école. Cette proportion est de 24,5% en milieu urbain contre 55,0% en milieu rural et légèrement plus élevée chez les filles que chez les garçons quel que soit le milieu de résidence.

La déscolarisation concerne 15,1% des enfants de 6-16 ans de la région. Elle est plus forte en milieu urbain (18,4%) qu'en milieu rural (14,7%) mais touche un peu plus les garçons (16,1%) que les filles (14,2%).

Le poids des enfants scolarisés s'élève à 33,4% pour l'ensemble de la région et est deux fois plus élevé en milieu urbain (72,8%) qu'en milieu rural (36,6%). Les écarts entre les filles et les garçons sont faibles en milieu urbain et reste identique en milieu rural (tableau 4.10).

**Tableau 4.10: Répartition par statut scolaire de la population en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans) selon le milieu de résidence et le sexe**

Statut scolaire	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Jamais fréquenté	23,7	25,3	24,5	54,0	56,0	55,0	50,7	52,3	51,5
Déscolarisé	19,0	17,8	18,4	15,7	13,7	14,7	16,1	14,2	15,1
Scolarisé	57,3	56,9	57,1	30,3	30,3	30,3	33,2	33,5	33,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

M=Masculin ; F=Féminin ; M+F=Ensemble

Les communes de Korsimoro (23,9%) et de Sabcé (28,9%) présentent les pourcentages d'enfants jamais scolarisés les plus faibles et les pourcentages d'enfants scolarisés les plus élevés. A contrario, ce sont les communes de Bouroum (87,6%), Nagbingou (83,6%), Tougouri (76,3%), Bourzanga (71,8%) et Yalgo (70,0%) qui enregistrent les pourcentages d'enfants jamais scolarisés les plus élevés et les pourcentages d'enfants scolarisés les plus faibles (tableau 4.11).

<sup>2</sup> Loi N°013-2007/AN Portant Loi d'orientation de l'éducation

**Tableau 4.11: Répartition (%) de la population en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans) par commune selon le statut scolaire**

Commune	Statut scolaire			
	Jamais fréquenté	Déscolarisé	Scolarisé	Total
Bourzanga	71,8	18,1	10,1	100,0
Guibaré	36,4	9,4	54,3	100,0
Kongoussi	36,6	14,5	48,9	100,0
Nasséré	NC	NC	NC	NC
Rollo	60,0	20,0	20,0	100,0
Rouko	33,8	14,5	51,8	100,0
Sabcé	28,9	14,1	57,0	100,0
Tikaré	37,7	18,2	44,1	100,0
Zimtanga	NC	NC	NC	NC
<b>Total Bam</b>	<b>42,3</b>	<b>15,5</b>	<b>42,1</b>	<b>100,0</b>
Boala	66,3	12,4	21,3	100,0
Boulsa	50,1	16,8	33,1	100,0
Bouroum	87,6	7,0	5,4	100,0
Dargo	60,4	23,7	16,0	100,0
Nagbingou	83,6	12,7	3,8	100,0
Tougouri	76,3	10,1	13,6	100,0
Yalgo	70,0	13,4	16,6	100,0
Zéguédéguin	69,3	9,3	21,4	100,0
<b>Total Namentenga</b>	<b>69,1</b>	<b>13,0</b>	<b>17,9</b>	<b>100,0</b>
Barsalogo	NC	NC	NC	NC
Boussouma	34,6	16,4	49,0	100,0
Dablo	NC	NC	NC	NC
Kaya	30,4	21,4	48,2	100,0
Korsimoro	23,9	10,3	65,7	100,0
Mané	46,5	17,9	35,6	100,0
Namissiguima	NC	NC	NC	NC
Pensa	NC	NC	NC	NC
Pibaoré	60,3	15,0	24,7	100,0
Pissila	59,1	14,0	26,9	100,0
Ziga	62,6	13,4	24,1	100,0
<b>Total Sanmatenga</b>	<b>42,1</b>	<b>16,6</b>	<b>41,2</b>	<b>100,0</b>
<b>Centre-Nord</b>	<b>51,5</b>	<b>15,1</b>	<b>33,4</b>	<b>100,0</b>

### 4.3.2. Niveau d'instruction de la population scolaire

Dans l'ensemble des communes de la région, on note un faible développement de l'enseignement préscolaire. En effet, parmi les élèves âgés de 03 ans ou plus, la proportion de ceux qui sont au préscolaire varie d'un minimum de 0,2% à un maximum de 2,1%. L'enseignement primaire est le plus développé, avec une proportion de 66,6% pour l'ensemble de la région. Entre les communes, le poids des élèves du primaire varie d'un minimum de 56,9% à Kaya à un maximum de 81,8% à Pibaoré. A partir du cycle primaire, le poids des élèves par cycle diminue au fur et à mesure qu'on avance dans le système éducatif dans toutes les communes, pour atteindre des niveaux très faibles au supérieur (tableau 4.12).

**Tableau 4.12: Répartition (%) de la population scolaire de 3 ans ou plus par commune selon le niveau d'études atteint**

Commune	Niveau d'étude atteint					
	Pré-scolaire	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Bourzanga	0,2	71,0	21,3	4,3	3,3	100,0
Guibaré	0,3	71,5	22,8	4,8	0,6	100,0
Kongoussi	1,4	61,1	25,3	10,5	1,7	100,0
Nasséré	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Rollo	0,4	72,3	20,7	5,7	0,8	100,0
Rouko	0,7	72,5	21,7	4,5	0,7	100,0
Sabcé	0,7	66,6	25,6	6,5	0,7	100,0
Tikaré	0,5	73,1	20,9	4,9	0,6	100,0
Zimtanga	NC	NC	NC	NC	NC	NC
<b>Total Bam</b>	<b>0,9</b>	<b>66,7</b>	<b>23,7</b>	<b>7,5</b>	<b>1,2</b>	<b>100,0</b>
Boala	0,2	79,3	16,9	3,0	0,6	100,0
Boulsa	1,2	60,6	25,6	11,6	1,0	100,0
Bouroum	0,5	78,3	17,9	2,9	0,5	100,0
Dargo	2,0	71,0	20,1	6,3	0,6	100,0
Nagbingou	0,2	72,8	22,7	3,3	0,9	100,0
Tougouri	0,9	70,5	21,3	6,3	1,0	100,0
Yalgo	0,2	75,2	19,4	4,1	1,1	100,0
Zéguédéguin	0,4	70,6	23,8	4,7	0,5	100,0
<b>Total Namentenga</b>	<b>0,9</b>	<b>67,6</b>	<b>22,7</b>	<b>7,9</b>	<b>0,9</b>	<b>100,0</b>
Barsalogo	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Boussouma	0,8	72,0	21,6	5,0	0,6	100,0
Dablo	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Kaya	2,1	56,9	26,1	12,4	2,5	100,0
Korsimoro	1,7	66,3	23,4	7,7	0,8	100,0
Mané	0,9	75,5	18,7	4,3	0,6	100,0
Namissiguima	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Pensa	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Pibaoré	0,2	81,8	14,8	2,8	0,4	100,0
Pissila	0,5	74,8	20,0	4,1	0,6	100,0
Ziga	1,1	74,2	21,1	3,2	0,5	100,0
<b>Total Sanmatenga</b>	<b>1,4</b>	<b>66,3</b>	<b>23,0</b>	<b>8,0</b>	<b>1,4</b>	<b>100,0</b>
<b>Centre-Nord</b>	<b>1,2</b>	<b>66,6</b>	<b>23,1</b>	<b>7,8</b>	<b>1,2</b>	<b>100,0</b>

## Conclusion

Des informations collectées lors du 5e RGPH, il ressort que dans la région du Centre-Nord, le taux d'alphabétisation de la population de 15 ans ou plus s'élève à 19,5%. Aussi, on note que 73,4% des personnes âgées de 03 ans ou plus n'ont aucun niveau d'instruction et 17,3% ont le niveau primaire tandis que seulement 0,5% ont atteint le niveau supérieur.

Parmi les enfants en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans), seulement 33,4% sont scolarisés alors que 51,5% de ces enfants n'ont jamais fréquenté l'école. Le niveau de la scolarisation demeure peu satisfaisant surtout au préscolaire et au supérieur.

L'accès à l'éducation est plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain. Il est également plus faible chez les femmes que chez les hommes.





## CHAPITRE 5 : ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE

### Introduction

L'étude de l'état matrimonial permet de connaître la situation de la population par rapport au mariage. La nuptialité a un intérêt dans la mesure où celle-ci a une incidence sur la dynamique de population par l'intermédiaire de la fécondité. D'après le dictionnaire démographique multilingue, l'étude de la nuptialité comprend essentiellement celle des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence, au sein des populations, de mariages ou unions légitimes, c'est-à-dire entre individus de sexe différent, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume, et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières.

### Collecte des données

Les questions relatives à l'état matrimonial et à la nuptialité, formulées dans le questionnaire, ont été posées aux individus âgés de 12 ans et plus lors de la collecte des données du recensement de 2019. La question permettant de traiter l'état matrimonial et la nuptialité a été formulée de la manière suivante : Est-ce que (NOM) vit avec une (des) femme(s) (un homme) ?

### Définition des concepts

#### Etat matrimonial

L'état matrimonial est la situation d'un homme ou d'une femme par rapport au mariage ou à la vie en union. Les personnes interrogées ont répondu à la question en référence à la situation au moment du recensement. La question portant sur le type de mariage est une question supplémentaire qui vient clarifier le type de mariage contracté par les répondants. Par ailleurs, le mariage représente qu'une modalité de l'état matrimonial.

#### Le mariage

Selon le code des personnes et de la famille, le mariage est la célébration d'une union entre un homme et une femme et repose sur les principes de l'égalité des droits et des devoirs entre époux. Ce code distingue deux (02) types de mariage : le mariage informel et le mariage formel. Le premier s'observe pour toute célébration nuptiale autre que celle à l'état civil (coutumier et religieux) et le second seulement dans le cas de célébration nuptiale à l'état civil (légal).

Cependant, pour tenir compte des réalités sociales et des pratiques courantes, le 5e RGPH a pris en compte l'ensemble des types d'unions, à savoir célibataire, marié, veuf, divorcé, en union libre.

#### Est mariée ou en union

Dans le cadre de cette étude, est mariée ou en union libre, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment de la collecte des données, n'est pas célibataire et qui a déclaré être mariée ou en union. D'après cette définition, le mariage peut être célébré civilement, religieusement ou selon les rites coutumiers.

Par ailleurs, le mariage ne représentait qu'une modalité de l'état matrimonial. Le concept d'état matrimonial désignant la situation conjugale d'une personne : célibataire, marié, veuf, divorcé, en union libre.

#### Est célibataire

Toute personne âgée de 12 ans ou plus, qui n'est pas mariée, qui n'a jamais été mariée et qui a déclaré être célibataire au moment de la collecte des données.

### **Est veuf ou veuve**

Toute personne âgée de 12 ans ou plus qui, au moment de la collecte des données, n'est pas célibataire et a déclaré être veuf ou veuve. D'après cette définition, l'union a été rompue par suite du décès de l'un des conjoints. Toutefois, un polygame dont l'une des épouses est décédée, demeure toujours marié.

Toute personne de 12 ans ou plus qui a rompu tous les liens (légaux, coutumiers ou religieux) qui l'unissait avec son conjoint ou sa conjointe et qui ne s'est pas remariée, est considérée comme divorcée. Cependant, un polygame divorcé d'avec l'une de ses épouses demeure marié. Toute personne de 12 ans et plus qui a été abandonnée ou qui est séparée de son conjoint ou de sa conjointe légalement ou non mais dont le divorce n'a pas été prononcé est considérée comme étant en séparation. Toutefois, un homme polygame séparé de l'une de ses épouses, demeure marié. On peut aussi retenir que les personnes classées comme "séparés" comprennent les personnes séparées de mariage légal aussi bien que ceux de mariages reconnus socialement.

Est considérée comme en union libre toute personne de 12 ans et plus vivant avec une autre de sexe différent sans que le mariage civil, coutumier ou religieux ait été célébré.

### **Nuptialité**

L'étude de la nuptialité comprend essentiellement celle des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence au sein des populations, de mariages ou unions légitimes, c'est à dire d'unions entre individus de sexes différents instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières (d'après le dictionnaire démographique multilingue).

### **Age médian au premier mariage**

L'âge médian au premier mariage est l'âge auquel a lieu le mariage dont le rang est égal à la moitié du nombre total de mariages.

### **Age moyen au premier mariage**

C'est une moyenne pondérée des âges au mariage avec l'hypothèse que les mariages se répartissent uniformément entre deux (02) anniversaires successifs.

### **Célibat définitif**

C'est la proportion des célibataires dont la probabilité de se marier est supposée nulle.

**Quotient de nuptialité** : C'est la probabilité pour les célibataires d'âge  $x$  de se marier avant l'âge suivant  $x+1$ .

## 5.1. ETAT MATRIMONIAL

Les systèmes matrimoniaux diffèrent d'une société à une autre. Le mariage se présente généralement en Afrique comme une affaire familiale dans laquelle les populations se reconnaissent. Cependant, chaque société a, concernant le mariage, des spécificités qui lui sont propres.

Les niveaux de l'état matrimonial de la population résidente selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et la province sont présentés dans cette partie.

### 5.1.1. Etat matrimonial de la population

La répartition de la population de 12 ans ou plus de la région selon l'état matrimonial indique que 36,1% de cette population est célibataire et que plus de la moitié (58,4%) est mariée. La proportion des veufs et veuves est de 4,0%, celle des divorcés/séparés 0,5% et les personnes en union libre représentent 1,0% (tableau 5.1).

Il existe cependant, des disparités selon le sexe. En effet, la proportion des hommes célibataires (45,8%) est supérieure à celle des femmes célibataires (28,1%). La situation inverse est observée au niveau des mariés, des veufs, des divorcés et des unions libres où les femmes sont en plus grande proportion par rapport aux hommes.

Les ruptures d'union sont très faibles de manière générale (moins de 1%), ce qui dénote d'une certaine stabilité les liens du mariage.

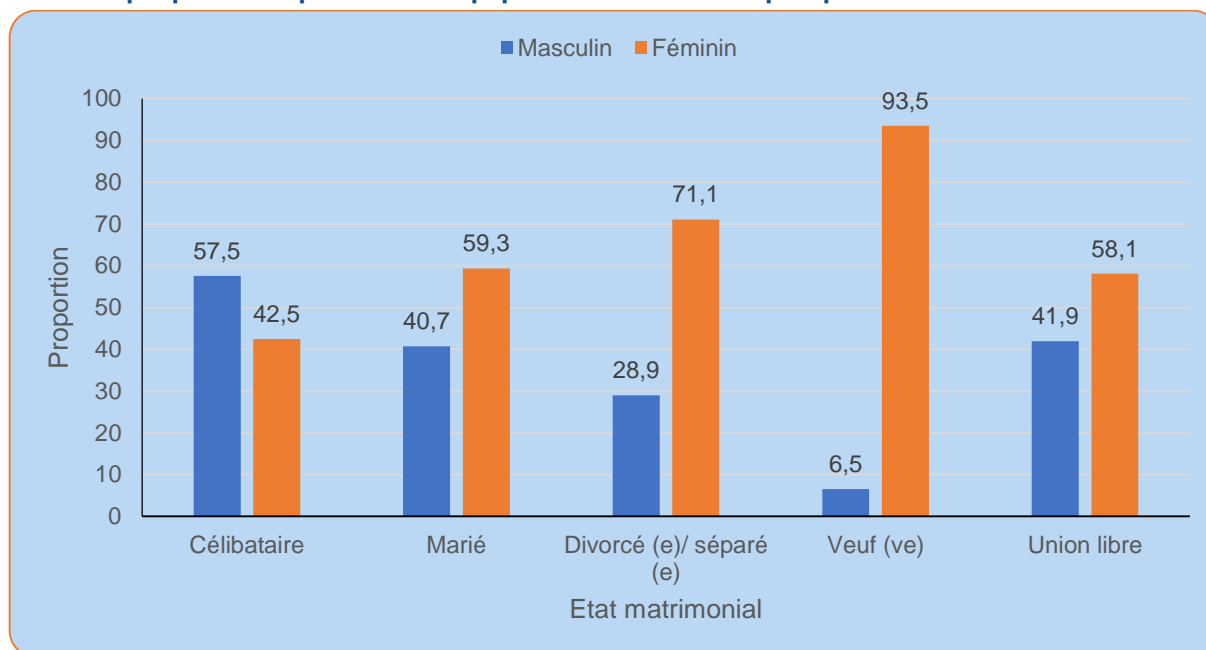
Le veuvage est cependant plus représenté chez les femmes (6,8%) contre 0,6% pour les hommes.

**Tableau 5.1: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe**

Etat matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	45,8	28,1	36,1
Marié	52,4	63,4	58,4
Divorcé/séparé	0,3	0,7	0,5
Veuf (ve)	0,6	6,8	4,0
Union libre	0,9	1,0	1,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

En considérant la répartition de chaque état matrimonial par sexe, en dehors des célibataires où les hommes sont majoritaires (57,5%), les proportions sont plus élevées chez les femmes pour tous les autres états matrimoniaux.

**Graphique 5.1: Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe (%)**



### 5.1.2. Etat matrimonial et milieu de résidence

La distribution de la population âgée de 12 ans ou plus met en évidence des inégalités par état matrimonial entre le milieu urbain et le milieu rural.

La proportion des célibataires est plus élevée en milieu urbain (44,2%) qu'en milieu rural (34,5%). Cependant, les mariés sont plus représentés en milieu rural (59,8%) qu'en milieu urbain (50,2%). Tandis que les proportions des divorcés/séparés sont les mêmes en milieu urbain et en milieu rural ; les veuf (ves) sont plus représentés en milieu rural. Les unions libres se distinguent avec une proportion 2 fois plus élevée dans le milieu urbain par rapport au milieu rural (tableau 5.2).

**Tableau 5.2: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le milieu de résidence**

Etat matrimonial	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Célibataire	44,2	34,8	36,1
Marié	50,2	59,8	58,4
Divorcé/séparé	0,5	0,5	0,5
Veuf	3,3	4,1	4,0
Union libre	1,8	0,8	1,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 5.1.3. Etat matrimonial et âge

L'état matrimonial est également influencé par l'âge. Ainsi, de manière générale, le célibat est plus constaté au sein des jeunes, le mariage et les unions libres plus représentés dans la population adulte. La proportion des célibataires diminue progressivement avec l'âge. Elle passe de 98,6% pour les 12-14 ans à 1,7% pour les 60 ans ou plus. La proportion des mariés quant à elle augmente avec l'âge suivie d'une tendance à la baisse à partir de 50 ans puis accentuée pour les 60 ans ou plus. Les ruptures d'union suite à la perte du conjoint augmentent également avec l'âge.

Cependant, elles sont plus nombreuses à partir de 50 ans.

L'analyse selon le sexe indique que la proportion des célibataires hommes est supérieure à celle des femmes, sauf dans la tranche d'âge des 60 ans ou plus.

Au niveau des mariés, la proportion des hommes mariés a amorcé une tendance à la hausse à partir des 25 ans et demeure élevée jusqu'aux 60 ans ou plus. Par contre, la proportion des femmes mariées décroît à partir de 60 ans ou plus. La proportion des veuves est plus élevée que celle des veufs quel que soit l'âge, avec une prédominance des veuves pour les 60 ans ou plus (tableau 5.3).

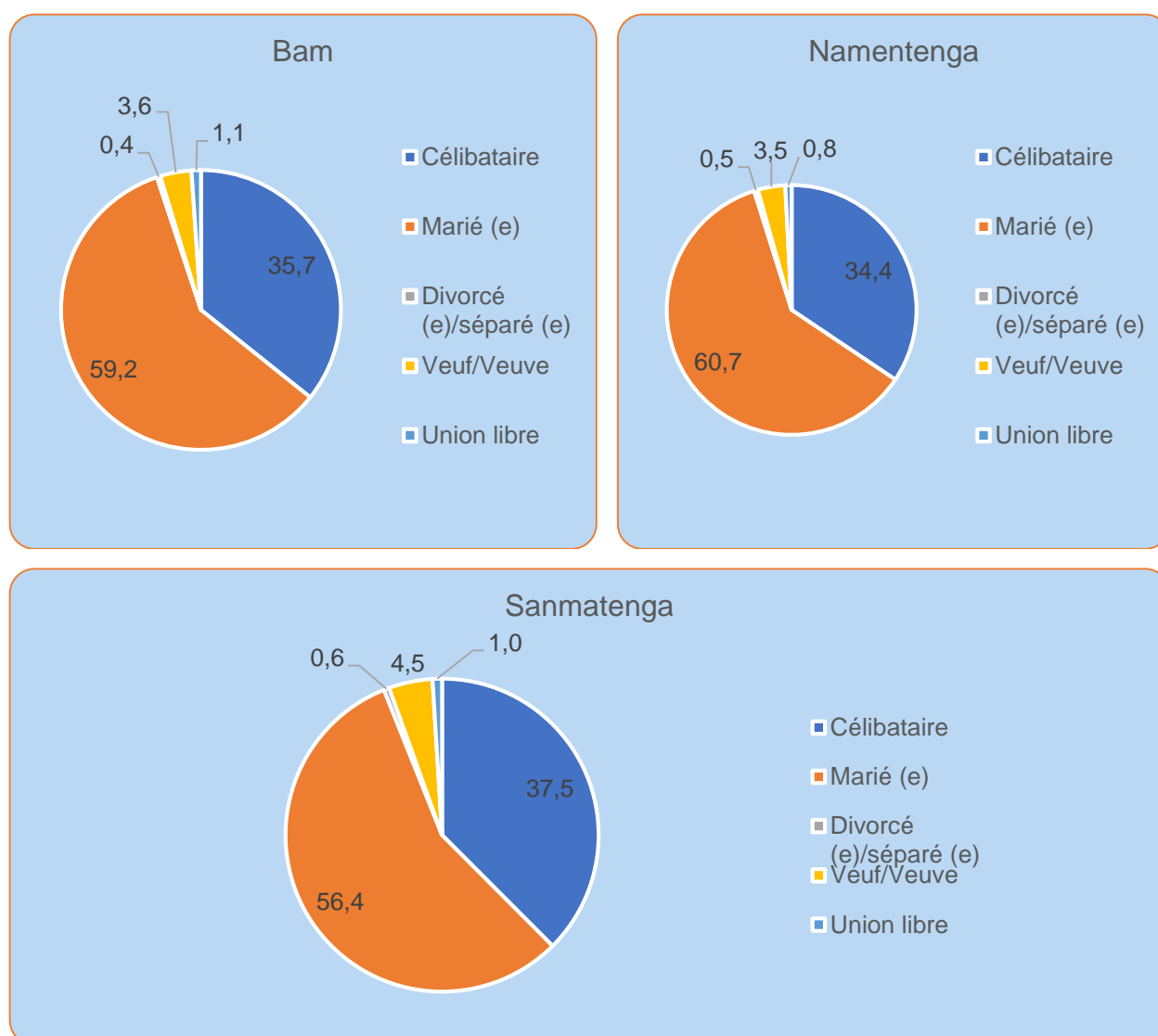
**Tableau 5.3: Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe**

Groupe d'âge	Célibataire	Marié(e)	Divorcé(e)/ Séparé(e)	Veuf/Veuve	Union libre	Total
<b>Masculin</b>						
12-14	98,6	0,9	0,0	0,0	0,5	100
15-19	96,5	3,0	0,0	0,0	0,5	100
20-24	70,4	28,4	0,2	0,1	1,0	100
25-29	32,8	65,0	0,4	0,1	1,6	100
30-34	13,7	83,7	0,6	0,3	1,7	100
35-39	7,1	90,7	0,6	0,4	1,3	100
40-44	3,8	93,9	0,7	0,6	1,0	100
45-49	2,9	95,1	0,6	0,7	0,7	100
50-54	2,4	95,6	0,5	1,1	0,5	100
55-59	1,9	95,7	0,6	1,4	0,4	100
60 ou +	1,7	93,9	0,4	3,4	0,6	100
<b>Ensemble</b>	<b>45,8</b>	<b>52,4</b>	<b>0,3</b>	<b>0,6</b>	<b>0,9</b>	<b>100</b>
<b>Féminin</b>						
12-14	98,1	1,4	0,0	0,0	0,4	100
15-19	66,1	32,7	0,1	0,1	0,9	100
20-24	19,7	77,9	0,5	0,3	1,7	100
25-29	7,2	90,3	0,6	0,5	1,3	100
30-34	3,5	93,2	0,8	1,5	1,1	100
35-39	2,4	93,5	0,9	2,4	0,9	100
40-44	1,8	90,5	1,1	5,8	0,9	100
45-49	1,7	86,4	1,3	9,8	0,9	100
50-54	1,8	77,6	1,4	18,5	0,8	100
55-59	1,8	70,4	1,5	25,4	0,9	100
60 ou +	2,6	45,6	1,3	49,7	0,8	100
<b>Ensemble</b>	<b>28,1</b>	<b>63,4</b>	<b>0,7</b>	<b>6,8</b>	<b>1,0</b>	<b>100</b>
<b>Ensemble</b>						
12-14	98,4	1,2	0,0	0,0	0,4	100
15-19	80,0	19,1	0,1	0,1	0,7	100
20-24	41,2	56,9	0,3	0,2	1,4	100
25-29	18,1	79,6	0,5	0,3	1,5	100
30-34	7,9	89,0	0,7	1,0	1,3	100
35-39	4,5	92,2	0,8	1,5	1,0	100
40-44	2,7	92,0	0,9	3,5	0,9	100
45-49	2,2	90,3	0,9	5,7	0,8	100
50-54	2,1	85,9	1,0	10,4	0,6	100
55-59	1,8	82,5	1,1	14,0	0,6	100
60 ou +	2,1	69,3	0,9	27,0	0,7	100
<b>Ensemble</b>	<b>36,1</b>	<b>58,4</b>	<b>0,5</b>	<b>4,0</b>	<b>1,0</b>	<b>100</b>

### 5.1.4. Etat matrimonial et province

La situation matrimoniale présente des disparités entre province dans la région du Centre-Nord. En effet, la proportion des célibataires est plus élevée dans le Sanmatenga (37,5%) que dans le Bam (35,7%) et le Namentenga (34,4%). Quant aux mariés, ils sont plus représentés dans le Namentenga (60,7%) que dans le Bam (59,2%) et le Sanmatenga (56,4%). Le veuvage également est relativement plus important dans le Sanmatenga (4,5%) que dans le Bam (3,6%) et le Namentenga (3,5%) (cf. Graphique 5.2).

**Graphique 5.2: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province selon l'état matrimonial**



La structure de l'état matrimonial observée selon le sexe au niveau provincial est similaire à celle de la région. Dans le Bam, il y a plus d'hommes célibataires (45,1%) que de femmes célibataires (27,3%). Concomitamment, la proportion des femmes mariées est plus élevée que celle des hommes mariés (64,6% contre 53,0%). Cette tendance s'observe également au niveau des veufs/veuves et des unions libres.

Au niveau du Namentenga, la proportion des hommes célibataires est de 43,9% contre 26,5% de femmes célibataires. Quant aux mariés, la proportion des femmes reste plus élevée 65,9% contre 54,4% chez les hommes. Cette prédominance des femmes s'observe également au niveau des

ruptures d'unions et les unions libres.

Dans le Sanmatenga, la même structure de l'état matrimoniale s'observe avec des tendances similaires aux autres provinces. Ainsi, on note une proportion plus élevée d'hommes célibataires (47,6%) contre (29,5%) de femmes et une prédominance des femmes pour les autres types d'état matrimonial (tableau 5.4).

**Tableau 5.4: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et sexe selon l'état matrimonial**

Province/Sexe		Célibataire	Marié (e)	Divorcé (e)/séparé (e)	Veuf/ Veuve	Union libre	Total
Bam	Homme	45,1	53,0	0,4	0,5	1,0	100,0
	Femme	27,3	64,6	0,5	6,4	1,2	100,0
	<b>Ensemble</b>	<b>35,7</b>	<b>59,2</b>	<b>0,4</b>	<b>3,6</b>	<b>1,1</b>	<b>100,0</b>
Namentenga	Homme	43,9	54,4	0,3	0,6	0,8	100,0
	Femme	26,5	65,9	0,7	6,0	0,9	100,0
	<b>Ensemble</b>	<b>34,4</b>	<b>60,7</b>	<b>0,5</b>	<b>3,6</b>	<b>0,8</b>	<b>100,0</b>
Sanmatenga	Homme	47,6	50,6	0,3	0,6	0,9	100,0
	Femme	29,5	61,1	0,8	7,6	1,0	100,0
	<b>Ensemble</b>	<b>37,5</b>	<b>56,4</b>	<b>0,6</b>	<b>4,5</b>	<b>1,0</b>	<b>100,0</b>

## 5.2. NUPTIALITE

La nuptialité des célibataires (primo-nuptialité) peut être caractérisée par des indicateurs résumant son calendrier et son intensité. L'âge moyen au premier mariage et l'âge médian au premier mariage résumant le calendrier de la primo-nuptialité. L'intensité du phénomène est estimée par la fréquence du célibat définitif.

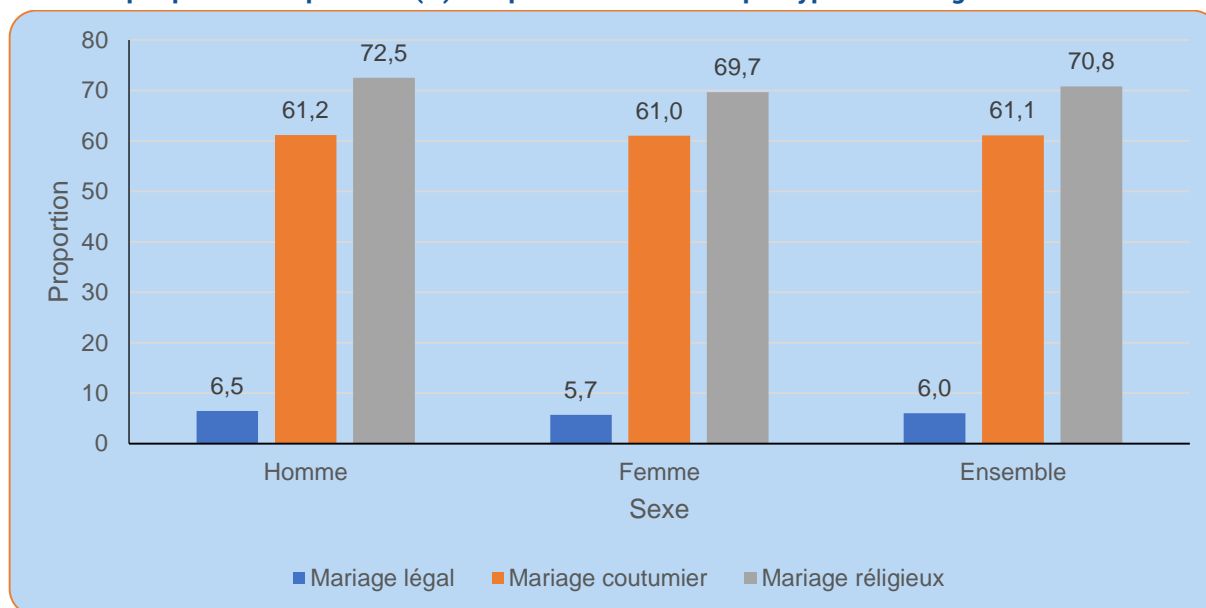
La nuptialité des célibataires varie selon certaines variables sociodémographiques dont le sexe. Cette section analyse les types de mariage (légal, coutumier et religieux au sein de la sous population des mariés) contractés dans la région et la nuptialité des célibataires selon le sexe.

### 5.2.1. Nuptialité par type de mariage

Le type de mariage le plus contracté dans la région est le mariage religieux qui a été célébré par 70,8% des personnes mariées. Le mariage coutumier est célébré par 61,1% des personnes mariées. Le mariage légal quant à lui, ne concerne que 6,0% des mariés (cf. graphique 5.3). Dans la société burkinabè et d'une manière générale celle africaine, les us et coutumes régissent le comportement et la vie communautaire. Le mariage ou l'union matrimoniale est la base et le fondement de la famille. Et le mariage confère à l'individu qui le contracte une reconnaissance et une considération au sein de la société. Ainsi, cet aspect explique la prépondérance du mariage religieux et coutumier constaté au sein de la population des mariés.

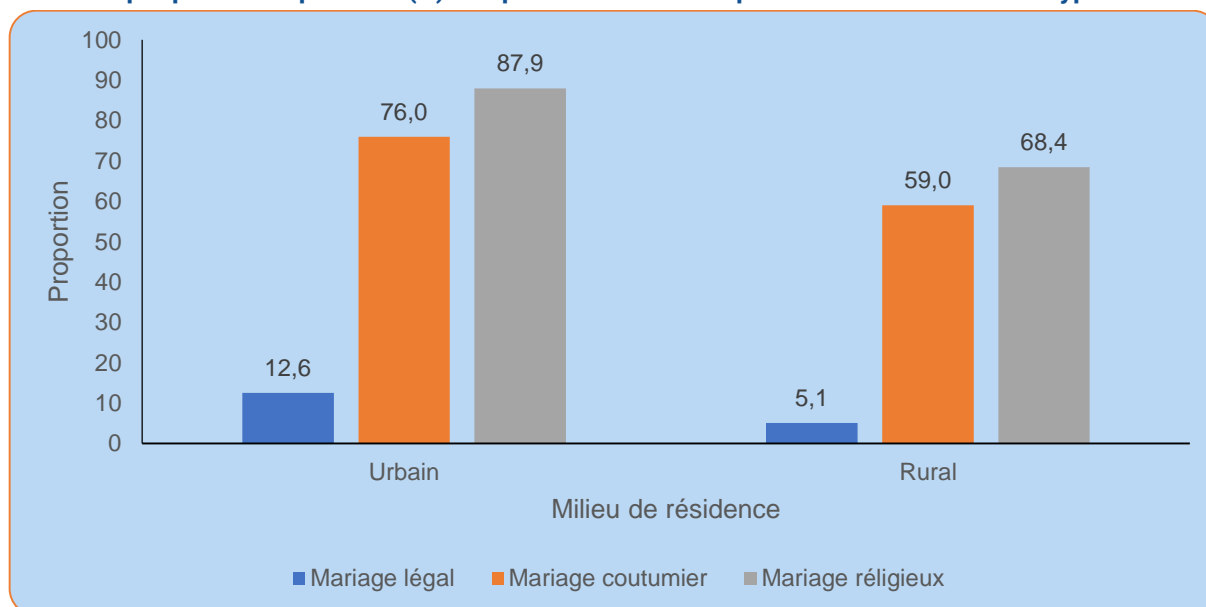
La tendance des formes de mariage contracté selon le sexe est similaire à celle observée au niveau régional. Cependant, les proportions chez les hommes sont relativement plus élevées à celles des femmes, quel que soit le type de mariage.

**Graphique 5.3: Répartition (%) des personnes mariées par type de mariage selon le sexe**



L'analyse des types de mariages selon le milieu de résidence indique des proportions de mariés du milieu urbain supérieures à celles du milieu rural, quel que soit le type de mariage. La proportion du mariage légal est 2 fois plus élevée en milieu urbain comparé au milieu rural (cf. graphique 5.4).

**Graphique 5.4: Répartition (%) des personnes mariées par milieu de résidence et type de mariage**



## 5.2.2. Primo-nuptialité par sexe

La table de nuptialité du moment est la table de nuptialité d'une cohorte fictive qui subirait à chaque âge la nuptialité observée durant l'année étudiée.

Dans la région du Centre-Nord, l'âge moyen au premier mariage des hommes est de 25,9 ans (il est de 26,9 ans pour l'ensemble du pays). Cet âge a augmenté (plus de 0,2 point) par rapport à 2006 (26,1 ans). Aussi, à 25 ans, la moitié des hommes célibataires de la région ont contracté un mariage. Comparé à 2006, cet âge médian a augmenté de 2,5 point (22,5 ans en 2006).

En outre, la primo-nuptialité des hommes s'observe jusqu'à l'âge de 54 ans. Le célibat définitif est



atteint à 55 ans avec une proportion de 2,1% contre 1,9% en 2006. L'âge au célibat définitif est resté identique pour les deux périodes (tableau 5.5).

**Tableau 5.5: Nuptialité des hommes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus**

Age x	Célibataires Cx	Mariages M(x,x+a)	Quotients $a_n(x)$ (‰)
15	1 000	140	140,0
20	860	348	404,7
25	512	299	584,0
30	213	119	558,7
35	94	43	457,4
40	51	19	372,5
45	32	6	187,5
50	26	5	192,3
55	21		
<b>Age moyen</b>	<b>25,9 ans</b>		
<b>Age médian</b>	<b>25 ans</b>		
<b>Célibat définitif</b>	<b>2,1 %</b>		

La nuptialité des femmes de la région est plutôt précoce par rapport à celle des hommes, mais reste au-dessus de l'âge légale de mariage qui est de 18 ans (cf. tableau 5.6). En effet, l'âge moyen au premier mariage est de 19,5 ans (contre 18,4 ans en 2006) et la moitié des femmes se marient avant 19 ans (contre 15 ans en 2006). La comparaison avec 2006 indique un recul de l'âge au premier mariage chez les filles. Par ailleurs, les femmes contractent leur premier mariage jusqu'à l'âge de 44 ans révolus. Le célibat définitif quant à lui, est atteint à 45 ans avec une proportion de 1,7%. Cela dénote d'une forte intensité de la nuptialité chez les femmes à l'instar des hommes. Cependant, il faut mentionner une hausse significative de la proportion du célibat définitif par rapport à 2006 (0,6%) chez les femmes.

**Tableau 5.6: Nuptialité des femmes à partir de la proportion des célibataires de 12 ans ou plus**

Age x	Célibataires Cx	Mariages M(x,x+a)	Quotients $a_n(x)$ (‰)
12	1 000	105	105,0
15	895	481	537,4
20	414	306	739,1
25	108	62	574,1
30	46	19	413,0
35	27	7	259,3
40	20	3	150,0
45	17		
<b>Age moyen</b>	<b>19,5 ans</b>		
<b>Age médian</b>	<b>19 ans</b>		
<b>Célibat définitif</b>	<b>1,7 %</b>		

## Conclusion

En somme, l'analyse de l'état matrimonial et de la nuptialité dans la région du Centre-Nord indique que les célibataires représentent plus du tiers de la population de 12 ans ou plus et 58,4% de la population est constitué de personnes mariées. Les autres états matrimoniaux représentent chacun moins de 5%. Les types de mariages les plus contractés sont le mariage religieux (70,8%) suivi du mariage coutumier (61,1%).

En ce qui concerne la nuptialité, il ressort une forte intensité du phénomène, quel que soit le sexe

2,1% d'hommes célibataires définitifs à 55 ans et 1,7% de femmes célibataires définitifs à 45 ans. On note aussi une précocité du phénomène chez les femmes malgré le recul de l'âge moyen au premier mariage (19,5 ans) par rapport à 2006 (18,4 ans).

# CHAPITRE 6 : CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DE LA POPULATION

## Introduction

Au Burkina Faso, plusieurs politiques, projets et programmes visant l'amélioration de la qualité de vie des populations se sont succédé. Pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de ces politiques économiques, une connaissance adéquate des caractéristiques économiques de la population est nécessaire.

En effet, les caractéristiques des acteurs économiques évoluent et diffèrent selon les domaines d'activité, les habitudes culturelles, le milieu de résidence, le contexte ou la tendance du moment. Une analyse plus fine de ces acteurs permet de mieux cerner la force productive de la région et les principales activités qui occupent la population dans l'emploi.

## Collecte des données

Dans le cadre du recensement général de la population de 2019 du Burkina Faso, les données relatives à l'activité économique ont été collectées à partir des questions suivantes :

- Est-ce que (NOM) a travaillé au moins une heure durant les sept derniers jours contre une rémunération ?
- Même si NOM n'a pas travaillé au cours des 7 derniers jours, a-t-il/ avait-il un emploi rémunéré ?
- NOM a-t-il cherché un emploi au cours des 30 derniers jours ?
- NOM sera-t-il disponible pour travailler ?
- Quelle est l'occupation principale qui a pris à (NOM) le plus de temps au cours de ces 7 jours ?
- Quelle est (ou était) la situation de (NOM) dans cette occupation ?
- Que fait principalement l'entreprise ou l'établissement au sein de laquelle ou duquel (NOM) travaille ou a travaillé ?

Ce chapitre aborde en premier lieu le volume et la structure de la main d'œuvre puis traite de la main d'œuvre occupée et celle au chômage. Il s'intéresse ensuite à la population hors main d'œuvre avant de faire un focus sur le travail des jeunes.

## Définition des concepts

Afin de permettre une meilleure compréhension du contenu de l'analyse sur les caractéristiques économiques de la population à partir des données du 5<sup>e</sup> RGPH, il importe de présenter et définir les principaux concepts utilisés.

### Période de référence

Une période de référence est une plage de temps à laquelle se rapportent les questions ou les renseignements collectés. Pour l'activité économique, la période de référence est la semaine ayant précédé la date de passage de l'agent recenseur. Les renseignements sur l'activité économique de la population se rapportent essentiellement à cette période d'une semaine (7 jours).

### Activités économiques

On entend par activité économique, le travail exercé par une personne dans le but de produire ou

de participer à la production des biens et des services économiques. La personne qui exerce une activité économique perçoit généralement en contrepartie de son activité, une rémunération en espèce ou en nature.

### **Population en âge de travailler**

Au 5<sup>e</sup> RGPH, la population concernée par les questions sur le travail ou l'activité économique est âgée de 05 ans ou plus. Cependant, il n'a pas été fixé une limite d'âge supérieure de sortie d'activité pour tenir compte de certaines catégories de travailleurs. C'est le cas par exemple des « paysans » dont l'âge de sortie d'activité n'est pas toujours connu : ils ne cessent de travailler que lorsqu'ils sont totalement épuisés.

Au Burkina Faso, on considère qu'une personne est en âge de travailler lorsqu'elle est majeure (18 ans ou plus selon le code des personnes et de la famille). Cependant, le Bureau international du travail (BIT) suggère l'âge de 15 ans comme âge minimum à considérer dans la définition de la population en âge de travailler, mais laisse la liberté aux pays de la réviser en fonction de leur réalité. Pour permettre une comparabilité des résultats avec ceux des autres pays, la population en âge de travailler retenue est celle âgée de 15 ans ou plus, conformément aux recommandations du BIT.

### **Main-d'œuvre (ou population active)**

La main-d'œuvre est la population disponible sur le marché de l'emploi, c'est-à-dire l'ensemble des personnes des deux (02) sexes en âge de travailler et disponibles pour le travail. Elle comprend ceux qui travaillent effectivement (population dans l'emploi) et ceux qui sont sans travail mais qui en cherchent et qui sont disponibles pour travailler (population au chômage). La main-d'œuvre au sens du 5<sup>e</sup> RGPH comprend les personnes qui déclarent exercer une activité rémunérée ; être apprenti, stagiaire rémunéré ; être aides familiales (même sans rémunération) ; être élève, étudiant ou retraité mais exerçant une activité ; être chômeur (sans emploi et à la recherche d'un emploi).

### **Population dans l'emploi**

La population dans l'emploi (population active occupée) est l'ensemble des personnes disposant d'un emploi permanent (même si elles sont en vacances, malades, en grève ou en arrêt provisoire de travail, etc.) et celles qui n'ont pas un emploi permanent, mais qui ont travaillé au cours de la période de référence de 07 jours.

Au 5<sup>e</sup> RGPH, les agriculteurs et leurs aides familiaux sont considérés comme occupés même si la semaine de référence se situait dans une période de non activité pour des raisons saisonnières. Ainsi, après les récoltes, l'agriculteur qui n'exerce aucune activité économique est considéré comme occupé.

### **Population au chômage**

C'est l'ensemble des personnes âgées de 15 ans ou plus qui n'ont pas travaillé pendant la période de référence, qui n'ont pas d'emploi, mais qui en ont recherché au cours des 30 derniers jours précédant l'interview et qui sont disponibles pour travailler au cours des 15 jours suivants.

### **Population hors main-d'œuvre**

La population hors main-d'œuvre est une catégorie résiduelle formée des personnes qui ne sont ni pourvues d'un emploi, ni au chômage. Elle est composée de personnes dépourvues d'un emploi durant la période de référence et qui cherchent un emploi mais ne sont pas disponibles, d'individus qui ne cherchent pas un emploi mais sont disponibles à travailler et ceux qui ne cherchent pas un

emploi et ne sont pas disponibles.

Elle englobe toutes les personnes qui, en raison d'un handicap physique, ne sont pas en mesure de travailler et toutes celles qui, pour des raisons de convenance personnelle, par exemple les études, les responsabilités familiales ou un âge avancé, ne désirent pas travailler.

### **Statut dans l'emploi**

C'est la situation d'une personne par rapport à son occupation actuelle ou antérieure s'il s'agit d'une personne qui a déjà travaillé. Il s'agit de la position de cette personne dans l'exercice de l'activité.

### **Occupation principale**

La détermination de l'emploi principal peut poser des problèmes dans le cas où l'enquêté exerce plusieurs emplois. Au 5<sup>e</sup> RGPH, l'emploi principal est celui qui est déclaré comme tel par le répondant. Dans le cas où l'enquêté exerce plusieurs emplois et qu'il a un doute pour déterminer son emploi principal, c'est celui auquel la personne consacre le plus de temps qui est considéré comme l'occupation principale. Si le critère de temps ne permet toujours pas d'identifier l'emploi principal, alors il est retenu celui qui lui procure le revenu le plus important. Les modalités de la variable occupation principale disponibles dans la base de données du 5<sup>e</sup> RGPH sont les métiers, professions, poste ou fonction (Niveau 5) de la Classification internationale type des professions de 2008 (CITP-08), nomenclature des métiers et professions. Cependant, sont considérés dans la présente analyse de l'activité économique les grands groupes (Niveau 1) de la « Nomenclature des métiers et professions ».

### **Branche d'activité**

La branche d'activités renvoie à l'ensemble des établissements ou des unités de production engagés dans le même type d'activités ou dans des types d'activités similaires. C'est un regroupement de toutes les unités de production homogènes fabriquant ou produisant le même produit ou la même catégorie de produits.

### **Secteur d'activité**

Un secteur d'activité est un groupe d'établissements ou d'entreprises ayant la même activité principale. La classification par grands secteurs (primaire, secondaire et tertiaire) permet de mesurer l'importance et l'évolution de l'activité desdits établissements ou entreprises.

### **Taux d'activité**

Ce taux est le rapport de la population pourvue d'un emploi et celle des chômeurs à la population de 15 ans ou plus. Il s'exprime en pourcentage et indique le niveau général de participation de la population de 15 ans ou plus au marché du travail. Le taux net d'activité montre aussi l'importance relative de la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et de services.

### **Taux d'inactivité**

Le taux d'inactivité désigne la proportion en pourcentage de la population hors main-d'œuvre. Ce taux s'obtient en divisant l'effectif de la population hors main-d'œuvre par la population de 15 ans ou plus.

### **Ratio population-emploi**

Le ratio population-emploi est le rapport en pourcentage entre la population pourvue d'un emploi (population dans l'emploi) et la population active. Un ratio élevé signifie qu'une proportion importante de la population active est employée, tandis qu'un ratio faible signifie qu'une proportion importante de la population active ne participe pas directement aux activités du marché productif, car elle est au chômage.

## **Taux de chômage**

Le taux de chômage représente la proportion en pourcentage de la population active qui n'est pas pourvue d'un emploi. La population au chômage comprend toutes les personnes dépourvues d'un emploi, mais disponibles à travailler (immédiatement ou dans les 15 jours) et qui ont recherché du travail (dans les 30 derniers jours). Il est le nombre total des chômeurs du pays rapporté à la population active correspondante.

## **Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle**

Le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle est un taux de chômage assoupli qui inclut dans la population au chômage, la main-d'œuvre potentielle. Cette dernière représente les personnes en âge de travailler qui sont hors de la main-d'œuvre et (i) qui ont recherché de l'emploi au cours des 30 derniers jours mais ne sont pas disponibles pour travailler dans les 15 jours (les demandeurs d'emploi non disponibles) ; ou (ii) qui n'ont pas recherché de l'emploi au cours des 30 derniers jours, mais sont disponibles pour travailler dans les 15 jours (les demandeurs potentiels disponibles).

## **Taux de dépendance**

Dans le cadre de l'analyse des caractéristiques économiques de la population à partir des données du 5<sup>e</sup> RGPH, le taux de dépendance économique est déterminé en rapport avec la définition de la population en âge de travailler. Dans ce cas, la population à charge est constituée des personnes qui ne sont pas en âge de travailler, des chômeurs et des personnes hors main-d'œuvre. Ce taux s'obtient donc en rapportant à la population active occupée, l'ensemble des personnes (i) âgées de moins de 15 ans, (ii) hors mains-d'œuvre et (iii) celles qui sont au chômage. Il correspond au nombre de personnes à charge pour 100 personnes occupées.

## 6.1. VOLUME ET STRUCTURE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Dans cette section, il sera fait une présentation analytique d'ensemble, par province et par commune de la participation (ou non) de la population à l'activité économique selon ses caractéristiques démographiques (âge et sexe).

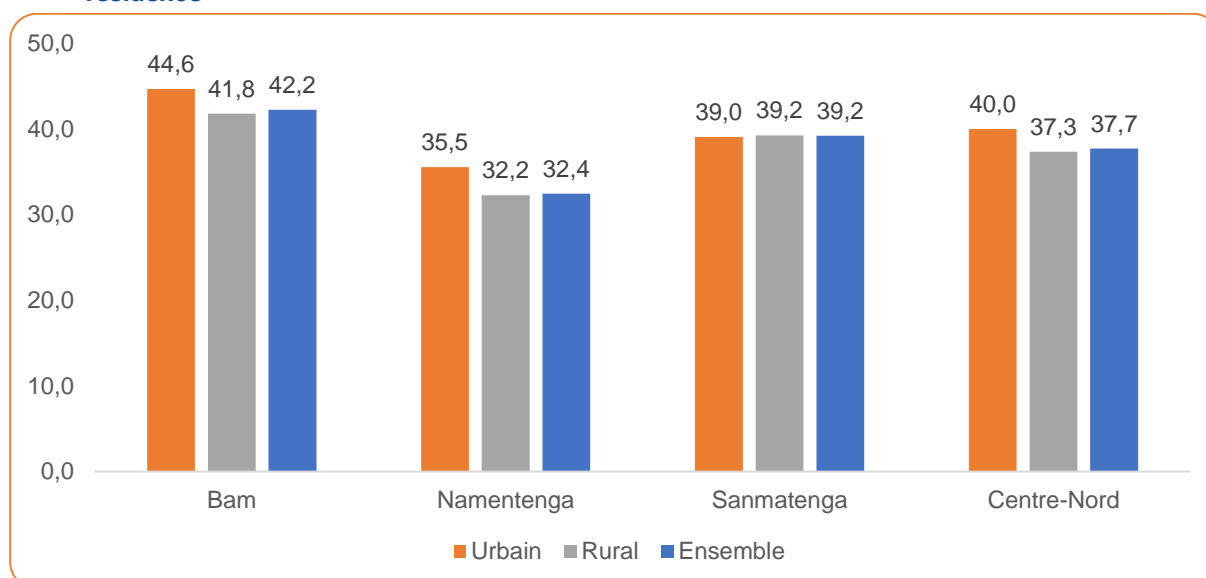
Dans la région du Centre-Nord, les individus occupés représentent 34,3%, les chômeurs 3,4% et 62,3% pour les hors main-d'œuvre. Selon les provinces, la proportion des personnes occupées dans la population totale en âge de travailler est plus importante dans la province du Bam où 39,2% sont des actifs occupés, suivie du Sanmatenga (35,8 %) et du Namentenga (28,8%) (tableau 6.1).

**Tableau 6.1: Répartition de la population en âge de travailler par province selon la situation d'occupation**

Province	Situation d'occupation			
	Occupés	Chômeurs	Hors main-d'œuvre	Total
Bam	39,2	3,0	57,8	100
Namentenga	28,8	3,6	67,6	100
Sanmatenga	35,8	3,4	60,8	100
<b>Centre-Nord</b>	<b>34,3</b>	<b>3,4</b>	<b>62,3</b>	<b>100</b>

Dans la région du Centre-Nord, le taux d'activité est de 37,7% soit 40,0% en milieu urbain contre 37,3% en milieu rural. Cela signifie que 37,7% de la population de 15 ans ou plus constitue une main d'œuvre disponible et que cette main-d'œuvre est plus représentée en milieu urbain qu'en milieu rural. Concernant les provinces, le taux d'activité est de 42,2% pour le Bam, de 39,2% pour le Sanmatenga et de 32,4% pour le Namentenga (graphique 6.1).

**Graphique 6.1: Taux d'activité de la population de 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence**



Suivant le sexe des individus, on observe que dans les différentes provinces et communes de la région, le taux d'activité est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Ainsi, au niveau de la région, les actifs (occupés et chômeurs) sont prépondérants chez les hommes (43,9%) par rapport aux femmes (32,7%).

Au niveau des communes, Rouko a le taux le plus élevé (71,1 %) suivie de la commune de Rollo

(59,0 %) et de Korsimoro (57,4%). La commune de Bourzanga détient le taux le plus faible (11,9%) dans la région (tableau 6.2).

**Tableau 6.2: Taux d'activité (%) de la population de 15 ans ou plus par commune selon le sexe**

Commune	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Bourzanga	16,9	7,5	11,9
Guibaré	54,7	42,7	48,1
Kongoussi	52,7	35,1	43,5
Nasséré	NC	NC	NC
Rollo	62,6	55,6	59,0
Rouko	75,8	67,0	71,1
Sabcé	46,6	32,9	39,4
Tikaré	39,8	26,9	32,9
Zimtanga	NC	NC	NC
<b>Total Bam</b>	<b>49,3</b>	<b>36,0</b>	<b>42,2</b>
Boala	35,6	30,5	32,5
Boulsa	45,5	35,2	39,6
Bouroum	39,9	33,0	36,3
Dargo	44,6	31,9	37,4
Nagbingou	30,0	24,7	27,2
Tougouri	25,1	17,0	20,6
Yalgo	31,7	22,3	27,0
Zeguédéguin	47,8	43,4	45,3
<b>Total Namentenga</b>	<b>36,8</b>	<b>28,8</b>	<b>32,4</b>
Barsalougho	NC	NC	NC
Boussouma	47,0	38,6	42,3
Dablo	NC	NC	NC
Kaya	46,8	31,0	38,3
Korsimoro	64,3	51,8	57,4
Mané	44,4	27,8	35,6
Namissiguima	NC	NC	NC
Pensa	NC	NC	NC
Pibaoré	30,3	21,9	25,1
Pissila	38,1	31,2	33,9
Ziga	45,6	36,2	39,9
<b>Total Sanmatenga</b>	<b>46,1</b>	<b>33,8</b>	<b>39,2</b>
<b>Total Centre-Nord</b>	<b>43,9</b>	<b>32,7</b>	<b>37,7</b>

Au sein de la population en âge de travailler, les groupe d'âges les plus actifs sont ceux de 25 à 59 ans pour l'ensemble des deux sexes, de 20 à 64 ans pour les hommes et de 25 à 54 ans pour les femmes. Ces groupes d'âge ont des taux d'activité tous supérieurs à 35 %. Les taux d'activité les plus élevés sont observés au niveau du groupe d'âge 40 à 44 ans autant chez les hommes, chez les femmes que dans l'ensemble. Les générations les plus jeunes ainsi que les plus anciennes enregistrent les taux d'activité les plus faibles (tableau 6.3).



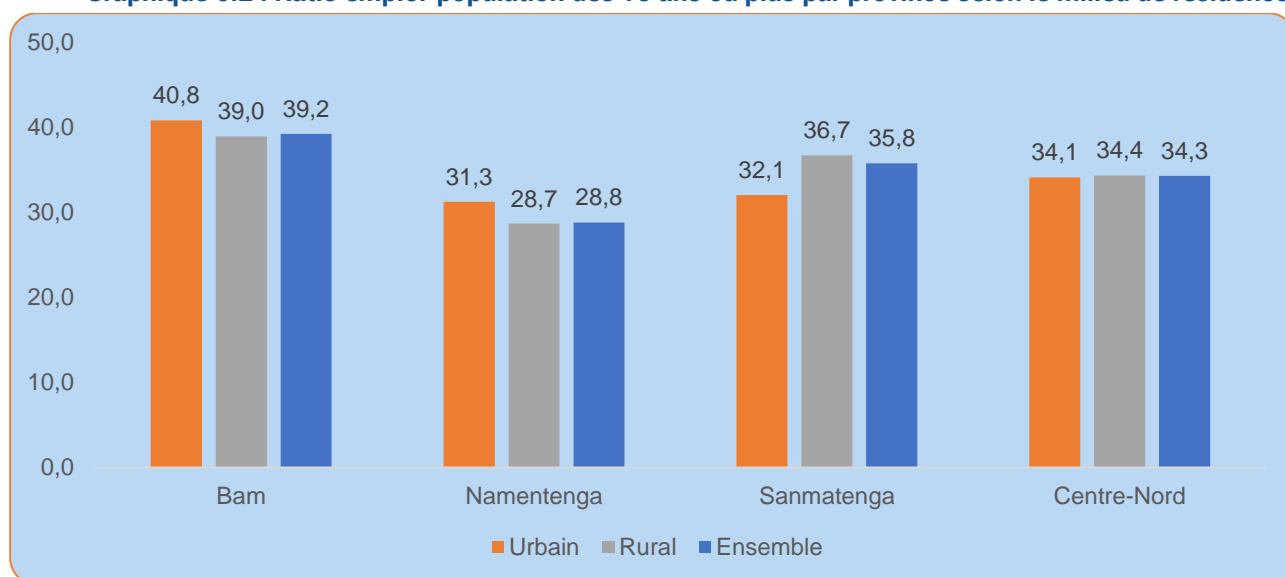
**Tableau 6.3: Taux d'activité de la population de 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe**

Groupe d'âge	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	25,6	23,2	24,3
20-24	37,4	31,5	34,0
25-29	49,7	37,3	42,5
30-34	55,2	39,6	46,4
35-39	55,8	40,3	47,2
40-44	55,7	39,4	46,7
45-49	55,7	38,5	46,2
50-54	53,1	35,3	43,5
55-59	51,2	33,7	42,0
60-64	45,9	27,5	36,4
65 ou +	35,3	18,4	26,8
<b>Total</b>	<b>43,9</b>	<b>32,7</b>	<b>37,7</b>

## 6.2. MAIN D'ŒUVRE OCCUPEE

Le ratio emploi-population mesure la capacité d'une économie à créer des emplois par rapport à la population en âge de travailler. Dans l'ensemble de la région, on enregistre un ratio emploi - population de 34,3%. Les ratios varient selon la province et sont à peu près identique dans la région. Cependant, dans le Bam (40,8%) et le Namentenga (31,3%) les ratios sont plus importants en milieu urbain. Dans le Sanmatenga, c'est plutôt en milieu rural que ce ratio est plus élevé avec 36,7% contre 32,1% en milieu urbain. Dans la région, 34,4 % de la population de 15 ans ou plus est occupée en milieu rural contre 34,1 % en milieu urbain. Il ressort également que la province du Bam a un ratio plus élevé (39,2%) par rapport à la province du Sanmatenga (35,8 %) et du Namentenga (28,8%) (graphique 6.3).

**Graphique 6.2 : Ratio emploi-population des 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence**



Une analyse des données par commune selon le sexe montre que dans la majorité des cas, le ratio emploi-population chez les hommes est plus important que chez les femmes. On note ainsi que, les hommes sont plus occupés (40,5%) que les femmes (29,4%) dans le Centre-Nord. Ce résultat demeure valable dans l'ensemble des communes prises individuellement.

L'analyse des ratios emploi-population sans distinction de sexe révèle que les communes de Bourzanga (10,3%) et de Tougouri (16,4%) ont les ratios les moins élevés tandis que Rouko (70,9%), Rollo (58,7%) et Korsimoro (55,8%) ont les ratios les plus élevés (tableau 6.4).

**Tableau 6.4: Ratio emploi-population des 15 ans ou plus par commune selon le sexe**

Commune	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Bourzanga	14,9	6,3	10,3
Guibaré	48,4	37,1	42,1
Kongoussi	48,7	31,5	39,8
Nasséré	NC	NC	NC
Rollo	62,4	55,4	58,7
Rouko	75,6	67,0	70,9
Sabcé	44,1	31,1	37,3
Tikaré	35,4	23,5	29,0
Zimtanga	NC	NC	NC
<b>Total Bam</b>	<b>46,0</b>	<b>33,2</b>	<b>39,2</b>
Boala	30,7	25,0	27,2
Boulsa	43,2	33,0	37,4
Bouroum	34,4	28,2	31,1
Dargo	43,4	30,5	36,1
Nagbingou	29,2	24,0	26,5
Tougouri	20,4	13,3	16,4
Yalgo	26,8	17,7	22,2
Zéguédéguin	43,7	38,9	41,0
<b>Total Namentenga</b>	<b>33,1</b>	<b>25,4</b>	<b>28,8</b>
Barsalogho	NC	NC	NC
Boussouma	42,9	35,3	38,6
Dablo	NC	NC	NC
Kaya	42,4	25,6	33,3
Korsimoro	63,2	49,9	55,8
Mané	41,7	25,3	32,9
Namissiguima	NC	NC	NC
Pensa	NC	NC	NC
Pibaoré	27,5	18,8	22,2
Pissila	35,4	28,7	31,3
Ziga	44,0	34,7	38,4
<b>Total Sanmatenga</b>	<b>42,8</b>	<b>30,3</b>	<b>35,8</b>
<b>Total Centre-Nord</b>	<b>40,5</b>	<b>29,4</b>	<b>34,3</b>

Les ratios emploi-population demeurent moins élevés aux jeunes âges et aux âges avancés. De 21,0% dans la tranche d'âge 15-19 ans, ils augmentent régulièrement jusqu'à atteindre 43,9% dans la tranche d'âge 35-39 ans avant d'entamer une baisse pour s'établir à 25,9 % dans la tranche de 65 ans ou plus. Des ratios moins élevés aux âges extrêmes sont aussi constatés (tableau 6.5).

**Tableau 6.5: Ratio emploi-population des 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe**

Groupe d'âge	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	22,2	19,9	21,0
20-24	32,7	27,3	29,6
25-29	45,3	33,0	38,2
30-34	51,2	35,6	42,5

Groupe d'âge	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
35-39	52,2	37,1	43,9
40-44	52,4	36,3	43,5
45-49	52,8	35,8	43,4
50-54	50,4	33,0	41,0
55-59	49,0	31,8	40,0
60-64	44,0	26,2	34,8
65 ou +	34,2	17,7	25,9
<b>Total</b>	<b>40,5</b>	<b>29,4</b>	<b>34,3</b>

La grande majorité de la main-d'œuvre occupée, soit 78,4%, exerce dans le secteur primaire suivi du secteur tertiaire (13,5%) et enfin du secteur secondaire (7,4%). Cette proportion élevée des personnes occupées dans le secteur primaire traduit la prééminence des activités agro-sylvo-pastorales dans la région. Le secteur secondaire qui représente les activités de production et de transformation de produit fini ou semi-fini est considérablement faible dans la région. Ainsi donc, la capacité de l'industrie à créer de l'emploi est très faible dans la région. Le secteur tertiaire regroupant les activités de services est toujours moins développé dans la région.

Selon les provinces, le secteur primaire est plus représenté dans le Namentenga (87,3%) que dans le Sanmatenga (75,7%) et le Bam (74,0%) tandis que les secteurs secondaire et tertiaire sont mieux développés dans le Bam et la Sanmatenga (tableau 6.6).

**Tableau 6.6 : Répartition (%) de la population résidente occupée de 15 ans ou plus par province selon le secteur d'activité**

Province	Secteur d'activité				
	Primaire	Secondaire	Tertiaire	ND	Total
Bam	74,0	10,9	14,4	0,7	100
Namentenga	87,3	4,1	8,3	0,3	100
Sanmatenga	75,7	7,2	16,0	1,1	100
<b>Centre-Nord</b>	<b>78,4</b>	<b>7,4</b>	<b>13,5</b>	<b>0,7</b>	<b>100</b>

Parmi les personnes occupées, les travailleurs indépendants représentent 56,7%, suivis des aides familiaux (34,5%) et des salariés (5,7%). La tendance de répartition dans les trois provinces est la même que celle de la région. En effet, dans chacune des provinces, les indépendants sont les plus nombreux suivis respectivement par les aides familiaux et les salariés (tableau 6.7).

**Tableau 6.7: Répartition (%) de la population résidente occupée de 15 ans ou plus par province selon la situation dans l'occupation principale**

Province	Situation dans l'occupation				
	Indépendants	Salariés	Aides familiaux	Autres	Total
Bam	55,1	5,1	37,7	2,1	100
Namentenga	53,8	3,7	38,9	3,6	100
Sanmatenga	59,3	7,1	30,3	3,3	100
<b>Centre-Nord</b>	<b>56,7</b>	<b>5,7</b>	<b>34,5</b>	<b>3,1</b>	<b>100</b>



### 6.3. POPULATION AU CHOMAGE

Le taux de chômage au sens du BIT (population au chômage) demeure relativement faible pour la région, soit 8,9%, tandis que le taux de chômage combiné (population au chômage + main d'œuvre potentielle) est plus élevé, soit 48,2%.

En fonction des provinces, le taux de chômage est plus faible dans la province du Bam. Selon la définition du BIT, 7,0% de la population active du Bam est au chômage contre 11,0% dans le Namentenga et 8,7% dans le Sanmatenga. En intégrant la main-d'œuvre potentielle (taux combiné), 40,1 % de la population active du Bam est au chômage contre 58,2% dans le Namentenga et 44,8% dans le Sanmatenga. Ces indicateurs montrent également que le chômage au sens du BIT est plus faible en milieu rural par rapport au milieu urbain dans toutes les provinces. Pour le taux de chômage combiné, la situation diffère selon les provinces. Tandis que ces taux sont plus élevés dans le Bam et le Namentenga en milieu rural, dans le Sanmatenga c'est plutôt le milieu urbain qui prédomine (tableau 6.8).

**Tableau 6.8: Taux de chômage au sens du BIT et taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle par province selon le milieu de résidence**

Province	Taux chômage BIT			Taux chômage combiné		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Bam	8,5	6,7	7,0	31,2	41,6	40,1
Namentenga	12,0	11,0	11,0	44,3	58,8	58,2
Sanmatenga	17,8	6,3	8,7	45,5	44,6	44,8
<b>Centre-Nord</b>	<b>14,6</b>	<b>7,9</b>	<b>8,9</b>	<b>41,8</b>	<b>49,2</b>	<b>48,2</b>

Le chômage touche plus les femmes (10,1% pour le taux BIT et 53,1% pour le taux combiné) que les hommes (7,8% pour le taux BIT et 42,9% pour le taux combiné). Ce résultat demeure valable dans les trois provinces et dans la plupart de leurs communes. Cependant, il y a des communes comme Rouko dans la Bam et Nagbingou dans le Namentenga où les femmes sont légèrement moins au chômage que les hommes au sens du BIT.

Le taux de chômage est plus élevé dans la province du Namentenga par rapport au deux autres. Selon les communes, Tougouri a le taux le plus élevé (20,1% au sens du BIT), et Rouko en a le plus faible (0,2% au sens du BIT) (tableau 6.9).

**Tableau 6.9: Taux de chômage au sens du BIT et taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle par commune selon le sexe**

Commune	Taux chômage BIT			Taux chômage combiné		
	M	F	M+F	M	F	M+F
Bourzanga	11,7	16,9	13,5	78,5	90,1	84,4
Guibaré	11,6	13,1	12,3	34,6	43,6	39,3
Kongoussi	7,5	10,2	8,6	28,1	43,4	35,3
Nasséré	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Rollo	0,4	0,4	0,4	19,3	22,1	20,7
Rouko	0,3	0,1	0,2	9,7	14,6	12,3
Sabcé	5,4	5,5	5,4	40,6	49,0	44,6
Tikaré	11,1	12,7	11,8	44,8	55,3	49,9
Zimtanga	NC	NC	NC	NC	NC	NC
<b>Total Bam</b>	<b>6,5</b>	<b>7,6</b>	<b>7,0</b>	<b>35,0</b>	<b>45,4</b>	<b>40,1</b>
Boala	13,9	17,9	16,2	55,9	62,8	60,1
Boulsa	5,1	6,2	5,7	39,5	49,5	45,0

Commune	Taux chômage BIT			Taux chômage combiné		
	M	F	M+F	M	F	M+F
Bouroum	13,7	14,6	14,1	56,9	61,0	58,9
Dargo	2,7	4,2	3,4	26,1	38,9	32,9
Nagbingou	2,9	2,8	2,8	60,7	64,2	62,4
Tougouri	18,6	22,0	20,1	70,4	79,0	75,0
Yalgo	15,5	21,0	17,8	65,4	74,8	70,0
Zéguédéguin	8,5	10,3	9,5	43,4	48,8	46,5
<b>Total Namentenga</b>	<b>10,2</b>	<b>11,9</b>	<b>11,0</b>	<b>54,3</b>	<b>61,5</b>	<b>58,2</b>
Barsalogo	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Boussouma	8,7	8,7	8,7	39,8	44,5	42,3
Dablo	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Kaya	9,5	17,4	12,9	36,1	53,5	44,7
Korsimoro	1,7	3,6	2,7	13,1	20,2	16,8
Mané	6,1	9,1	7,3	44,7	60,8	52,6
Namissiguima	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Pensa	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Pibaoré	9,3	14,0	11,8	56,4	67,0	62,6
Pissila	7,2	7,8	7,6	50,9	57,8	55,0
Ziga	3,5	4,0	3,8	34,7	43,8	40,1
<b>Total Sanmatenga</b>	<b>7,2</b>	<b>10,2</b>	<b>8,7</b>	<b>38,5</b>	<b>50,3</b>	<b>44,8</b>
<b>Total Centre-Nord</b>	<b>7,8</b>	<b>10,1</b>	<b>8,9</b>	<b>42,9</b>	<b>53,1</b>	<b>48,2</b>

Le chômage touche principalement les générations les plus jeunes. On constate une baisse du taux de chômage en fonction des groupes d'âge. Les groupes d'âge les plus jeunes sont donc ceux qui recherchent le plus activement un emploi. Les taux les moins élevés sont ainsi observés dans le groupe d'âge 65 ans ou plus qui comprend les retraités (3,3% dans l'ensemble, 3,1% chez les hommes et 3,6% chez les femmes) (tableau 6.10).

**Tableau 6.10: Taux de chômage (%) au sens du BIT de la population de 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe**

Groupe d'âge	Sexe			
	Masculin	Féminin	Ensemble	
15-19		13,2	14,1	13,7
20-24		12,6	13,4	13,0
25-29		8,8	11,5	10,2
30-34		7,2	10,0	8,5
35-39		6,4	8,0	7,1
40-44		5,9	8,0	6,9
45-49		5,3	6,9	6,0
50-54		5,0	6,6	5,7
55-59		4,3	5,9	4,9
60-64		4,0	4,8	4,3
65 ou +		3,1	3,6	3,3
<b>Total</b>		<b>7,8</b>	<b>10,1</b>	<b>8,9</b>

En fonction du niveau d'instruction, le chômage au sens du BIT et combiné est moins important chez les individus ayant du niveau supérieur (7,4% et 23,1%). Par contre, il est plus élevé chez les individus sans niveau (49,7%) pour le taux de chômage BIT et au niveau post-primaire au sens du BIT. Chez les hommes, les taux de chômage sont plus élevés chez les individus de post-primaire au sens du BIT tandis que chez les femmes les taux de chômage sont plus élevés au niveau primaire. La hausse des taux de chômage avec le niveau d'instruction s'explique par la prise en compte de la recherche active d'emploi dans la définition du chômage (tableau 6.11).

**Tableau 6.11: Taux de chômage (%) au sens du BIT et taux combiné du chômage par niveau d'instruction selon le sexe**

Niveau d'instruction	Taux chômage BIT			Taux chômage combiné		
	M	F	M+F	M	F	M+F
Aucun	7,6	9,5	8,6	44,8	53,7	49,7
Primaire	8,9	13,9	10,5	37,6	50,6	42,4
Post-primaire	9,1	13,6	11,0	40,4	53,1	46,3
Secondaire	8,0	11,4	9,2	31,8	40,1	34,9
Supérieur	6,0	12,0	7,4	20,7	30,2	23,1
<b>Total</b>	<b>7,8</b>	<b>10,1</b>	<b>8,9</b>	<b>42,9</b>	<b>53,1</b>	<b>48,2</b>

M=Masculin ; F=Féminin ; M+F=Ensemble

En 2019, dans la région du Centre-Nord les chômeurs en quête de leur 1<sup>er</sup> emploi représentent 95,9% des chômeurs et ceux qui ont déjà travaillé représentent 4,1%. Le Bam (97,6%) détient une proportion de chômeurs en quête du 1<sup>er</sup> emploi plus importante par rapport au Sanmatenga et au Namentenga soit respectivement 96,6% et 94,0 % (tableau 6.12).

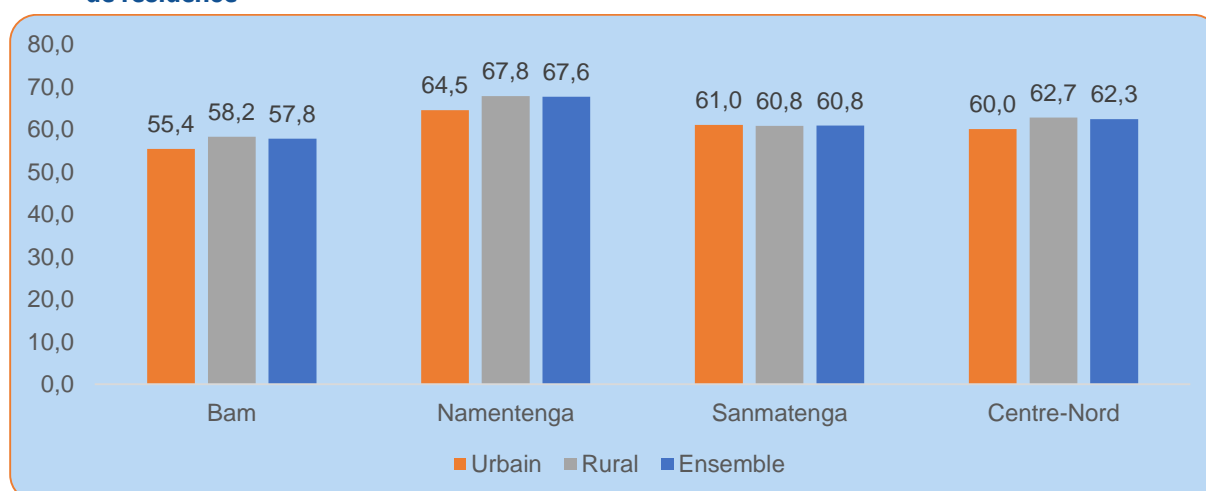
**Tableau 6.12: Répartition (%) de la population de 15 ans et plus au chômage par province selon le statut au chômage**

Province	Statut au chômage		
	Chômeur ayant déjà travaillé	Chômeur en quête du 1 <sup>er</sup> emploi	Total
Bam	2,4	97,6	100
Namentenga	6,0	94,0	100
Sanmatenga	3,4	96,6	100
<b>Centre-Nord</b>	<b>4,1</b>	<b>95,9</b>	<b>100</b>

## 6.4. POPULATION HORS MAIN-D'ŒUVRE

La proportion de la population hors main-d'œuvre est de 62,3%. Cette proportion qui désigne le taux d'inactivité est plus élevée dans la province du Namentenga (67,6 %) que dans le sanmatenga (60,8 %) et le Bam (57,8%). Aussi, ce taux est plus élevé en milieu rural (62,7 %) par rapport au milieu urbain (60,0 %). Par ailleurs, les taux les plus élevés en milieu rural se trouvent dans les provinces du Namentenga (67,8%) et du Bam (58,2%). Dans le Sanmatenga, c'est le milieu urbain qui a le taux le plus important (61,0%) (graphique 6.5).

**Graphique 6.3 : Taux d'inactivité (%) de la population de 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence**



Les communes les plus affectées par l'inactivité sont Bourzanga (88,1%) , Tougouri (79,4%), Pibaoré (74,9%), Yalgo (73,0%) et Nagbingou (72,8%) qui ont des taux les plus élevés. En revanche, les communes les moins affectées sont Rouko (28,9%), Rollo (41,0%) et Korsimoro (42,6%)(tableau 6.13).

**Tableau 6.13: Taux d'inactivité (%) de la population de 15 ans ou plus par commune selon le sexe**

Commune	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Bourzanga	83,1	92,5	88,1
Guibaré	45,3	57,3	51,9
Kongoussi	47,3	64,9	56,5
Nasséré	NC	NC	NC
Rollo	37,4	44,4	41,0
Rouko	24,2	33,0	28,9
Sabcé	53,4	67,1	60,6
Tikaré	60,2	73,1	67,1
Zimtanga	NC	NC	NC
<b>Total Bam</b>	<b>50,7</b>	<b>64,0</b>	<b>57,8</b>
Boala	64,4	69,5	67,5
Boulsa	54,5	64,8	60,4
Bouroum	60,1	67,0	63,7
Dargo	55,4	68,1	62,6
Nagbingou	70,0	75,3	72,8
Tougouri	74,9	83,0	79,4
Yalgo	68,3	77,7	73,0
Zéguédéguin	52,2	56,6	54,7
<b>Total Namentenga</b>	<b>63,2</b>	<b>71,2</b>	<b>67,6</b>
Barsalogho	NC	NC	NC
Boussouma	53,0	61,4	57,7
Dablo	NC	NC	NC
Kaya	53,2	69,0	61,7
Korsimoro	35,7	48,2	42,6
Mané	55,6	72,2	64,4
Namissiguima	NC	NC	NC
Pensa	NC	NC	NC
Pibaoré	69,7	78,1	74,9
Pissila	61,9	68,8	66,1
Ziga	54,4	63,8	60,1
<b>Total Sanmatenga</b>	<b>53,9</b>	<b>66,2</b>	<b>60,8</b>
<b>Total Centre-Nord</b>	<b>56,1</b>	<b>67,3</b>	<b>62,3</b>

Les taux d'inactivité par groupe d'âge sont plus élevés aux jeunes âges et aux âges avancés (15-19 ans et 65 ans ou plus) comparativement aux âges intermédiaires où ils sont moins élevés et relativement stables. Ils suivent la même tendance dans les deux sexes. Aussi, ces taux restent plus élevés chez les femmes par rapport aux hommes et ce quel que soit le groupe d'âge considéré (tableau 6.14).



**Tableau 6.14: Taux d'inactivité (%) de la population de 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe**

Groupe d'âge	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	74,4	76,8	75,7
20-24	62,6	68,5	66,0
25-29	50,3	62,7	57,5
30-34	44,8	60,4	53,6
35-39	44,2	59,7	52,8
40-44	44,3	60,6	53,3
45-49	44,3	61,5	53,8
50-54	46,9	64,7	56,5
55-59	48,8	66,3	58,0
60-64	54,1	72,5	63,6
65 ou +	64,7	81,6	73,2
<b>Total</b>	<b>56,1</b>	<b>67,3</b>	<b>62,3</b>

Parmi la population hors main-d'œuvre de la région, 86,1% résident en milieu rural contre 13,9% pour le milieu urbain. Le milieu rural abrite 94,8%, 85,2% et 79,6% de la population hors main d'œuvre respectivement dans les provinces du Namentenga, du Bam et du Sanmatenga (tableau 6.15).

**Tableau 6.15: Répartition (%) de la population résidente hors main-d'œuvre par province selon le milieu de résidence**

Province	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Bam	14,8	85,2	100
Namentenga	5,2	94,8	100
Sanmatenga	20,4	79,6	100
<b>Centre-Nord</b>	<b>13,9</b>	<b>86,1</b>	<b>100</b>

Dans la région, 78,6% de la population hors main-d'œuvre est sans instruction. Cette proportion est plus élevée chez les femmes (82,1%) que chez les hommes (73,2%). Les individus de niveau supérieur sont faiblement représentés dans la population hors main-d'œuvre autant chez les hommes que chez les femmes (tableau 6.16).

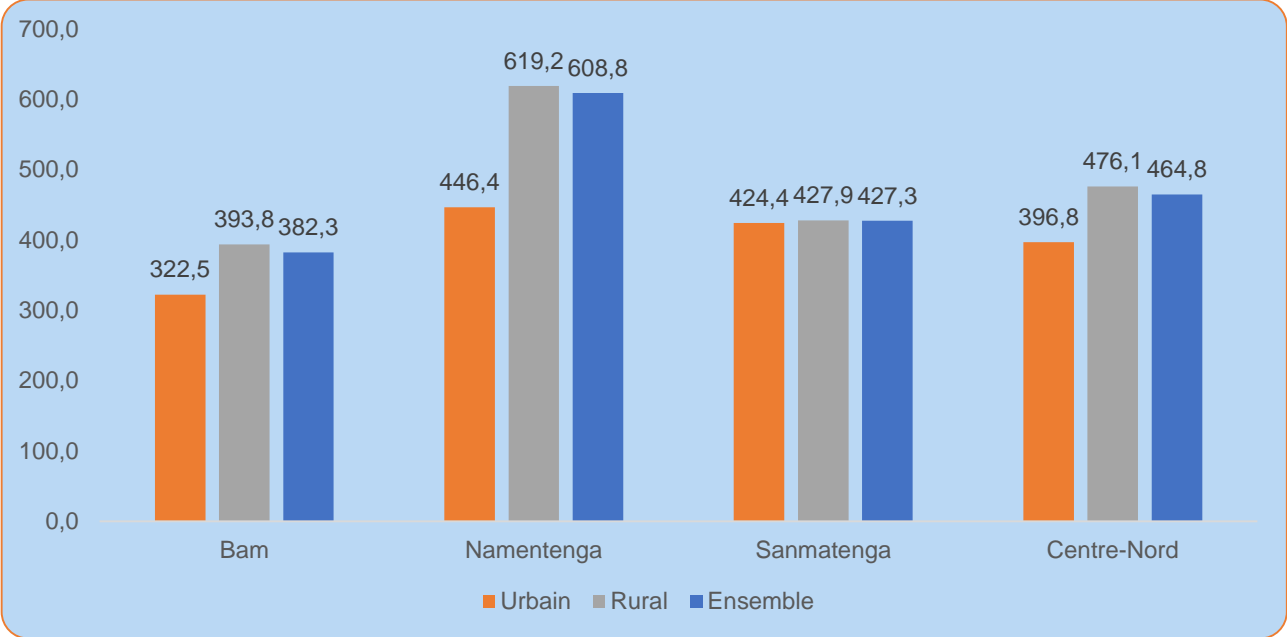
**Tableau 6.16: Répartition (%) de la population résidente hors main-d'œuvre par sexe selon le niveau d'instruction**

Sexe	Niveau d'instruction					Total
	Aucun	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	
Masculin	73,2	8,4	11,8	5,8	0,8	100
Féminin	82,1	5,1	9,7	2,9	0,2	100
<b>Total</b>	<b>78,5</b>	<b>6,4</b>	<b>10,5</b>	<b>4,1</b>	<b>0,5</b>	<b>100</b>

## 6.5. DEPENDANCE ECONOMIQUE

Le taux de dépendance est de 464,8% dans le Centre-Nord. Cela traduit le fait qu'un actif occupé a en charge 4,5 personnes qui sont soit hors main-d'œuvre, soit âgées de moins de 15 ans. Dans le Namentenga, la charge par actif occupé est plus élevée (608,8%) que dans le Sanmatenga (427,3%) et le Bam (382,3%). Cette charge demeure également prépondérante en milieu rural (476,1%) comparativement au milieu urbain (396,8%), et ce quelle que soit la province (graphique 6.6).

Graphique 6.4 : Taux de dépendance (%) par province selon le milieu de résidence



## 6.6. TRAVAIL DES JEUNES

Cette section s'intéresse de manière spécifique à la jeunesse qui constitue le fer de lance de l'économie. Cependant, la notion de jeune n'est pas sans équivoque. Elle est analysée sous deux angles : les jeunes de 15-24 ans et ceux de 15-35 ans afin de permettre aux utilisateurs de l'une ou l'autre option de disposer d'informations sur la participation économique des jeunes.

Parmi les jeunes âgés de 15-24 ans que compte la région, 71,5% sont hors main d'œuvre et 24,7% sont des actifs occupés. Aussi, la proportion des occupés des 15-24 ans est plus importante chez les hommes (26,6%) que chez les femmes (23,2%). Elle demeure également plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Quant aux jeunes de 15-24ans hors main d'œuvre, leur proportion est plus élevée en milieu urbain (78,1%) qu'en milieu rural (70,3%). Egalement, la proportion des femmes hors main d'œuvre est plus importante que celle des hommes quel que soit le milieu de résidence (tableau 6.17).

**Tableau 6.17 : répartition (en %) de la population résidente de 15-24 ans par statut d'occupation selon le sexe et le milieu de résidence**

Statut d'occupation	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Occupés	19,1	12,7	15,6	28,0	25,1	26,4	26,6	23,2	24,7
Chômeurs	6,0	6,6	6,3	3,5	3,2	3,3	3,9	3,7	3,8
Hors main-d'œuvre	74,9	80,7	78,1	68,5	71,7	70,3	69,5	73,1	71,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

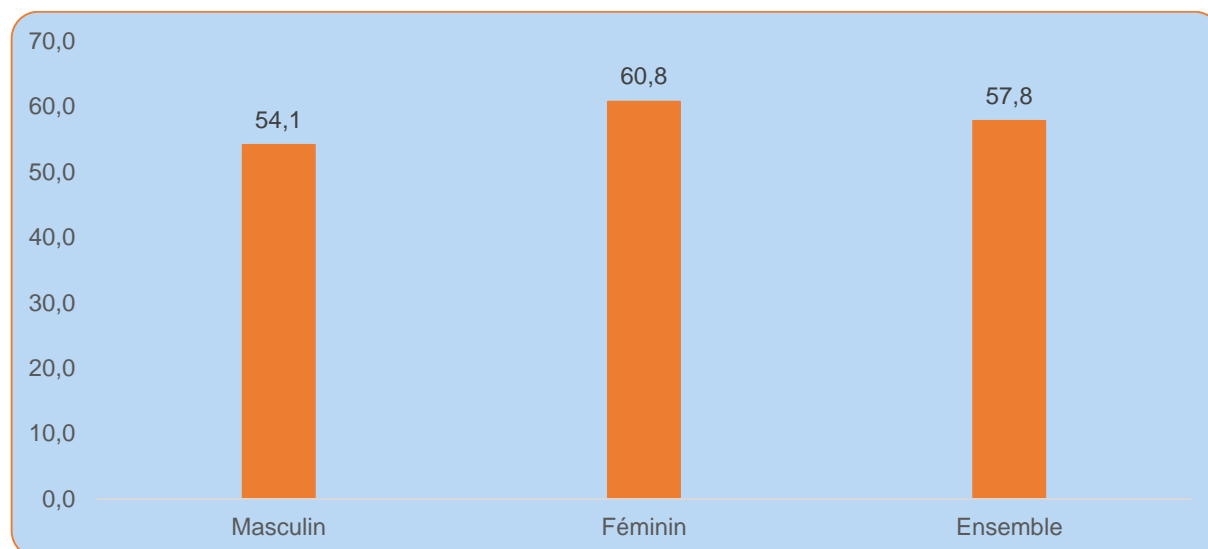
Les actifs occupés de 15-24 ans dans la région représentent 24,7%. Suivant leur niveau d'instruction, un peu plus de deux jeunes actifs occupés sur quatre sont sans niveau d'instruction. Les jeunes ayant un niveau secondaire ou supérieur y sont faiblement représentés.

**Tableau 6.18: répartition des actifs occupés de 15-24 ans par province selon le niveau d'instruction**

Province	Niveau d'instruction					Total
	Aucun	Primaire	Post- primaire	Secondaire	Supérieur	
Bam	61,9	18,0	16,8	2,9	0,4	100
Namentenga	81,8	7,3	8,4	2,3	0,2	100
Sanmatenga	65,1	15,9	15,1	3,3	0,6	100
<b>Centre-Nord</b>	<b>69,2</b>	<b>13,9</b>	<b>13,6</b>	<b>2,9</b>	<b>0,4</b>	<b>100</b>

La population âgée de 15-24 ans non scolarisée et n'exerçant aucune activité économique constitue 57,8% des jeunes de ce groupe. La désagrégation par sexe renseigne que les jeunes femmes sont plus concernées par ce phénomène car 60,8% d'elles vivent dans cette situation contre 54,1% pour les hommes.

**Graphique 6.5 : Proportion (%) des jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi selon le sexe**



Plus de la moitié de jeunes de 15-35 ans (64,6%) est hors main d'œuvre et 3,9% sont des chômeurs. Les occupés sont plus représentés chez les hommes (35,8%) par rapport aux femmes (28,1%) et ce en milieu urbain comme en milieu rural. Le milieu urbain (64,6%) abrite une part de personnes hors main d'œuvre à peu près égale au milieu rural (64,6%), avec une prépondérance pour les femmes quel que soit le milieu de résidence.

**Tableau 6.19 : répartition (%) de la population résidente de 15-35 ans par statut d'occupation selon le sexe et le milieu de résidence**

Statut d'occupation	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Occupés	37,4	21,3	28,8	35,5	29,3	32,0	35,8	28,1	31,5
Chômeurs	5,8	7,3	6,6	3,7	3,2	3,4	4,0	3,8	3,9
Hors main-d'œuvre	56,8	71,4	64,6	60,8	67,5	64,6	60,2	68,1	64,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

M=Masculin ; F=Féminin ; M+F=Ensemble

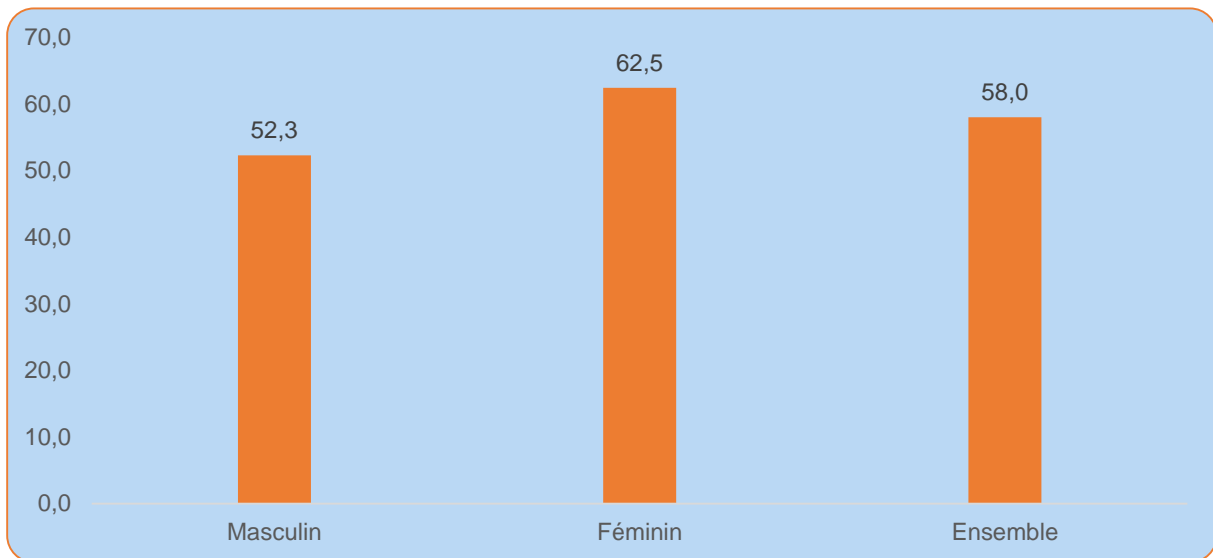
Suivant le niveau d'instruction, près de trois jeunes actifs occupés sur quatre (73,2%) sont sans niveau d'instruction. Les jeunes ayant un niveau secondaire ou supérieur y sont faiblement représentés. Ces résultats obtenus sont tributaires du faible niveau d'instruction de la population globale dans la région et dans le pays.

**Tableau 6.20 : répartition des actifs occupés de 15-35 ans par province selon le niveau d'instruction**

Province	Niveau d'instruction					
	Aucun	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Bam	68,2	14,3	11,9	4,1	1,5	100
Namentenga	83,2	5,5	6,0	4,0	1,3	100
Sanmatenga	70,0	11,9	10,5	5,6	2,0	100
<b>Centre-Nord</b>	<b>73,2</b>	<b>10,8</b>	<b>9,6</b>	<b>4,7</b>	<b>1,7</b>	<b>100</b>

Les jeunes de 15-35 ans qui ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi constituent 58,0% des jeunes de ce groupe d'âge. La désagrégation par sexe indique que les jeunes femmes sont plus affectées par ce phénomène (62,5% contre 52,3% pour les hommes).

**Graphique 6.6 : jeunes de 15-35 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi par sexe**



## Conclusion

En somme, dans la région du Centre-Nord, les individus occupés représentent 34,3% contre 3,4% pour les chômeurs et 62,3 % pour les personnes hors main-d'œuvre. Le taux d'activité s'élève à 37,7%, avec un niveau plus élevé en milieu urbain (40,0%) qu'en milieu rural (37,3%).

Le taux de chômage au sens du BIT est de 8,9 %, tandis que le taux de chômage combiné atteint 48,2 %. Le taux de chômage est plus faible en milieu rural par rapport au milieu urbain au sens du BIT, quelle que soit la province. Par contre, le taux de chômage combiné est plus faible en milieu urbain par rapport au milieu rural. Aussi, le chômage (BIT ou taux combiné) touche les femmes plus que les hommes. Ce résultat demeure valable dans les trois provinces (03) et dans la plupart de leurs communes.



## CHAPITRE 7 : NATALITE, FECONDITE ET MORTALITE

### Introduction

La connaissance des indicateurs de fécondité est importante pour la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement. Composante principale de la dynamique démographique, la fécondité détermine la structure par âge de la population et génère des besoins sociaux et économiques spécifiques à court, moyen et long terme. C'est pourquoi elle a toujours fait l'objet d'attention particulière de la part des chercheurs, des décideurs et d'acteurs de la société civile engagés dans les domaines de la santé de la reproduction y compris la planification familiale.

La question de la mortalité a toujours marqué les programmes et politiques nationaux, régionaux et internationaux et demeure une préoccupation majeure de santé publique dans les pays en voie de développement. En effet, la mortalité est l'un des trois phénomènes clés de la dynamique démographique aux côtés de la fécondité et de la migration. Elle reflète le degré de développement d'un pays (pour le cas particulier de la mortalité des enfants). Le niveau de mortalité agirait sur la transition démographique en tant que variable d'ajustement de la fécondité.

Dans le cadre de ce travail, l'accent est mis sur la mortalité des enfants de moins de cinq (05) ans, problématique d'intérêt pour le Burkina Faso. Cette mortalité à l'enfance est désagrégée en plusieurs composantes à savoir : la mortalité infantile, pour les enfants de moins d'un an ; la mortalité juvénile pour les enfants de 1 à 4 ans révolus ou 1 à 5 ans exacts ; et la mortalité infanto-juvénile ou mortalité des enfants qui s'intéresse aux enfants de moins de cinq (5) ans.

### Collecte des données

La natalité, la fécondité et la mortalité des enfants des enfants ont été saisies à travers les questions suivantes :

- Combien d'enfants en tout sont nés vivants de (NOM) par sexe ?
- Parmi tous les enfants nés vivants de (NOM), combien sont encore en vie par sexe ?
- Combien d'enfants de (NOM) sont nés vivants au cours des 12 derniers mois par sexe ?

Ces questions étaient adressées aux femmes âgées de 10 ans et plus.

### Définition des concepts

#### Natalité

La natalité désigne la fréquence des naissances vivantes au sein de la population au cours d'une année.

#### Femme en âge de procréer

Les femmes en âge de procréer sont les femmes dont l'âge est compris entre 15-49 ans.

#### Fécondité

Elle désigne la fréquence des naissances vivantes au sein des femmes en âge de procréer.

#### Taux brut de natalité (TBN)

Il indique le nombre moyen de naissances vivantes annuelles pour 1 000 habitants. Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif de la population résidente moyenne au dénombrement.

**Taux de fécondité par groupe d'âge TF (x, x+a)**

Il indique le nombre de naissances vivantes survenues au cours d'une année chez les femmes par groupe d'âge pour 1000 femmes de ce groupe d'âge de femmes en âge de procréer.

Il est obtenu pour un groupe d'âge donné de femmes, en rapportant les naissances vivantes issues des femmes du groupe d'âge à l'effectif des femmes du même groupe d'âge.

**Indice synthétique de fécondité (ISF)**

C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait à chaque âge, les taux de fécondité observés au cours des 12 derniers mois ayant précédé le recensement.

Il est obtenu en faisant la somme des taux de fécondité par âge observé au cours des 12 derniers mois multipliés par l'amplitude des groupes d'âge.

**Quotient de mortalité infantile ( ${}_1q_0$ )**

C'est le risque pour un enfant qui naît de décéder avant son premier anniversaire.

**Quotient de mortalité juvénile ( ${}_4q_1$ )**

C'est la probabilité de décéder entre 1 et 5 ans.

**Quotient de mortalité infanto-juvénile ( ${}_5q_0$ )**

C'est le risque pour un enfant de décéder entre 0 et 5 ans.



## 7.1. NATALITE

La natalité influence positivement la croissance démographique : plus (ou moins) les naissances sont nombreuses, plus (ou moins) la croissance démographique est importante. Elle sera appréhendée par le taux brut de natalité.

Dans l'ensemble, la région du Centre-Nord présente un taux brut de natalité de 41,4‰. La désagrégation par milieu de résidence donne un taux brut de natalité de 39,5‰ en milieu urbain contre 44,4 ‰ pour le milieu rural. Le taux de natalité demeure plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain.

L'analyse du taux par province montre que le Namentenga enregistre plus de naissances pour mille habitants que les autres provinces de la région. En effet, il naît dans cette province 47 enfants pour 1000 personnes sur une année. Les provinces du Bam et du Sanmatenga ont des taux bruts de natalité assez proches soit respectivement 42,8 ‰ et 41,7‰ (tableau 7.1).

**Tableau 7.1: Taux brut de natalité (‰) par milieu de résidence et province**

	TBN (‰)
<b>Milieu de résidence</b>	
Urbain	39,5
Rural	44,4
<b>Province</b>	
Bam	42,8
Namentenga	47,0
Sanmatenga	41,7
<b>Ensemble</b>	<b>43,8</b>

## 7.2. FECONDITE ET MORTALITE

Tout comme la natalité, la fécondité influence la croissance démographique. Elle est appréhendée par le taux global de fécondité générale et l'indice synthétique de fécondité. A la différence du taux brut de natalité, ces éléments donnent une mesure plus exacte de la force du phénomène, car ils éliminent le rôle joué par la taille de la population.

### 7.2.1. Structure par âge de la fécondité cumulée

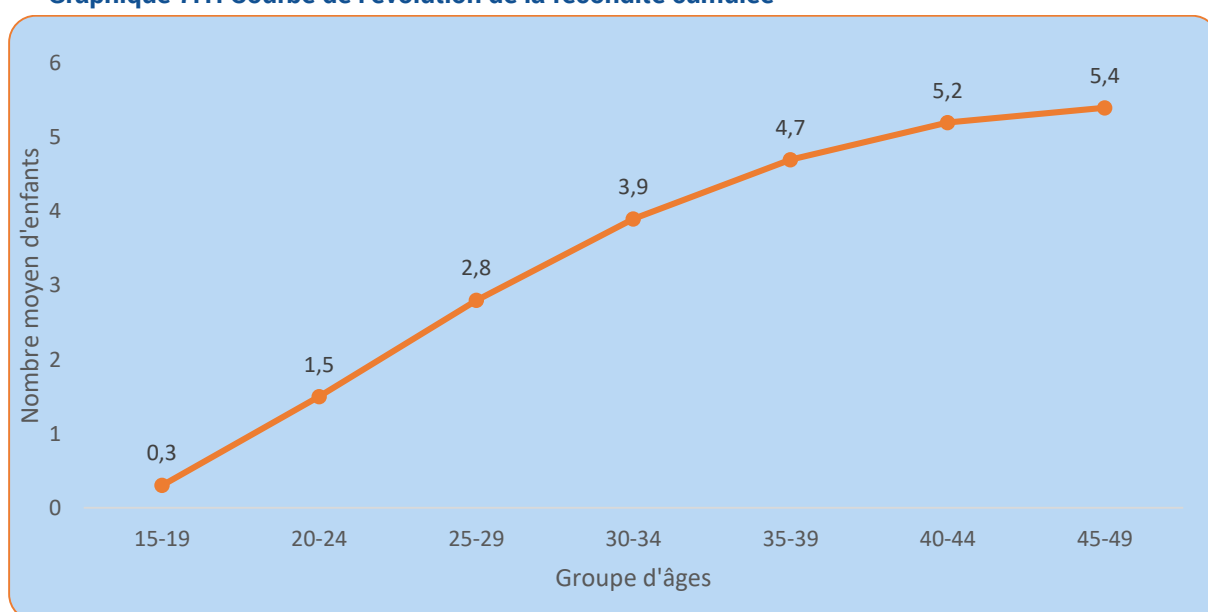
On note que le nombre d'enfants nés vivants passe en moyenne de 0,3 pour les femmes de 15-19 ans à 5,4 pour celles de 45-49 ans. On observe en moyenne un enfant de plus en passant d'un groupe d'âge à un autre entre 15 et 44 ans.

Ceci est la traduction d'une fécondité forte et permanente. Aussi, cette forte fécondité se traduit-elle par le fait que, 19,6 % des femmes de 15-19 ans ont eu au moins un enfant né vivant. De même 45,6% des femmes de 20-24 ans ont eu au moins 2 naissances vivantes, et 57% des femmes de 25-29 ans ont eu au moins 3 enfants nés vivants (Tableau 7.2).

**Tableau 7.2: Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants**

Groupe d'âge	Nombre d'enfants nés vivants								Nombre moyen d'enfants
	0	1	2	3	4	5	6 et plus	Total	
15-19	80,4	15,2	3,1	0,9	0,3	0,1	0,0	100,0	0,3
20-24	26,2	28,2	26,1	12,2	4,7	1,9	0,7	100,0	1,5
25-29	9,6	11,3	22	26,3	17,3	8,3	5	100,0	2,8
30-34	4,7	5,4	11	18,7	22,7	19,2	18,3	100,0	3,9
35-39	3,6	3,5	7,3	12,9	17,7	21,2	33,8	100,0	4,7
40-44	3,2	2,7	5,8	10,2	14,2	17,9	46	100,0	5,2
45-49	3,5	2,9	5,9	9,2	12,5	16,7	49,3	100,0	5,4

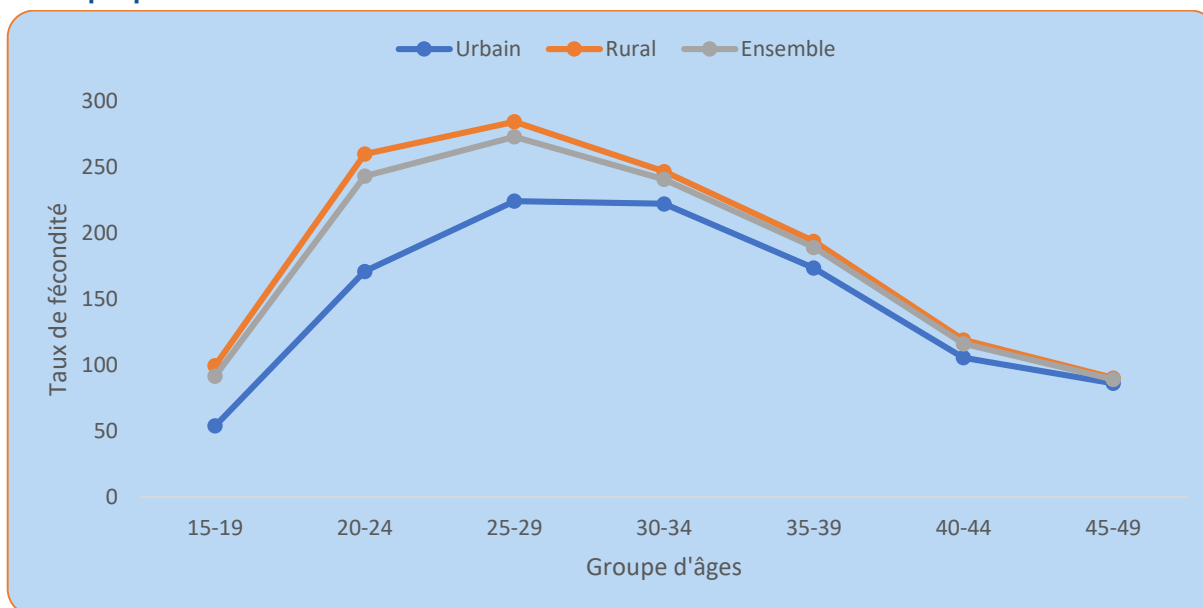
**Graphique 7.1: Courbe de l'évolution de la fécondité cumulée**



### 7.2.2. Structure par âge de la fécondité du moment

La courbe du taux de fécondité est croissante jusqu'à 29 ans et ensuite décroissante. Les femmes âgées de 20-24 ans, 25-29 ans et 30-34 ans ont les taux de fécondité du moment les plus élevés (supérieurs à 200,0‰). Les taux de fécondité compris entre 100 et 200,0‰ concernent les femmes des groupes d'âges 35-39 ans et 40-44 ans. Seules les groupes de femmes de 15-19 ans et de 45-49 ans ont des taux de fécondité inférieurs à 100‰. Aussi, la région présente-t-elle un taux global de fécondité générale de l'ordre de 184,3‰.

**Graphique 7.2: Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence**



La structure de la fécondité par âge selon le milieu de résidence présente quelques spécificités. En effet, quel que soit le groupe d'âge considéré, le milieu rural présente des taux de fécondité plus élevés par rapport au milieu urbain. Ces taux vont de 90,3‰ à 284,4‰ en milieu rural tandis qu'ils passent de 54,0‰ à 224,2‰ en milieu urbain (tableau 7.3).

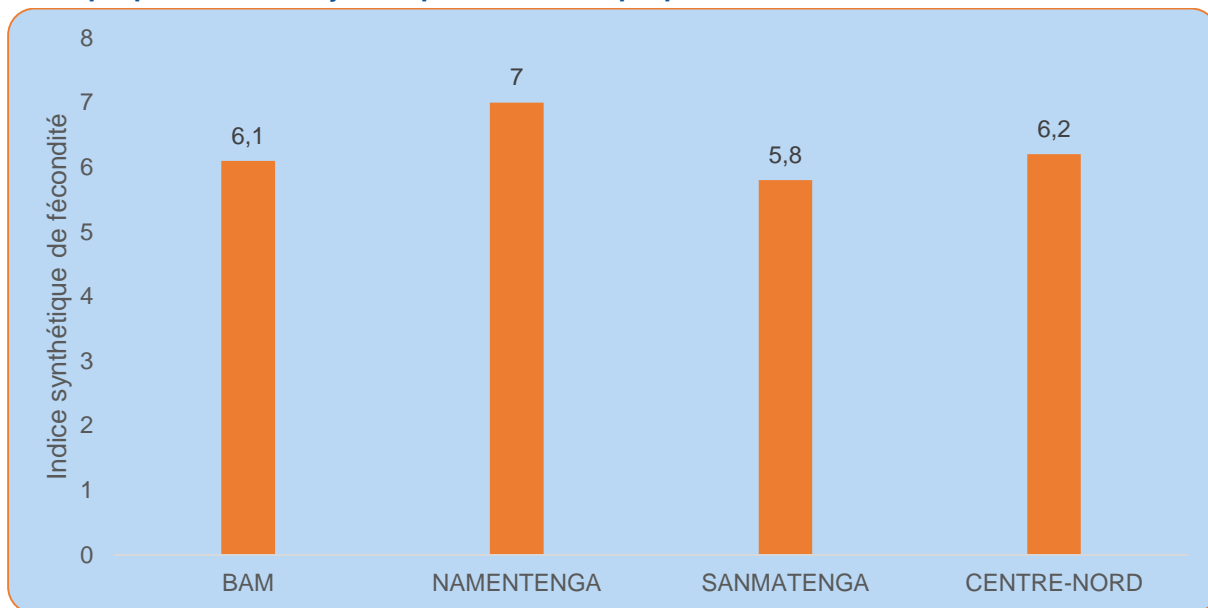
**Tableau 7.3: Répartition (%) des taux de fécondité par groupe d'âge selon le milieu de résidence**

Groupe d'âge	Taux de fécondité		
	Urbain	Rural	Ensemble
15-19	54	99,7	<b>91,7</b>
20-24	171	259,8	<b>243,1</b>
25-29	224,2	284,4	<b>272,9</b>
30-34	222,1	246,6	<b>240,7</b>
35-39	173,5	193,8	<b>189,2</b>
40-44	105,7	119,1	<b>116,2</b>
45-49	86,3	90,3	<b>89,1</b>

### 7.2.3. Indice synthétique de fécondité

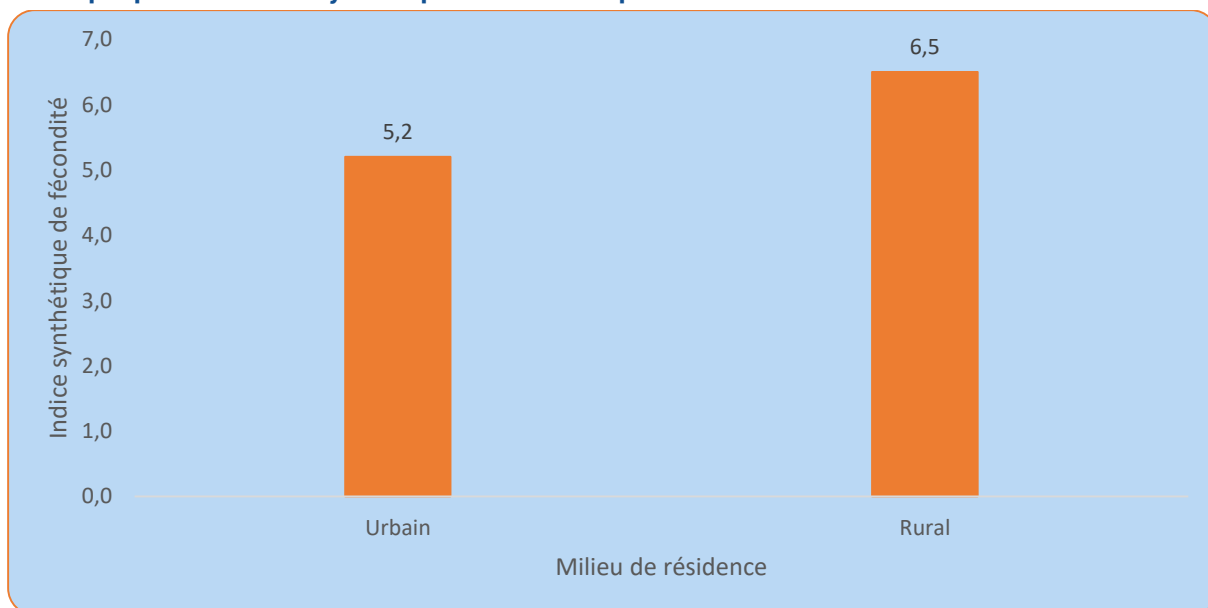
Les résultats du 5e RGPH présentent pour la région un niveau de fécondité très élevé (6,2 enfants par femme). La fécondité est la plus élevée dans la province du Namentenga avec en moyenne 7 naissances vivantes par femme à la fin de la vie féconde si les conditions actuelles de fécondité sont maintenues. Comparées au niveau de la Namentenga, la fécondité dans le Bam et le Sanmatenga est moins importante avec respectivement des ISF de 6,1 et 5,8 (graphique 7.3).

**Graphique 7.3 : Indice synthétique de fécondité par province**



Selon le milieu de résidence, le nombre moyen d'enfants par femme en milieu rural est de 6,5 contre 5,2 en milieu urbain.

**Graphique 7.4 : Indice synthétique de fécondité par milieu de résidence**



## 7.3. MORTALITE

Ce point sur la mortalité aborde essentiellement le niveau de mortalité des enfants de moins de cinq ans. En 2019, dans la région du Centre-Nord, environ 50 enfants sur 1000 naissances vivantes meurent avant de fêter leur premier anniversaire. Une désagrégation par sexe indique que la mortalité avant l'âge d'un an est un peu plus élevée chez les garçons (54‰) que chez les filles (46,6‰).

Tableau 7.4 : Quotient de mortalité dans l'enfance par sexe

Quotients de mortalité (‰)	Masculin	Féminin	Ensemble
Quotient de mortalité infantile (1q0)	54,0	46,6	<b>50,2</b>
Quotient de mortalité juvénile (4q1)	29,1	30,8	<b>30,0</b>
Quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0)	81,5	76,0	<b>78,6</b>

Quant au quotient de mortalité juvénile, sur 1000 enfants ayant atteint l'âge d'un an, environ 30 n'ont pas la chance d'atteindre leur cinquième anniversaire.

En considérant le niveau de mortalité infanto-juvénile, sur 1000 naissances vivantes, environ 79 n'atteignent pas leur cinquième anniversaire. Le niveau est plus élevé chez les garçons (81,5 ‰) que chez les filles (76,0 ‰).

### Conclusion

Au terme de l'analyse des données sur la fécondité, il ressort que le niveau de la fécondité dans la région est élevé. Le taux brut de natalité est de 43,8‰ et varie en fonction du milieu de résidence et de la province de résidence. En effet, le taux brut de natalité est de 44,4‰ en milieu rural contre 39,5‰ pour le milieu urbain tandis qu'il est de 47,0‰ dans le Namentenga contre respectivement 42,8‰ dans le Bam et 41,7‰ dans le Sanmatenga.

Le nombre d'enfants nés vivant par femme à la fin de la vie féconde en considérant les conditions actuelles de fécondité est de 6,2 enfants pour l'ensemble de la région et varie de 7,2 dans le Namentenga à 6,1 dans le Bam et 5,8 dans le Sanmatenga.



## CHAPITRE 8 : MIGRATION

### Introduction

L'objectif de ce chapitre est d'analyser, d'une part, les mouvements des populations à l'intérieur de la région du Centre-Nord, entre la région du Centre-Nord et les autres régions du Burkina Faso, entre cette région et le reste du monde et d'autre part, les prétentions migratoires ainsi que le transfert d'argent.

La région du Centre-Nord regorge de nombreux sites aurifères notamment les sites à exploitation artisanale. De ce fait, elle attire des populations venues des autres parties du Burkina Faso et des pays frontaliers (Côte d'Ivoire, Mali).

### Collecte des données

Les variables qui permettent d'étudier les migrations dans le cadre du 5<sup>e</sup> RGPH sont au nombre de sept, à savoir :

- le lieu de naissance : cette variable permet de saisir les migrants durée-de-vie ;
- la dernière résidence à l'étranger : elle permet de saisir les migrants de retour de l'étranger ;
- le lieu de résidence il y a un an : cette variable permet de saisir les immigrants (internes et internationaux) récents (au cours des 12 derniers mois) ;
- le lieu de résidence au recensement de 2006 : cette variable permet d'appréhender la migration inter censitaire ;
- la date de départ à l'étranger au cours des 5 dernières années : cette variable permet de saisir les émigrants internationaux au cours des cinq dernières années ;
- prétention à migrer : cette variable permet de saisir l'intention de l'individu à aller résider hors du Burkina Faso au cours des 12 mois qui suivent le dénombrement du 5<sup>e</sup> RGPH ;
- transfert de fonds : cette variable permet d'évaluer les transferts des fonds reçus par les ménages de la part des Burkinabè résidant à l'étranger.

### Définition des concepts

#### Migration

Avant toute analyse, il est important de noter les problèmes inhérents à la définition et aux mesures de la migration qui fait d'elle un phénomène difficile à saisir tant du point de vue théorique que pratique. En effet, toute définition de ce phénomène prend en compte des dimensions temporelles et spatiales d'où une diversité de méthodes d'approche. Cette diversité entraîne des difficultés de comparaison des résultats des études migratoires.

Le dictionnaire démographique multilingue<sup>3</sup> définit la migration ou le mouvement migratoire comme un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine, ou lieu de départ, à un certain lieu de destination, ou lieu d'arrivée. De façon générale, la migration ou mouvement migratoire peut être définie comme le changement du lieu de résidence habituelle pour une durée minimale conventionnelle. Le plus souvent, la définition de la migration prend en compte deux critères clés que sont le temps et l'espace.

Pour ce qui est du temps, il correspond généralement à une durée d'au moins six mois effectifs ou

---

<sup>3</sup> Louis Henry, Dictionnaire démographique multilingue, seconde édition unifiée, volume français du 12 juin 2012.

avec l'intention de passer au moins six mois hors de sa localité de résidence habituelle. Quant au critère d'espace, il s'agit du franchissement de frontières administratives (villages, communes, départements, provinces, régions, pays, etc.). Par exemple, un même individu peut être un migrant aux yeux du chercheur qui étudie l'évolution de la population d'une province, et ne pas être un migrant pour un autre observateur qui analyse le mouvement démographique au niveau national. De façon opérationnelle, dans la présente étude, sera considéré comme migration tout déplacement d'un individu d'une entité administrative (la commune étant la plus petite entité considérée) vers une autre pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six (06) mois.

### **Migration interne**

La migration interne (ou intérieure) est une migration qui s'effectue à l'intérieur des frontières d'un pays ou d'un territoire. Dans le cas du Burkina Faso, il s'agit de tous les déplacements s'effectuant entre entités administratives et ayant occasionné un séjour au lieu d'arrivée d'une durée d'au moins six mois (ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois). La migration interne peut s'effectuer entre régions du pays, il s'agit alors de migration inter-régionale. A l'intérieur d'une région, la migration peut s'effectuer entre provinces, c'est la migration intra-régionale ou inter-provinciale. L'on peut également considérer les communes à l'intérieur des provinces, il s'agit des migrations intra-provinciales ou inter-communales.

### **Migration externe ou internationale**

Une migration est dite internationale lorsqu'elle porte sur des changements de résidence habituelle entre pays. Dans le cas du Burkina Faso, la migration internationale concerne tous les échanges migratoires avec le reste du monde. L'émigration regroupe les sorties du territoire national vers l'étranger tandis que l'immigration concerne les entrées dans le pays.

Par exemple, dans le cadre de ce recensement, sont considérés comme émigrés :

- les personnes parties depuis plus de 6 mois à l'extérieur du pays ;
- les personnes parties depuis moins de 6 mois, mais avec l'intention de rester plus de 6 mois à l'extérieur du pays ;
- les personnes parties depuis plus de 6 mois à l'extérieur du pays mais qui, au moment du recensement sont revenues pour une raison quelconque (et qui restent moins de 6 mois, où avec l'intention de rester moins de 6 mois) avec l'intention de retourner à l'étranger et d'y rester pour une durée d'au moins 6 mois ;
- les personnes parties depuis moins de 6 mois, mais qui au moment du recensement sont revenues pour une raison quelconque (et qui reste moins de 6 mois, où avec l'intention de rester moins de 6 mois) avec l'intention de retourner à l'étranger et d'y rester pour une durée d'au moins 6 mois.

### **Migration durée de vie**

La migration durée-de-vie est définie en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence à une date de référence. Le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance. De façon opérationnelle, elle concerne les individus dont la commune (respectivement, province, région de résidence) au moment du recensement est différente de leur commune (respectivement, province, région et pays) de naissance.

### **Migration récente**

La migration récente est la migration effectuée au cours des 12 mois ayant précédé le



dénombrement du 5<sup>e</sup> RGPH. Elle a trait aux individus dont le lieu de résidence à la date du dénombrement de 2019 est différent de celui il y a un an avant le dénombrement.

### Solde migratoire

C'est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées dans une zone géographique donnée et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période donnée, c'est-à-dire la différence entre l'immigration et l'émigration.

## 8.1. MIGRATION INTERNE

Cette partie concerne les mouvements des populations à l'intérieur de la région du Centre-Nord ainsi que les échanges de populations de celle-ci avec les autres régions du Burkina Faso. D'où viennent les résidents de la région du Centre-Nord ? Où vont les natifs de cette région ? Elle met aussi en exergue les échanges migratoires entre les provinces de la région.

Au Centre-Nord, 13,8% des résidents sont des migrants, dont 9,4% de migrants internes et 4,4% de migrants internationaux. Selon le sexe, 13,3% des hommes sont des migrants tandis que chez les femmes 14,3% sont des migrantes. Pour la migration interne, les femmes (11,3%) sont les plus enclines au phénomène que les hommes (7,3%). Quant à la migration à l'extérieur du territoire, 6,0% des hommes et 3,0% des femmes sont des migrants internationaux. Par ailleurs, plus de 86% des résidents sont des non migrants (tableau 8.1).

**Tableau 8.1: Statut migratoire des résidents par sexe**

Statut migratoire	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Non migrants	584 731	86,7	642 520	85,7	1 227 251	86,2
Migrants internationaux	40 293	6,0	22 222	3,0	62 515	4,4
Migrants internes	49 779	7,3	84 862	11,3	134 641	9,4
<b>Total migrant</b>	<b>90 072</b>	<b>13,3</b>	<b>107 084</b>	<b>14,3</b>	<b>197 156</b>	<b>13,8</b>
<b>Total</b>	<b>674 803</b>	<b>100</b>	<b>749 604</b>	<b>100</b>	<b>1 424 407</b>	<b>100,0</b>

Le rapport de masculinité montre qu'il y a plus de femmes que d'hommes migrants internes durée-de-vie résidant dans le Centre-Nord. Ce rapport est dans l'ensemble largement en faveur des femmes migrantes internes durée de vie avec 58,0 hommes pour 100 femmes. Il en est ainsi pour tous les groupes d'âges (Tableau 8.2). On note cependant de façon générale que le rapport de masculinité des migrants internes durée de vie diminue avec l'âge.

**Tableau 8.2 : Structure par groupe d'âge et sexe des migrants internes durée-de-vie**

Groupe d'âge	Masculin		Féminin		Ensemble		RM
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	
0-4	6 697	14,4	6 778	8,4	13 475	10,6	98,8
5-9	6 859	14,7	7 630	9,5	14 489	11,4	89,9
10-14	5 755	12,3	7 105	8,8	12 860	10,1	81,0
15-19	5 403	11,6	8 840	11,0	14 243	11,2	61,1
20-24	4 293	9,2	9 993	12,4	14 286	11,3	43,0
25-29	3 954	8,5	8 998	11,2	12 952	10,2	43,9
30-34	3 758	8,1	7 599	9,4	11 357	8,9	49,5
35-39	2 757	5,9	6 025	7,5	8 782	6,9	45,8

Groupe d'âge	Masculin		Féminin		Ensemble		RM
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	
40-44	2 062	4,4	4 473	5,6	6 535	5,1	46,1
45-49	1 345	2,9	3 181	4,0	4 526	3,6	42,3
50-54	1 072	2,3	2 745	3,4	3 817	3,0	39,1
55-59	775	1,7	1 879	2,3	2 654	2,1	41,2
60-64	622	1,3	1 654	2,1	2 276	1,8	37,6
65-69	472	1,0	1 079	1,3	1 551	1,2	43,7
70-74	394	0,8	1 043	1,3	1 437	1,1	37,8
75-79	181	0,4	562	0,7	743	0,6	32,2
80-84	103	0,2	393	0,5	496	0,4	26,2
85 ou +	140	0,3	497	0,6	637	0,5	28,2
<b>Total</b>	<b>46 642</b>	<b>100,0</b>	<b>80 474</b>	<b>100,0</b>	<b>127 116</b>	<b>100,0</b>	<b>58,0</b>

La répartition des migrants internes récents montre que, dans l'ensemble, les femmes sont plus concernées que les hommes. En effet, le rapport de masculinité indique qu'il y a 84,4 hommes pour 100 femmes (tableau 8.3). En revanche, selon les tranches d'âges, on note qu'à tous les groupes d'âges, les femmes sont dominantes dans cette migration sauf chez les moins de 5 ans. Tout comme pour la migration interne durée de vie, ce rapport de masculinité baisse globalement avec l'âge.

**Tableau 8.3: Structure par groupe d'âge et sexe des migrants internes récents**

Groupe d'âge	Masculin		Féminin		Ensemble		RM
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	
1-4	3 680	15,3	3 648	12,8	7 328	14,0	100,9
5-9	4 161	17,3	4 228	14,9	8 389	16,0	98,4
10-14	3 298	13,8	3 636	12,8	6 934	13,2	90,7
15-19	3 111	13,0	3 931	13,8	7 042	13,4	79,1
20-24	2 247	9,4	3 243	11,4	5 490	10,5	69,3
25-29	1 820	7,6	2 593	9,1	4 413	8,4	70,2
30-34	1 489	6,2	1 888	6,7	3 377	6,5	78,9
35-39	1 168	4,9	1 398	4,9	2 566	4,9	83,5
40-44	827	3,4	1 037	3,7	1 864	3,6	79,7
45-49	554	2,3	666	2,3	1 220	2,3	83,2
50-54	444	1,8	588	2,1	1 032	2,0	75,5
55-59	334	1,4	444	1,6	778	1,5	75,2
60-64	279	1,2	363	1,3	642	1,2	76,9
65-69	212	0,9	244	0,9	456	0,9	86,9
70-74	173	0,7	227	0,8	400	0,8	76,2
75-79	69	0,3	107	0,4	176	0,3	64,5
80-84	49	0,2	60	0,2	109	0,2	81,7
85 et plus	62	0,3	93	0,3	155	0,3	66,7
<b>Total</b>	<b>23 977</b>	<b>100,0</b>	<b>28 394</b>	<b>100,0</b>	<b>52 371</b>	<b>100,0</b>	<b>84,4</b>

Une grande proportion de la population du Centre-Nord réside en milieu rural. La proportion des migrants dans la population est beaucoup plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, près de 04 personnes sur 10 sont des migrants en ville (37,5%). Par contre en milieu rural, seulement une personne sur dix est un migrant (10,4%).

**Tableau 8.4: Statut migratoire selon le milieu de résidence**

Statut migratoire	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Non migrants	112 079	62,5	1 115 172	89,6	1 227 251	86,2
Migrants	67 371	37,5	129 785	10,4	197 156	13,8
<b>Total</b>	<b>179 450</b>	<b>100,0</b>	<b>1 244 957</b>	<b>100,0</b>	<b>1 424 407</b>	<b>100,0</b>

L'analyse différentiel du statut migratoire de la population de la région selon le sexe laisse apparaître une différence non négligeable entre les hommes et les femmes. La proportion des migrants est beaucoup plus grande dans la population féminine (17,8%) que dans la population masculine (14,5%).

**Tableau 8.5: Répartition (%) de la population du Centre-Nord par province et par sexe selon le statut migratoire**

Province de résidence	Statut migratoire		
	Non migrants	Migrants	Total
<b>Bam</b>			
Masc.	85,5	14,5	100,0
Fém.	82,2	17,8	100,0
<b>Total</b>	<b>268 259</b>	<b>51 737</b>	<b>319 996</b>
<b>Namentenga</b>			
Masc.	91,6	8,4	100,0
Fém.	91,7	8,3	100,0
<b>Total</b>	<b>444 762</b>	<b>40 613</b>	<b>485 375</b>
<b>Sanmatenga</b>			
Masc.	83,3	16,7	100,0
Fém.	82,9	17,1	100,0
<b>Total</b>	<b>514 230</b>	<b>104 806</b>	<b>619 036</b>

Le plus grand nombre des migrants de la région se trouve dans la province du Sanmatenga. La répartition des migrants durée de vie laisse apparaître une prédominance féminine dans des proportions similaires aussi bien dans le Bam, dans le Namentenga que dans le Sanmatenga (respectivement 67,3%, 73,7% et 62,4% des femmes). La même observation est faite pour la migration interne récente même si les proportions de femmes sont relativement moindres. La proportion des femmes parmi les migrants internes récents est de 53,5 %, de 59,3% et de 55,4% respectivement dans le Bam, le Namentenga et le Sanmatenga (tableau 8.6).

**Tableau 8.5: Répartition des migrants intra province par sexe**

Type de migration	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
<b>Bam</b>						
Migrants internes durée-de-vie	6 974	32,7	14 329	67,3	21 303	100,0
Migrants internes récents	4 406	46,5	5 063	53,5	9 469	100,0
<b>Namentenga</b>						
Migrants internes durée-de-vie	1 982	26,3	5 553	73,7	7 535	100,0
Migrants internes récents	610	40,7	888	59,3	1 498	100,0
<b>Sanmatenga</b>						
Migrants internes durée-de-vie	13 992	37,4	23 338	62,4	37 380	100,0
Migrants internes récents	8 039	44,6	9 996	55,4	18 035	100,0

La répartition des migrants inter province, c'est-à-dire les échanges migratoires entre les trois provinces de la région, montre une prédominance féminine tant pour les migrants internes durée de vie que pour les migrants internes récents. Pour ce qui est des migrants internes durée de vie, la proportion des femmes est de 67,3% alors qu'elle est de 55,4% pour les migrants internes récents (tableau 8.7).

**Tableau 8.6: Répartition des migrants inter province par sexe dans le Centre-Nord**

Type de migration	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Migrants internes durée-de-vie	4 153	32,7	8 555	67,3	12 708	100,0
Migrants internes récents	1650	44,6	2048	55,4	3698	100,0

La répartition du flux migratoire durée de vie dans la province du Bam montre que deux (02) communes à savoir Guibaré et notamment Bourzanga ont un solde déficitaire (tableau 8.8). Par contre pour les autres communes dont les données sont disponibles, le solde migratoire est positif surtout pour la commune de Kongoussi (+5 677). Chacune de ces communes reçoivent plus de personnes qui sont nées dans une autre commune que de personnes qui y sont nées et qui se sont installées dans une autre.

**Tableau 8.7: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans le Bam**

Commune	Entrants	Sortants	Solde
Bourzanga	1 828	12 693	-10 865
Guibaré	2 457	2 817	-360
Kongoussi	19 382	13 705	5 677
Nasséré	NC	461	NC
Rollo	2 384	1 854	530
Rouko	1 355	1 372	17
Sabcé	3 697	3 603	94
Tikaré	3 174	3 113	61
Zimtanga	NC	4 860	NC

Dans la province du Namentenga, seules deux (2) communes enregistrent plus de sortants-durée-de-vie que d'entrants-durée-de-vie. Il s'agit de la commune de Dargo et celle de Boulssa (tableau 8.9). Toutes les autres communes ont un solde migratoire durée de vie positif traduisant le fait que la plupart des communes de la province se caractérisent par des entrants durée-de-vie plus nombreux que les sortants. Le solde migratoire durée de vie le plus élevé dans la province se retrouve dans la commune de Yalگو (+1 551).

**Tableau 8.8: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans le Namentenga**

Commune	Entrants	Sortants	Solde
Boala	1 895	1 760	135
Boulssa	4 109	4 886	-777
Bouroum	4 173	3 233	940
Dargo	1 550	1 558	-8
Nagbingou	1 542	1 303	239
Tougouri	4 563	4 373	190
Yalگو	3 721	2 170	1 551
Zéguédéguin	1 816	1 600	216

Les données de sortis ne sont disponibles que pour 5 communes sur les 9 que compte la province du Sanmatenga. La commune de PISSILA compte plus de sortants-durée-de-vie que d'entrants

avec un solde déficitaire de 3 361 personnes. La commune la plus attractive dans la province reste la commune de Kaya qui est le chef-lieu de la province. En effet cette commune enregistre un solde migratoire durée de vie excédentaire de plus de 20 000 personnes.

**Tableau 8.10 : Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans le Sanmatenga**

Commune	Entrants	Sortants	Solde
Barsalogho	NC	9 632	NC
Boussouma	4 539	4 520	19
Dablo	NC	4 772	NC
Kaya	44 000	23 840	20 160
Korsimoro	7 201	6 201	1000
Mané	3 428	3 189	239
Namissiguima	NC	1 071	NC
Pensa	NC	1 839	NC
Pibaoré	3 642	3 296	346
Pissila	3 534	6 895	-3 361
Ziga	3 126	2 156	970

Les personnes nées et résidant dans le Centre-Nord représentent 89,0% des natifs de cette région. On en déduit que 11% des natifs du Centre-Nord résident hors de cette région. Les mouvements des personnes entre les provinces sont en faveur de la province du Bam. En effet cette province accueille 0,2% des natifs du Namentenga et 1% des natifs du Sanmatenga. Ensuite vient la province du Sanmatenga qui accueille 0,3% des natifs du Bam et 0,8% des natifs du Namentenga (tableau 8.11).

**Tableau 8.11 : Matrice migratoire interprovinciale de la région du Centre-Nord**

Province de naissance	Province de résidence				Poids (%) des natifs résidant dans la province
	Bam	Namenteng	Sanmateng	Tota	
Bam	98,8	0,2	1,0	100	98,8
Namentenga	0,0	99,3	0,7	100	99,3
Sanmatenga	0,3	0,8	98,9	100	98,9
<b>Centre-Nord</b>	<b>22,4</b>	<b>34,7</b>	<b>42,9</b>	<b>100</b>	<b>89,0</b>

La population du Centre-Nord est essentiellement composée des natifs de la région (tableau 8.12). En effet, les natifs de la région représentent 95,5% du total des résidents. Les autres natifs proviennent essentiellement du Sahel (1.2%) du Centre (0,6%) et hors du Burkina Faso (1,0%).

**Tableau 8.12 : Répartition des résidents du Centre-Nord selon la région de naissance**

Région de naissance	Effectif	Proportion (%)
Boucle du Mouhoun	1 505	0,1
Cascades	881	0,0
Centre	7 836	0,6
Centre-Est	2 159	0,2
Centre-Nord	1 359 911	95,5
Centre-Ouest	2 686	0,2
Centre-Sud	1 723	0,1
Est	2 850	0,2
Haut-Bassins	2 942	0,2
Nord	4 638	0,3
Plateau Central	4 656	0,3
Sahel	17 396	1,2

Région de naissance	Effectif	Proportion (%)
Sud-Ouest	945	0,1
Hors du Burkina Faso	14 279	1,0
<b>Total</b>	<b>1 424 407</b>	<b>100,0</b>

Tout comme les natifs des autres régions immigrent dans la région du Centre-Nord, certaines personnes nées dans la région du Centre-Nord ont tendance à s'installer dans d'autres régions du Burkina Faso.

Globalement, sur 100 personnes nées dans la région du Centre-Nord et résidant au Burkina Faso, seulement 11 partent s'installer dans d'autres régions du pays. On remarque aussi que la région du Centre, capitale du pays est la principale destination des natifs du Centre-Nord résidant au Burkina (4,1%). Cette dernière est suivie de la région du Centre-Ouest (1,3 %) puis des Haut-Bassins (1,1%). Les autres régions du pays se partagent le reste des natifs du Centre-Nord vivant au Burkina Faso. Ces mouvements de populations ont également lieu entre la région du Centre-Nord et d'autres pays (tableau 8.13).

**Tableau 8.13 : Répartition des natifs du Centre-Nord résidant au Burkina Faso selon la région de destination**

Région de destination	Effectifs	Proportion (%)
Boucle du Mouhoun	7 197	0,5
Cascades	5 950	0,4
Centre	62 659	4,1
Centre-Est	7 067	0,5
Centre-Nord	1 359 911	89,0
Centre-Ouest	20 369	1,3
Centre-Sud	9 950	0,6
Est	5 694	0,4
Haut-Bassins	16 659	1,1
Nord	8 720	0,6
Plateau Central	12 186	0,8
Sahel	4 414	0,3
Sud-Ouest	6 390	0,4
<b>Total</b>	<b>1 527 166</b>	<b>100</b>

## 8.2. ECHANGES MIGRATOIRES AVEC L'EXTERIEUR

Cette partie met en exergue les mouvements de population entre la région du Centre-Nord et les autres pays du monde, particulièrement les pays d'Afrique. Les lieux de naissance des résidents de la région du Centre-Nord et les pays de destination des natifs de cette région sont examinés ainsi que les immigrés durée-de-vie et les émigrations des 5 dernières années selon les groupes d'âge.

La répartition des immigrés par province et par type de migration montre que quelle que soit la province, les immigrés de types dernière résidence à l'étranger sont considérablement plus nombreux que les autres, ils sont respectivement de 31 688, 15 547 et 15 263 dans le Sanmatenga, le Bam et le Namentenga. Ils sont suivis par les immigrés durée de vie (Tableau 8.14).

**Tableau 8.14 : Répartition des immigrants par type de migration internationale par province selon le sexe**

Type de migration internationale	Immigrants		
	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Bam</b>			
Migrations durée-de-vie	1 791	1 892	3 683
Migrations récentes	173	160	333
Migrations dernières résidence à l'étranger	9 896	5 651	15 547
<b>Namentenga</b>			
Migrations durée-de-vie	1 163	1 328	2 491
Migrations récentes	328	220	548
Migrations dernières résidence à l'étranger	10 504	4 759	15 263
<b>Sanmatenga</b>			
Migrations durée-de-vie	3 767	4 338	8 105
Migrations récentes	683	585	1 268
Migrations dernières résidence à l'étranger	19 884	11 804	31 688

La répartition des immigrés durée vie par groupe d'âge (tableau 8.15) montre que, dans la région, les proportions sont plus élevées avant 40 ans et décroissent également à partir de 40 ans. Cette tendance demeure selon le sexe. Quant aux émigrations des 5 dernières années, les tranches d'âges des jeunes ont aussi les plus fortes proportions. C'est également à partir de 40 ans que les proportions des émigrés deviennent assez faibles et décroissent. Les rapports de masculinité laissent percevoir que ce sont les hommes qui sont plus concernés par l'émigration surtout après l'âge de 20 ans.

**Tableau 8.15 : Répartition (%) des immigrants durée-de-vie et des émigrants des 5 dernières années par groupe d'âges selon le sexe**

Groupe d'âge	Immigrants durée-de-vie				Emigrants des 5 dernières années			
	Homme	Femme	Ensemble	RM	Homme	Femme	Ensemble	RM
0-4	11,1	10,4	10,7	94,7	3,8	12,0	4,7	237,4
5-9	19,0	18,6	18,8	91,2	1,9	9,5	2,8	151,1
10-14	15,6	15,0	15,3	92,3	5,6	4,3	5,4	975,4
15-19	12,1	13,1	12,6	82,0	27,4	32,0	27,9	648,4
20-24	9,4	10,4	9,9	79,9	23,5	17,8	22,8	994,0
25-29	8,4	9,5	9,0	78,7	14,9	11,0	14,5	1 021,8
30-34	9,3	8,7	9,0	95,3	9,4	5,7	9,0	1 239,5
35-39	6,6	5,8	6,2	101,1	5,5	3,2	5,2	1 306,5
40-44	3,9	3,5	3,7	99,2	3,4	2,1	3,2	1 243,3

Groupe d'âge	Immigrants durée-de-vie				Emigrants des 5 dernières années			
	Homme	Femme	Ensemble	RM	Homme	Femme	Ensemble	RM
45-49	2,5	2,2	2,3	97,6	1,8	1,0	1,7	1 392,9
50-54	1,0	1,2	1,1	74,5	1,2	0,7	1,2	1 452,6
55-59	0,6	0,6	0,6	89,4	0,6	0,2	0,6	1 928,6
60-64	0,3	0,5	0,4	58,8	0,3	0,2	0,3	1 300,0
65-69	0,1	0,2	0,1	46,2	0,3	0,2	0,2	1 140,0
70-74	0,1	0,1	0,1	40,0	0,1	0,1	0,1	766,7
75-79	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	900,0
80-84	0,0	0,1	0,0	20,0	0,0	0,0	0,0	NA
85 ou +	0,0	0,1	0,0	25,0	0,3	0,1	0,3	3 250,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>88,9</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>755,8</b>

La Côte d'Ivoire reste le principal pays de naissance des résidents dans le Centre-Nord nés hors du Burkina Faso. Pour un effectif total de 14 274 résidents nés hors du pays pour les localités couvertes lors du recensement, 13 234 sont nés en terre ivoirienne. Le Togo occupe la deuxième place, avec un effectif de 346 personnes ce qui est largement inférieur à celui de la Côte d'Ivoire. Très peu de résidents sont nés dans les autres continents (48). Une désagrégation au niveau province montre la même structure que celle de la région, dans le même ordre des effectifs (tableau 8.16).

**Tableau 8.16: Répartition des résidents du Centre-Nord nés hors du Burkina selon le pays de naissance.**

Pays de naissance	Province de résidence 2019			
	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Ensemble
Côte d'Ivoire	3 440	2 321	7 473	13 234
Togo	59	58	229	346
Mali	52	11	109	172
Niger	59	31	81	171
Autres pays CEDEAO	53	57	163	273
Autres pays d'Afrique	5	5	20	30
Pays autres continents	15	14	19	48
<b>Total</b>	<b>3 683</b>	<b>2 497</b>	<b>8 094</b>	<b>14 274</b>

Les pays de destinations des émigrés de la région du Centre-Nord sont principalement la Côte d'Ivoire, le Mali et le Ghana. En effet, la Côte d'Ivoire reçoit à elle seule 91,5% des émigrés de la région. Elle est suivie du Mali et du Ghana avec respectivement 3,8% et 1,0% des émigrés. Une répartition de ces derniers selon la province montre que la tendance observée au niveau régional demeure également dans les provinces. On note globalement que très peu d'émigrés ont pour destination les autres pays d'Afrique. Il en est de même pour les autres continents du monde (tableau 8.17).



**Tableau 8.17 : Répartition des émigrés du Centre-Nord par pays de destination selon la province**

Pays de destination	Bam		Namentenga		Sanmatenga		Ensemble	
	Effectifs	Proportions (%)	Effectifs	Proportions (%)	Effectifs	Proportions (%)	Effectifs	Proportions (%)
Côte d'Ivoire	2 314	90,1	8 127	88,4	12 333	93,9	22 774	91,5
Mali	121	4,7	437	4,7	394	3,0	952	3,8
Ghana	30	1,2	151	1,6	70	0,5	251	1,0
Autres pays CEDEAO	53	2,1	364	4,0	193	1,5	610	2,5
Autres pays Afrique	16	0,6	71	0,8	66	0,5	153	0,6
Pays autres continents	33	1,3	47	0,5	73	0,6	153	0,6
<b>Total</b>	<b>2 567</b>	<b>100,0</b>	<b>9 197</b>	<b>100,0</b>	<b>13 129</b>	<b>100,0</b>	<b>24 893</b>	<b>100,0</b>

### 8.3. PRETENTION A MIGRER ET TRANSFERT D'ARGENT

Cette section s'intéresse aux intentions des populations du Centre-Nord à migrer dans les 12 prochains mois qui suivent le recensement de 2019 et aux transferts d'argent de l'extérieur vers la région, notamment au niveau ménage. Il s'est agi de questionner les ménages sur le fait d'avoir reçu ou non un transfert d'argent au cours des 12 derniers mois de la part d'un Burkinabè vivant à l'extérieur.

Dans les localités du Centre-Nord couvertes par le recensement, il a été dénombré au total 9 701 personnes résidant qui ont l'intention de migrer dans les 12 prochains mois qui suivraient le dénombrement du 5<sup>e</sup> RGPH. C'est surtout ceux n'ayant jamais migré qui projettent migrer. Ils constituent 85,9% des potentiels des émigrés. Selon les provinces, les proportions des migrants internes sont beaucoup plus élevées dans le Sanmatenga (17,3%) et dans le Bam (15,9%) que dans le Namentenga (8,1%) (tableau 8.18).

**Tableau 8.18 : Répartition des potentiels émigrants internationaux dans le Centre-Nord selon le sexe**

Statut migratoire interne	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
<b>Bam</b>						
Non migrant	1 221	86,6	629	79,5	1 850	84,1
Migrant interne	189	13,4	162	20,5	351	15,9
<b>Total</b>	<b>1 410</b>	<b>100,0</b>	<b>791</b>	<b>100,0</b>	<b>2 201</b>	<b>100,0</b>
<b>Namentenga</b>						
Non migrant	2 013	93,5	781	88,1	2 794	91,9
Migrant interne	141	6,5	105	11,9	246	8,1
<b>Total</b>	<b>2 154</b>	<b>100,0</b>	<b>886</b>	<b>100,0</b>	<b>3 040</b>	<b>100,0</b>
<b>Sanmatenga</b>						
Non migrant	2 417	85,4	1 271	77,9	3 688	82,7
Migrant interne	412	14,6	360	22,1	772	17,3
<b>Total</b>	<b>2 829</b>	<b>100,0</b>	<b>1 631</b>	<b>100,0</b>	<b>4 460</b>	<b>100,0</b>
<b>Centre-Nord</b>						
Non migrant	5 651	88,4	2 681	81,0	8 332	85,9
Migrant interne	742	11,6	627	19,0	1 369	14,1
<b>Total</b>	<b>6 393</b>	<b>100,0</b>	<b>3 308</b>	<b>100,0</b>	<b>9 701</b>	<b>100,0</b>

La proportion des ménages ayant reçu un transfert d'argent au cours des 12 derniers mois avant

le dénombrement est de 7,6% dans le Centre-Nord contre 7,7% au plan national. Selon le milieu de résidence, la proportion des ménages urbains ayant reçu un transfert d'argent est de 7,8% tandis que celle des ménages ruraux est de 7,6% (tableau 8.19).

**Tableau 8.19 : Proportion des ménages ayant reçu un transfert d'argent d'un Burkinabè à l'étranger au cours des 12 derniers mois par milieu de résidence**

Milieu de résidence	Nombre total de ménage	Ménages ayant reçu un transfert d'argent d'un Burkinabè à l'étranger au cours des 12 derniers mois	
		Effectif	Proportion (%)
Urbain	38 088	2 968	7,8
Rural	207 294	15 715	7,6
<b>Ensemble</b>	<b>245 382</b>	<b>18 683</b>	<b>7,6</b>

La proportion des ménages ayant reçu un transfert d'argent de l'extérieur dans le Sanmatenga (9,3%) est la plus élevée. Viennent ensuite les ménages du Bam (6,8%) et le Namentenga (5,8%) (tableau 8.20).

**Tableau 8.20 : Proportion des ménages ayant reçu un transfert d'argent d'un Burkinabè à l'étranger au cours des 12 derniers mois selon la province**

Province	Nombre total de ménage	Ménages ayant reçu un transfert d'argent d'un Burkinabè à l'étranger au cours des 12 derniers mois	
		Effectif	Proportion (%)
Bam	58 297	3 962	6,8
Namentenga	78 757	4 606	5,8
Sanmatenga	108 328	10 115	9,3
<b>Total</b>	<b>245 382</b>	<b>18 683</b>	<b>7,6</b>

## Conclusion

L'analyse de la migration dans la région du Centre-Nord a montré que 13,8% des résidents sont des migrants. Il ressort également que 89,0% des résidents de cette région sont des natifs. Ces résidents viennent aussi bien de l'intérieur du pays que de l'extérieur. La migration inter-provinciale se fait principalement vers les provinces du Sanmatenga et du Bam puis très peu en direction du Namentenga.

Concernant l'intention de migrer dans les 12 mois qui suivent le dénombrement, on retient que 9 701 personnes résidant dans le Centre-Nord ont cette intention. C'est surtout ceux n'ayant jamais migré qui ont cette intention, ils représentent 85,9% des potentiels émigrés.

Au titre du transfert d'argent, 7,6% des ménages ont reçu un transfert d'argent de l'extérieur au cours des 12 derniers mois avant le recensement de 2019.

## CHAPITRE 9 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION

### Introduction

Les personnes handicapées constituent l'un des groupes vulnérables les plus marginalisés au sein des sociétés, avec une faible participation à l'éducation, à la santé, à l'emploi, ou plus généralement aux activités sociales. Ces discriminations sont la résultante à la fois de l'indisponibilité de services prenant en compte leurs besoins spécifiques, de l'inadéquation et de la mauvaise qualité des services existants, mais aussi de la stigmatisation dont les personnes handicapées sont victimes.

L'agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD) dont l'ambition est de « ne laisser personne de côté », intègre pleinement le handicap dans une perspective inclusive et participative des politiques de développement. Il répond ainsi aux attentes énoncées dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) adoptée en 2006 par les Nations Unies et entrée en vigueur en 2008. Le Burkina Faso fait partie des 177 pays ayant ratifié la CDPH et ayant souscrit aux ODD dont au total, 13 cibles incluent les personnes handicapées.<sup>4</sup>

Au Burkina Faso, des dispositions existent en vue de l'amélioration des conditions de la personne handicapée. Plusieurs textes juridiques<sup>5</sup> ont été adoptés, beaucoup de programmes ont été élaborés et plusieurs institutions de la place s'intéressent à ce groupe. En complément de ces dispositifs, les personnes handicapées sont organisées en associations œuvrant pour la promotion de leur inclusion sociale. Les principales sont l'Antenne Locale d'Humanité et Inclusion (anciennement appelé Handicap international), la Fédération Burkinabè des Associations pour la Promotion des Personnes Handicapées (FEBAH), l'Association des Parents et Amis d'Enfants encéphalopathes (APEE), l'Association pour la Promotion des Femmes Handicapées (APFH), l'Association Être Comme les Autres (ECLA).

La bonne inclusion des personnes handicapées dans les politiques de développement implique de disposer de données de qualité permettant la connaissance des populations concernées, de leurs besoins spécifiques, des actions à mettre en œuvre pour y répondre et leur suivi. Plus spécifiquement, l'analyse de cette thématique concerne : (i) la prévalence du handicap au niveau régional ; (ii) ses variations selon les types de limitations fonctionnelles ; (iii) les caractéristiques sociodémographiques des personnes handicapées selon les entités de résidence.

### Collecte de données

La détermination du handicap dans le 5<sup>e</sup> RGPH suit les principes et recommandations des Nations Unies concernant les recensements de la population et des logements (Nations Unies, 2017). L'évaluation du handicap chez un individu est faite à partir des réponses fournies à six questions concernant les difficultés à réaliser les activités de base (ou fonctions) suivantes : voir, entendre, marcher ou monter des escaliers, se souvenir ou se concentrer, prendre soin de soi, communiquer (expression et réception). Il n'est pas attendu du répondant qu'il identifie par lui-même son handicap. C'est l'analyste qui fait cette classification à partir des réponses fournies par les

<sup>4</sup> Les cibles mentionnant clairement les personnes handicapées sont : la cible 4.5 relative à l'égalité des chances de l' ODD4 (qui vise l'éducation de qualité et l'apprentissage tout au long de la vie pour tous) ; la cible 8.5 relative au plein emploi et au travail décent de l'ODD8 (qui vise la croissance économique, le plein emploi productif et le travail décent pour tous) ; la cible 10.2 relative à l'autonomisation et l'intégration de l'ODD10 (qui vise la réduction des inégalités entre les pays et en leur sein) ; la cible 11.2 relative aux transports sûrs, accessibles et viables de l'ODD11 : (qui vise l'accessibilité pour tous à des villes et établissements humains sûrs, résilients et durables) ; et la cible 17.18 relative au recueil de données de l'ODD17 (qui porte sur les partenariats pour la réalisation des ODD).

<sup>5</sup> La Zatu n° 86-005/CNR/PRES du 16 Janvier 1986 portant adoption de mesures sociales en faveur des personnes handicapées ;

Le Kiti n° 86-149 du 30 Avril 1986 portant dispositions à prendre en faveur des handicapés dans la construction des bâtiments ;

Le décret n° 94-44 du 2 Février 1994 portant fixation des conditions de délivrance de la carte d'invalidité aux personnes handicapées.

Constitution du 11 juin 1991 en son article 18, la loi N° 13/96/ADP du 15 Novembre 1995, la loi N°13/96/ADP du 9 mai 1996, la loi N°20/96/ADP du 10 Juillet 1996, et la loi N° 43/96/ADP du 13 Novembre 1996.

personnes qui déclarent éprouver « beaucoup de difficultés » ou qu'elles « ne parviennent pas du tout » à réaliser une certaine action au moins pour une des six questions posées sur le fonctionnement.

La détermination de la limitation fonctionnelle à partir des six questions de la brève série du Groupe de Washington ne permet pas de prendre en compte les différents aspects du modèle social du handicap. Il est complété, comme dans le cas du 5<sup>e</sup> RGPH, par des questions relatives à la participation des individus telles que sur l'éducation ou l'emploi. Ces questions permettent d'examiner l'influence de l'environnement sur la relation entre le fonctionnement individuel et la participation (Groupe de Washington, 2020).

Les questions relatives à la limitation de fonctionnement sur ces six domaines posés aux personnes interrogées lors du recensement sont :

- (Nom) a-t-il/elle des difficultés à voir, même s'il/elle porte des lunettes ?
- (Nom) a-t-il/elle des difficultés à entendre, même à l'aide d'une prothèse auditive ?
- (Nom) a-t-il/elle des difficultés à marcher ou à monter des marches ?
- (Nom) a-t-il/elle des difficultés à se souvenir ou à se concentrer ?
- (Nom) a-t-il /elle des difficultés à prendre soin de lui-même, à effectuer des activités comme se laver ou à s'habiller ?
- En utilisant sa langue habituelle (usuelle), (Nom) a-t-il/elle des difficultés à communiquer (par exemple à comprendre ou se faire comprendre par les autres) ?

Les questions sur la vision, l'audition et la motricité ont été posées pour les personnes âgées de 02 ans et plus, et celles sur la mémoire/concentration, la capacité de prendre soin de soi, et la communication à l'attention de celles âgées de 05 ans ou plus.

## Définition des concepts

### Handicap

Est en situation de handicap, une personne qui réduit ses activités dans un environnement donné, du fait d'une déficience ou d'une limitation. Le handicap fait référence, à la fois à ces troubles présents chez l'individu, et à l'interaction entre ces troubles et l'environnement, qui peut aussi être la cause de ces restrictions. La situation de handicap entendu comme restriction de participation sociale a ainsi pour origine un problème de santé ou un trouble du fonctionnement organique (Espagnac, 2015).

### Personne handicapée

Selon les Nations Unies (2006), il s'agit d'une personne qui présente une (ou des) incapacité(s) physique, mentale, intellectuelle ou sensorielle durable, et dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à sa pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres. Dans le cadre du 5<sup>e</sup> RGPH, les personnes considérées comme handicapées sont celles pour lesquelles il a été répondu « beaucoup de difficultés » ou « ne peut pas du tout » à au moins une des six questions relatives au fonctionnement.

### Limitation fonctionnelle

La logique qui sous-tend la classification du handicap par la CIF est que les maladies, accidents ou malformations peuvent être la cause de dysfonctionnements ou lésions des organes, des tissus ou du cerveau (tels que paralysie, la malvoyance, le trouble neuronal, etc.) donnant lieu à des déficiences. La détérioration des fonctions motrices, sensorielles ou mentales qui peuvent

découler de ces déficiences constituent les limitations fonctionnelles (Espagnac, 2015).

### **Limitations fonctionnelles multiples ou multi handicap**

Les limitations fonctionnelles font référence aux personnes pour lesquelles il a été répondu « beaucoup de difficultés » ou « ne peut pas du tout » pour au moins deux des six questions de la brève série de questions du Groupe de Washington. Ce terme est utilisé ici comme synonyme de multi handicap qui fait référence à l'association de diverses déficiences ou limitations associées. Le multi handicap est ainsi analysé dans ce rapport chez les individus qui ont déclaré une limitation fonctionnelle pour au moins deux domaines de fonctionnement.

### **Domaines de fonctionnement**

Les limitations fonctionnelles sont classées en domaines fonctionnels qui sont la vision, l'audition, la mobilité, la mémoire et la concentration, la capacité de prendre soin de soi et la communication.

### **Prévalence du handicap**

La prévalence du handicap est le rapport entre le nombre de personnes identifiées comme handicapées dans une population donnée et l'effectif total de cette population. Ce rapport présente la prévalence globale du handicap au sein de la population de 5 ans ou plus.

$$\text{Prévalence du handicap} = \frac{\text{Nombre de personnes handicapées dans une population donnée}}{\text{Effectif de cette population}} \times 100$$

## **9.1. PREVALENCE DU HANDICAP**

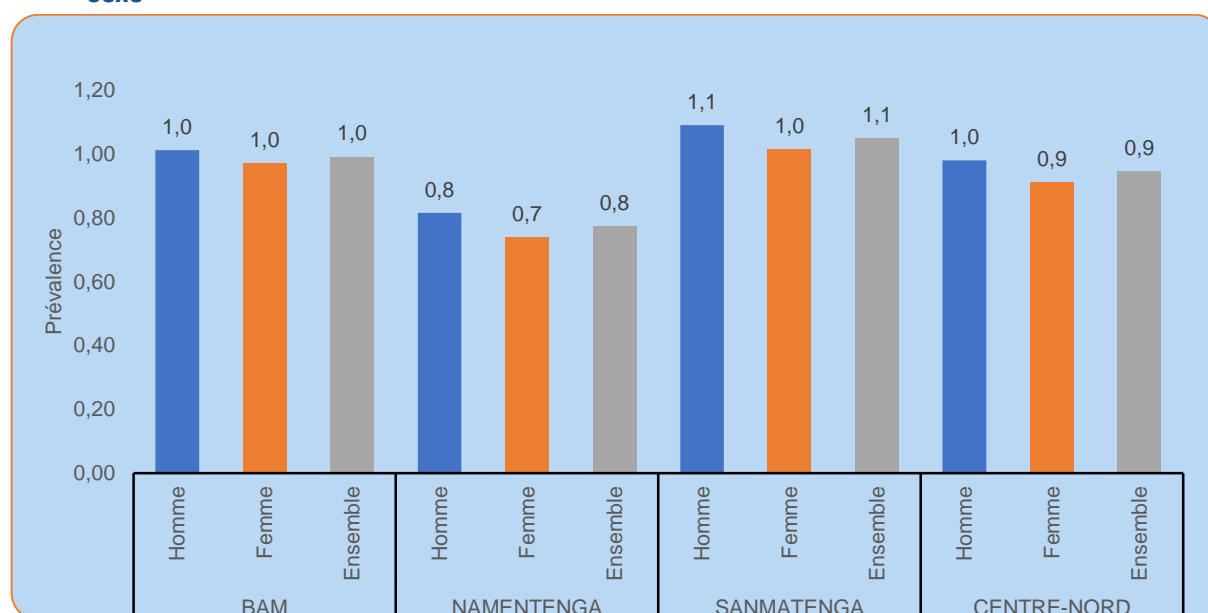
La prévalence globale du handicap au sein de la population de 5 ans ou plus dans la région du Centre-Nord est de 0,9%, soit un effectif de 14 728<sup>6</sup> personnes handicapées (7 143 hommes, 7 585 femmes). A l'intérieur de chaque province, cette prévalence demeure identique quel que soit le sexe.

L'analyse comparative entre les provinces met en évidence une prévalence plus élevée dans la province du Sanmatenga (1,1%). Vient ensuite la province du Bam où la prévalence est de 1% pour les femmes et de 1,1% pour les hommes. Enfin, les plus faibles prévalences sont observées dans le Namentenga (0,8%) aussi bien chez les hommes (0,8%) que chez les femmes (0,7%).

---

<sup>6</sup> Effectif corrigé à partir des données de population du thème Etat et Structure

**Graphique 9.1: Prévalence (%) du handicap dans la population de 5 ans ou plus par province selon le sexe**



La situation du handicap est variable selon le milieu de résidence (tableau 9.1). En effet, la prévalence est un peu plus élevée en milieu rural (1,0%) qu'en milieu urbain (0,8%).

**Tableau 9.1: Prévalence du handicap dans la population de 5 ans ou plus par milieu de résidence**

Milieu de résidence	Prévalence (%)
Urbain	0,8
Rural	1,0

L'analyse selon le groupe d'âge (tableau 9.2) indique une augmentation de la prévalence du handicap avec l'âge. La prévalence du handicap atteint et dépasse la moyenne régionale (supérieure à 0,9%) à partir de 45 ans. Elle est supérieure à 10% chez les personnes âgées de 80 ans ou plus. L'on peut penser que la perte des capacités fonctionnelles ou la détérioration de celles-ci s'accroît avec l'âge.

L'analyse suivant le sexe montre que le taux de prévalence dépasse le niveau régional à partir de 45 ans aussi bien chez les femmes (1,1%) que chez les hommes (1,2%). A partir de 80 ans, les taux de prévalence sont autant très élevés chez les femmes que chez les hommes.

**Tableau 9.2: Prévalence (%) du handicap dans la population de 5 ans ou plus par groupe d'âge et par sexe**

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
5-9	0,3	0,3	0,3
10-14	0,4	0,3	0,4
15-19	0,4	0,3	0,4
20-24	0,5	0,3	0,4
25-29	0,5	0,4	0,5
30-34	0,7	0,5	0,6
35-39	0,8	0,6	0,7
40-44	0,9	0,9	0,9
45-49	1,2	1,1	1,2
50-54	1,6	1,8	1,7
55-59	2,1	2,1	2,1
60-64	3,2	3,1	3,2

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
65-69	4,8	4,5	4,6
70-74	7,5	7,3	7,4
75-79	9,8	9,8	9,8
80-84	12,3	12,4	12,4
85 ou +	18,9	21,5	20,3
<b>Centre-Nord</b>	<b>1,0</b>	<b>0,9</b>	<b>0,9</b>

## 9.2. STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES PERSONNES HANDICAPEES

Dans la population des personnes handicapées, les femmes représentent plus de la moitié (51,4% pour les femmes et 48,6% pour les hommes). La distribution de cette population contraste avec celle de l'ensemble de la population de la région. Cette population est beaucoup plus âgée que le reste la population du Centre-Nord. En effet, l'âge moyen des personnes handicapées dans la région est de 52,4 ans et plus de la moitié de cette population a moins de 56 ans. L'analyse suivant le sexe montre que les hommes handicapés sont plus jeunes que les femmes handicapées (respectivement 51,3 ans en moyenne pour les hommes et 53,5 ans pour les femmes). L'âge médian est de 55 ans pour les hommes et de 57 ans pour les femmes. Ces résultats montrent que le handicap s'installe surtout chez les personnes d'un âge avancé (tableau 9.3).

**Tableau 9.3: Répartition (%) des personnes handicapées de 5 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe**

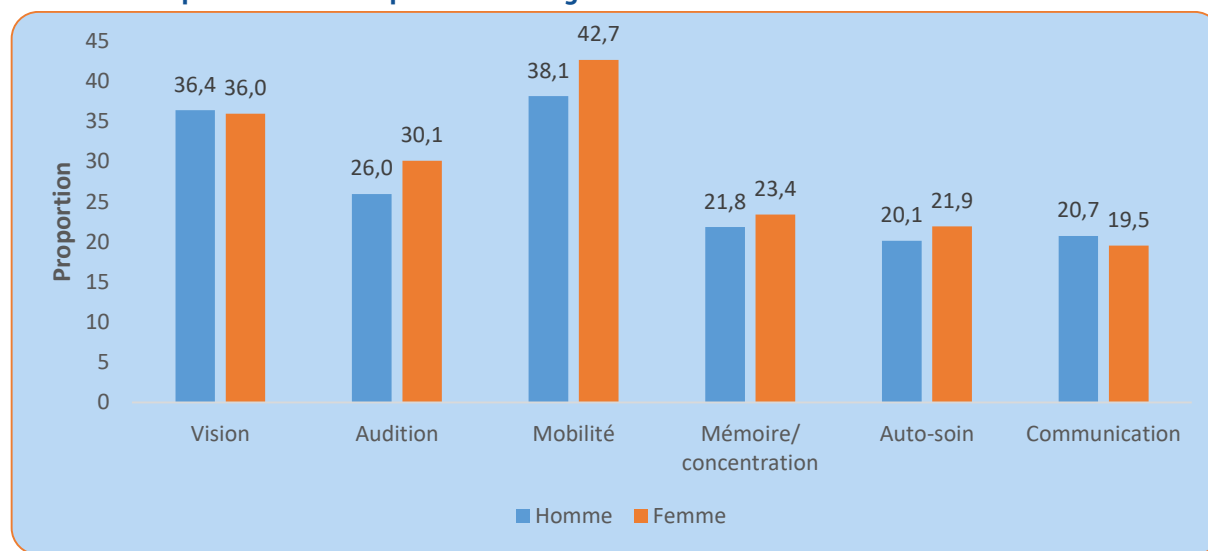
Groupe d'âges	Homme	Femme	Ensemble
5-9	3,0	2,9	5,9
10-14	3,3	2,9	6,2
15-19	2,7	2,4	5,1
20-24	2,0	2,0	4,1
25-29	2,0	2,2	4,1
30-34	2,3	2,1	4,3
35-39	2,1	2,0	4,1
40-44	2,0	2,3	4,3
45-49	1,9	2,2	4,2
50-54	2,4	3,2	5,6
55-59	2,5	2,7	5,2
60-64	3,3	3,5	6,8
65-69	3,5	3,1	6,6
70-74	4,8	4,9	9,7
75-79	3,3	3,2	6,6
80-84	2,7	3,1	5,8
85 ou +	4,8	6,7	11,4
<b>Total</b>	<b>48,6</b>	<b>51,4</b>	<b>100,0</b>
<b>Age moyen</b>	<b>51,3</b>	<b>53,5</b>	<b>52,4</b>
<b>Age médian</b>	<b>55</b>	<b>57</b>	<b>56</b>

## 9.3. TYPE DE LIMITATION FONCTIONNELLE

Les données du 5<sup>e</sup> RGPH laissent apparaître une prédominance des limitations fonctionnelles

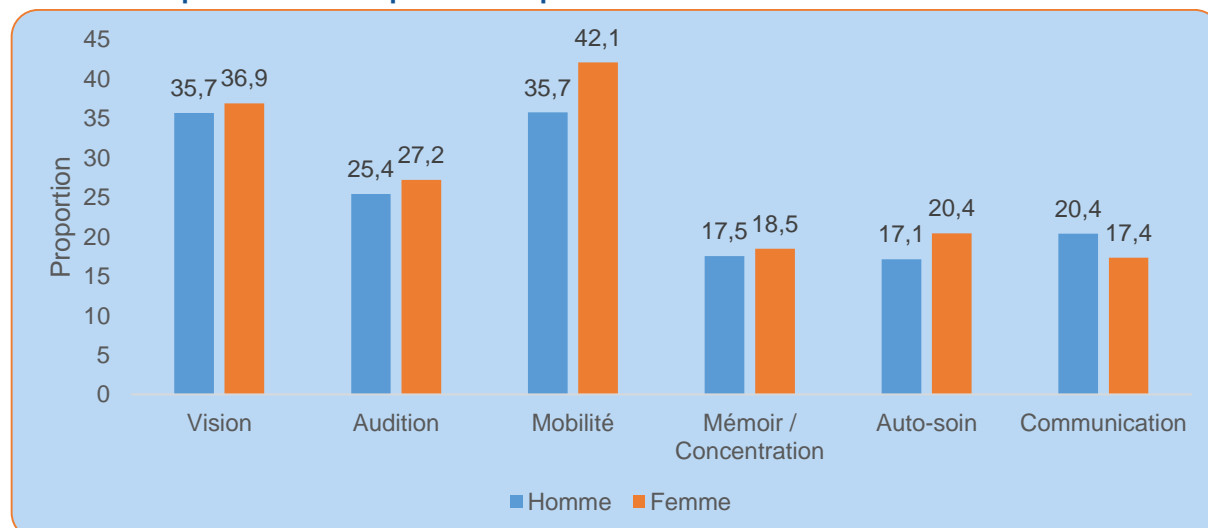
relatives à la mobilité et à la vision au sein de la population des personnes handicapées âgées de 5 ans ou plus dans la région du Centre-Nord quel que soit le sexe. La proportion du handicap moteur est plus importante chez les femmes (42,7%) que chez les hommes (38,1%). Quant au handicap visuel, elle est presque similaire chez les hommes et chez les femmes (36,4% et 36,0%). Pour les autres types de limitations fonctionnelles (mémoire/concentration, auto-soin, communication), les pourcentages sont plus élevés dans la population masculine que dans la population féminine (graphique 9.2).

**Graphique 9.2 Poids (%) par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées de 5 ans ou plus dans la région du Centre-Nord**



L'analyse suivant les provinces montre les mêmes tendances observées précédemment au niveau de la région. Le handicap moteur concerne plus les femmes que les hommes dans chacune des trois (03) provinces : 42,1% contre 35,7% dans le Bam, 42,0% contre 40,7% dans le Namentenga et 43,3% contre 37,8% dans le Sanmatenga. Le handicap visuel touche également un peu plus les femmes que les hommes dans le Namentenga. En revanche dans le Bam et le Sanmatenga les hommes sont un peu plus concernés (graphiques 9.3, 9.4 et 9.5).

**Graphique 9.3 Poids (%) par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées de 5 ans ou plus dans la province du Bam**

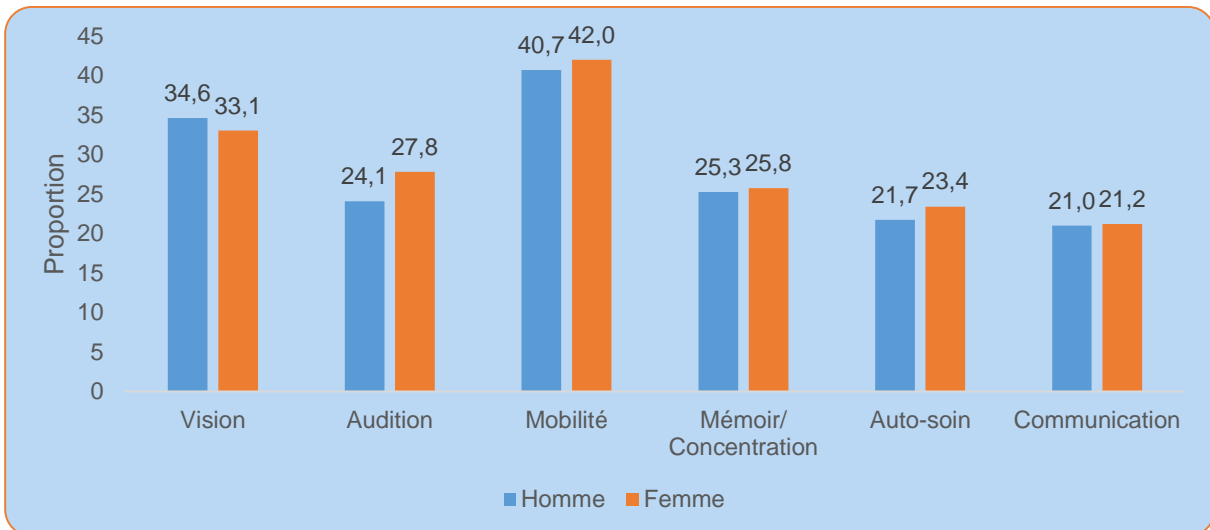


Egalement, dans la province du Namentenga, les limitations fonctionnelles les plus courantes sont



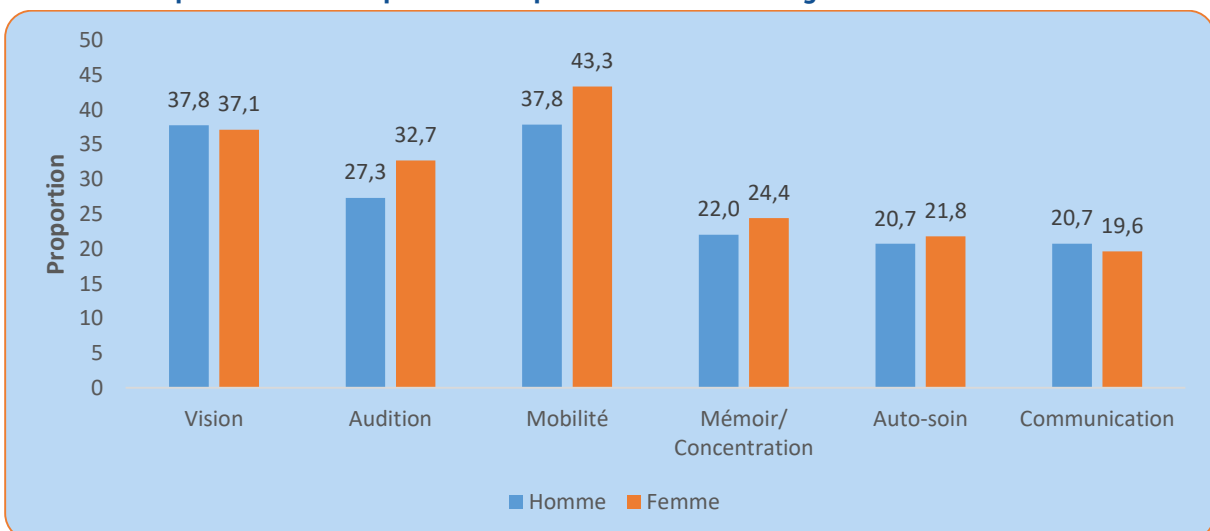
liées à la mobilité (40,7% et 42,0%) à la vision 34,6% et 33,1%) et l'audition (24,1% et 27,8%). La proportion d'hommes handicapés est plus élevée que celles des femmes dans tous les domaines de limitation sauf dans le domaine de la communication (21,0 % contre 21,2%).

**Graphique 9.4: Poids (%) par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées de 5 ans ou plus dans la province du Namentenga**



La province du Sanmatenga n'est pas en marge pour ce qui est des principaux domaines de limitation fonctionnelle. En effet, 42,0%, 33,1% et 27,8% des femmes handicapées ont respectivement des limitations de mobilité, de vision et d'audition. Ces proportions sont respectivement de 40,7%, 34,6% et 24,1% pour les hommes.

**Graphique 9.5 : Poids (%) par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées de 5 ans ou plus dans la province du Sanmatenga**



## 9.4. TYPE DE LIMITATION FONCTIONNELLE ET MILIEU DE RESIDENCE

L'examen selon le milieu de résidence montre les mêmes tendances que ce qui a été observé précédemment au niveau régional et provincial. Le handicap moteur et visuel sont dominants

(tableau 9.4). En effet le pourcentage des personnes handicapées qui ont un problème de mobilité est le plus élevé quel que soit le milieu de résidence. En outre 41,6% des personnes handicapées du milieu urbain ont un handicap moteur tandis que cette proportion est de 40,3% en milieu rural. Quant à la proportion des personnes handicapées qui ont un handicap visuel, elle est de 34,6% et 36,4% respectivement en milieu urbain et en milieu rural.

Une grande partie des personnes handicapées souffre d'un problème d'audition (28,1%). Cette limitation se constate plus chez les personnes handicapées vivant en milieu rural (28,7%) que chez ceux vivant en milieu urbain (23,2%). Et, elle concerne plus les femmes handicapées que les hommes quel que soit le milieu de résidence.

**Tableau 9.4 : Poids (%) par type de limitation fonctionnelle des personnes handicapées âgées de 5 ans ou plus selon le sexe et le milieu de résidence**

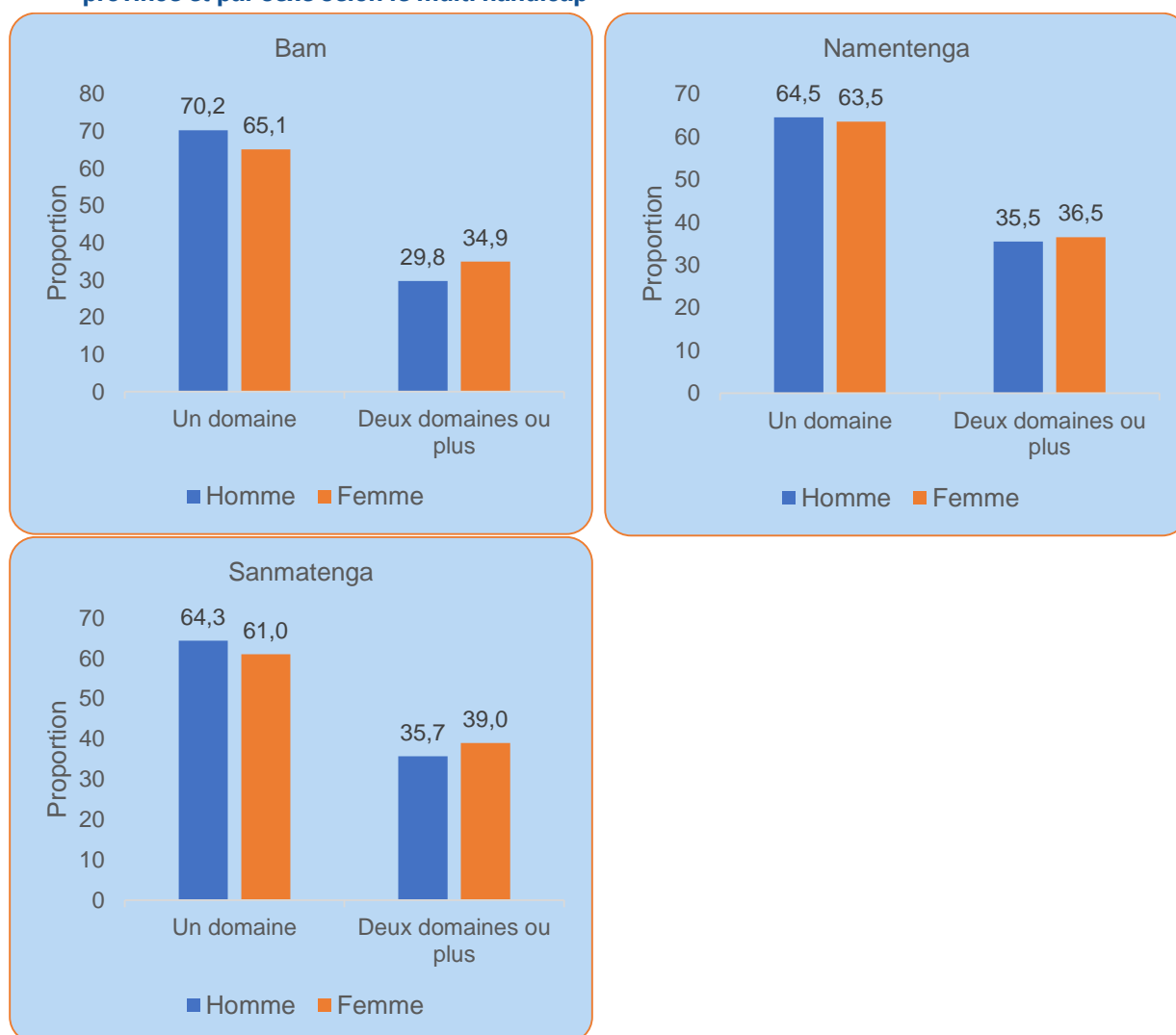
Milieu de résidence	Sexe	Vision	Audition	Mobilité	Mémoire concentration	Auto soin	Communication
Urbain	Masculin	34,1	20,1	39,8	17,2	18,2	21,5
	Féminin	35,1	26,1	43,2	16,0	18,3	17,2
	<b>Ensemble</b>	<b>34,6</b>	<b>23,2</b>	<b>41,6</b>	<b>16,6</b>	<b>18,3</b>	<b>19,2</b>
Rural	Masculin	36,6	26,6	38,0	22,4	20,4	20,6
	Féminin	36,1	30,6	42,6	24,3	22,3	19,8
	<b>Ensemble</b>	<b>36,4</b>	<b>28,7</b>	<b>40,3</b>	<b>23,4</b>	<b>21,4</b>	<b>20,2</b>
Ensemble	Masculin	36,4	26,0	38,1	21,8	20,1	20,7
	Féminin	36,0	30,1	42,7	23,4	21,9	19,5
	<b>Ensemble</b>	<b>36,2</b>	<b>28,1</b>	<b>40,5</b>	<b>22,6</b>	<b>21,0</b>	<b>20,1</b>

## 9.5. MULTI HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION HANDICAPEE DE 5 ANS OU PLUS

Cette section présente la répartition des personnes handicapées de 5 ans ou plus de la région selon qu'ils sont ou non dans une situation de multi handicap. La population en situation de multi handicap dans le Centre-Nord est moins importante comparativement à la population concernée par une seule limitation fonctionnelle.

L'analyse selon le sexe montre que quel que soit la province, le multi handicap concerne plus les femmes que les hommes. Dans le Bam 34,9% des femmes ayant un handicap ont au moins deux (2) domaine de limitation contre 29,8% des hommes. Les personnes handicapées souffrant d'un multi handicaps sont relativement plus nombreuses dans le Sanmatenga et le Namentenga. En effet, parmi les personnes handicapées, 39,0% des femmes et 35,7% des hommes dans le Sanmatenga puis 36,5% des femmes et 35,5% des hommes dans le Namentenga ont un multi handicap.

**Graphique 9.6 : Répartition (%) de la population des personnes handicapées de 5 ans ou plus, par province et par sexe selon le multi handicap**



L'analyse de la situation de multi handicap selon le milieu de résidence (tableau 9.5) permet de voir que les personnes handicapées souffrent du multiple handicap dans des proportions

légèrement différentes entre le milieu urbain (34,6%) et le milieu rural (36,0%).

**Tableau 9.5: Répartition (%) de la population des personnes handicapées de 5 ans ou plus, par sexe et par milieu de résidence selon le multi handicap**

Milieu de résidence	Sexe	Nombre de domaines de limitations fonctionnelles		
		Un domaine	Deux domaines ou +	Total
Urbain	Masculin	67,0	33,0	100,0
	Féminin	64,1	35,9	100,0
	<b>Ensemble</b>	<b>65,4</b>	<b>34,6</b>	<b>100,0</b>
Rural	Masculin	65,7	34,3	100,0
	Féminin	62,4	37,6	100,0
	<b>Ensemble</b>	<b>64,0</b>	<b>36,0</b>	<b>100,0</b>
Ensemble	Masculin	65,8	34,2	100,0
	Féminin	62,6	37,4	100,0
	<b>Ensemble</b>	<b>64,2</b>	<b>35,8</b>	<b>100,0</b>

## 9.6. STATUT SCOLAIRE DES PERSONNES HANDICAPEES

Cette section porte sur la fréquentation scolaire des personnes handicapées âgées de 6 à 16 ans ainsi que sur l’alphabétisation de celles âgées de 15 ans ou plus. L’éducation est un droit fondamental. Au Burkina Faso, l’âge scolaire obligatoire est de 6 à 16 ans. Tout enfant doit être maintenu dans le système scolaire jusqu’à 16 ans, sans distinction de sexe ni de statut social. Cette recommandation n’est pas effective pour tous les enfants surtout pour certains groupes spécifiques.

Dans la région du Centre-Nord, 71,6% des personnes handicapées de 6 à 16 ans n’ont jamais fréquenté l’école, 12,0% ont déjà fréquenté l’école et seulement 16,4% ont déclaré être à l’école au moment du recensement de 2019.

### 9.6.1. Statut scolaire et province de résidence

L’analyse du statut de scolarisation suivant la province de résidence montre que la situation par rapport au statut scolaire n’est certes reluisante dans aucune province mais qu’elle est encore plus préoccupante dans la province du Namentenga. En effet la proportion des enfants handicapés de 6 à 16 ans qui fréquente actuellement l’école n’est que de 8,7% et 13,3% ont quitté l’école. Considérant le sexe, on peut voir que la proportion des garçons qui ne fréquentent pas l’école est la plus élevée quelle que soit la province.

**Tableau 9.6: Répartition (%) des personnes handicapées de 6 à 16 ans par province et par sexe selon le statut scolaire**

Province	Sexe	Statut scolaire			Total
		N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquente actuellement	
Bam	Masculin	70,8	11,4	17,8	100,0
	Féminin	70,5	10,1	19,4	100,0
	<b>Ensemble</b>	<b>70,7</b>	<b>10,8</b>	<b>18,5</b>	<b>100,0</b>
Namentenga	Masculin	78,9	13,8	7,3	100,0
	Féminin	77,2	12,7	10,1	100,0
	<b>Ensemble</b>	<b>78,1</b>	<b>13,2</b>	<b>8,7</b>	<b>100,0</b>
Sanmatenga	Masculin	68,3	13,4	18,3	100,0
	Féminin	67,6	10,2	22,2	100,0
	<b>Ensemble</b>	<b>68,0</b>	<b>11,8</b>	<b>20,2</b>	<b>100,0</b>
Centre-Nord	Masculin	72,0	13,0	15,0	100,0
	Féminin	71,0	10,9	18,1	100,0
	<b>Ensemble</b>	<b>71,6</b>	<b>12,0</b>	<b>16,4</b>	<b>100,0</b>

### 9.6.2. Statut scolaire et milieu de résidence

Les enfants en situation de handicap vivant en milieu urbain et ceux vivant en milieu rural ne sont pas affectés dans les mêmes proportions par les phénomènes de déscolarisation ou de non fréquentation scolaire. Ces enfants vivant en milieu rural sont plus défavorisés car jusqu’à 73,8% n’ont jamais fréquenté l’école et seulement 14,9% fréquentaient l’école au moment du recensement. Ces proportions sont respectivement de 54,8% et de 27,7% pour les enfants en situation de handicap vivant en milieu urbain.

L’analyse comparative entre les filles et les garçons laisse apparaître que même si

globalement la non fréquentation scolaire actuelle touche plus les garçons de 6-16 ans en situation de handicap que les filles, la situation est différente selon le milieu de résidence. Pendant que les filles de 6-16 ans en situation de handicap sont les plus touchées que leurs homologues garçon en milieu urbain, c'est plutôt les garçons qui sont relativement plus touchés en milieu rural. En effet, 29,7% de ces garçons contre 26,1% des filles en milieu urbain fréquentaient l'école au moment du recensement, ces proportions sont respectivement de 13,4% et de 16,8% en milieu rural.

**Tableau 9.7: Répartition (%) des personnes handicapées de 6 à 16 ans par milieu de résidence et par sexe selon le statut scolaire**

Milieu de résidence	Sexe	Statut scolaire			Total
		N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquente actuellement	
Urbain	Masculin	56,8	13,5	29,7	100,0
	Féminin	53,3	20,6	26,1	100,0
	<b>Ensemble</b>	<b>54,8</b>	<b>17,5</b>	<b>27,7</b>	<b>100,0</b>
Rural	Masculin	73,7	12,9	13,4	100,0
	Féminin	73,9	9,3	16,8	100,0
	<b>Ensemble</b>	<b>73,8</b>	<b>11,3</b>	<b>14,9</b>	<b>100,0</b>

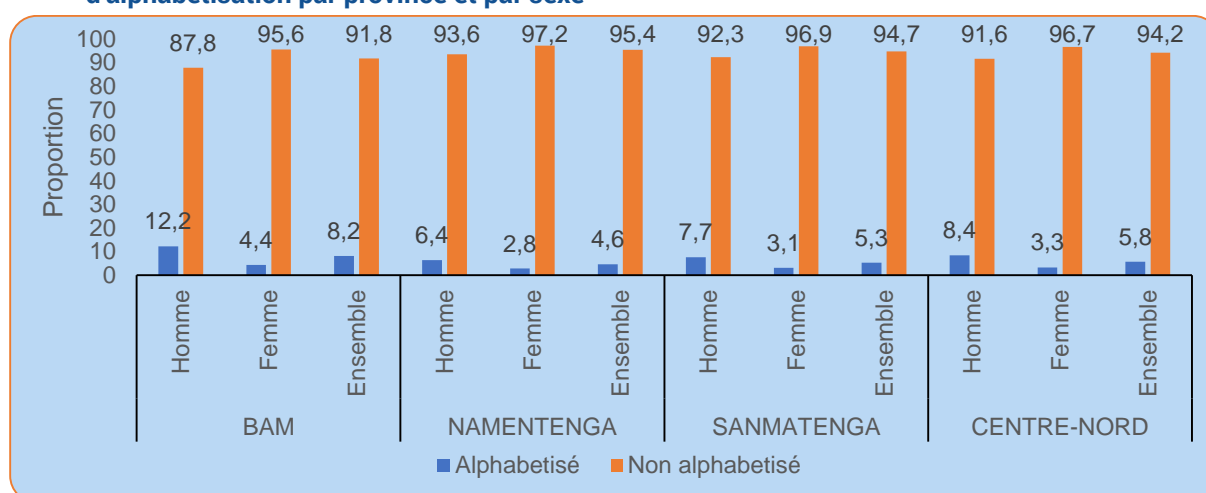
## 9.7. ALPHABÉTISATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

### 9.7.1. Alphabétisation et province de résidence

Dans la région du Centre-Nord, la proportion de personnes handicapées de 15 ans ou plus qui sait lire et écrire dans une langue quelconque est très faible (5,8%). Suivant le sexe, les hommes handicapés sont plus alphabétisés que les femmes handicapées (8,4% contre 3,3%).

L'analyse suivant les provinces, indique des niveaux d'alphabétisation des personnes handicapées bien que trop faibles partout mais différentes. Le taux d'alphabétisation est de 4,6% dans le Namentenga, niveau le plus faible. Il est de 5,3% dans le Sanmatenga puis à 8,2% dans le Bam. On note également que les hommes ont un niveau d'alphabétisation plus élevé que les femmes dans toutes les provinces de la région (graphique 9.7).

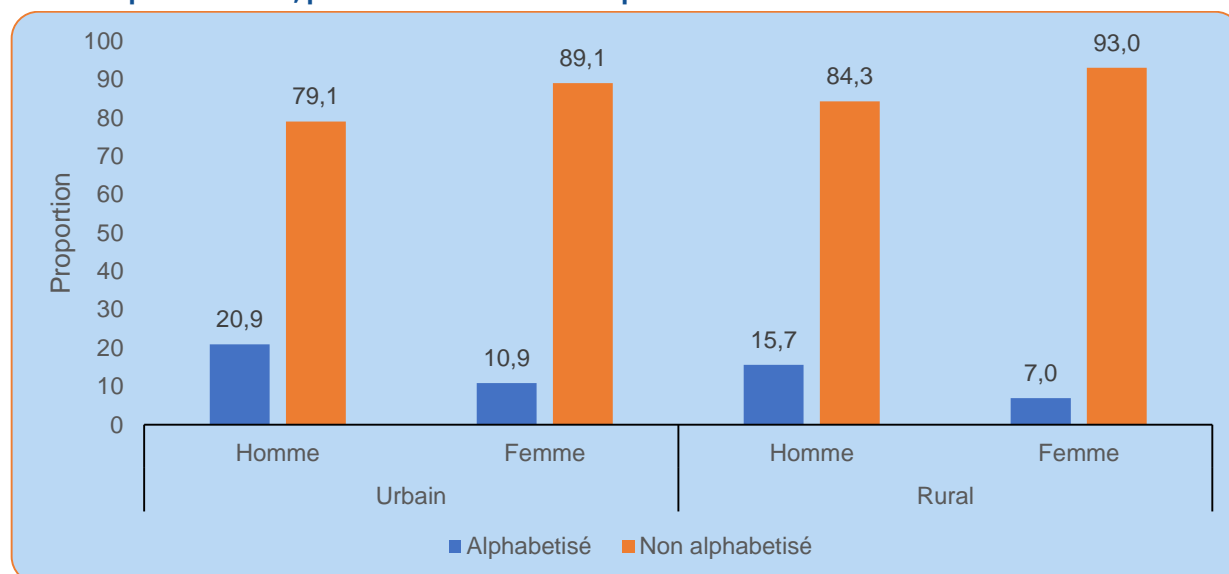
**Graphique 9.7 : Répartition (%) des personnes handicapées âgées de 15 ans ou plus selon le niveau d'alphabétisation par province et par sexe**



### 9.7.2. Alphabétisation et milieu de résidence

L'analyse du niveau d'alphabétisation des personnes handicapées âgées de 15 ans ou plus montre une proportion plus élevée de personnes handicapées qui ne savent pas lire ou écrire en milieu rural et est majoritairement féminine. En effet 93,0% des femmes du milieu rural et 89,1% des femmes du milieu urbain ne sont pas alphabétisées. Ces proportions sont respectivement de 84,3% et 79,1% pour les hommes (graphique 9.8).

**Graphique 9.8 : Répartition (%) des personnes handicapées âgées de 15 ans ou plus selon le niveau d'alphabétisation, par milieu de résidence et par sexe**



Les personnes handicapées âgées de 12 ans ou plus de la région sont pour la plupart mariées (54,2%), célibataires (21,0%) ou veuves (22,1%). La proportion des divorcées/séparées (1,8%) et des unions libres (0,9%) sont relativement plus faibles. Les hommes sont pour la plupart mariés (67,0%), célibataires (27,3%), veufs (3,8%). Quant aux femmes, les mariées représentent 42,2%, les veuves 39,2% et les célibataires 15,3%.

En milieu rural, les proportions des mariés (54,4%) et des veufs ou veuves (22,5%) sont un peu plus élevées qu'en milieu urbain (52,3% et 18,9%). Concomitamment, en milieu urbain, la proportion des célibataires (26,3%) est plus élevée qu'en milieu rural.

Les proportions des hommes mariés et des hommes célibataires restent supérieures à celles des femmes mariées et femmes célibataires et ce, quel que soit le milieu de résidence. Par contre, le veuvage concerne une très grande proportion des femmes indépendamment du milieu de résidence. En effet il touche 40% des femmes handicapées de 12 ans ou plus du milieu rural et 32,5% en milieu urbain (tableau 9.8).

**Tableau 9.8: Répartition (%) des personnes handicapées âgées de 12 ans ou plus par milieu de résidence et par sexe selon l'état matrimonial**

Milieu de résidence	Sexe	Statut matrimonial					Total
		Célibataire	Marié (e)	Divorcé (e)/ séparé (e)	Veuf / Veuve	Union libre	
Urbain	Masculin	31,2	62,8	1,4	3,6	1,0	100,0
	Féminin	22,0	43,0	0,9	32,5	1,6	100,0
	<b>Ensemble</b>	<b>26,4</b>	<b>52,3</b>	<b>1,1</b>	<b>18,9</b>	<b>1,3</b>	<b>100,0</b>
Rural	Masculin	26,8	67,5	1,2	3,8	0,7	100,0
	Féminin	14,4	42,1	2,4	40,0	1,1	100,0
	<b>Ensemble</b>	<b>20,4</b>	<b>54,4</b>	<b>1,8</b>	<b>22,5</b>	<b>0,9</b>	<b>100,0</b>
Ensemble	Masculin	27,2	67,0	1,3	3,8	0,7	100,0
	Féminin	15,2	42,2	2,2	39,2	1,2	100,0
	<b>Ensemble</b>	<b>21,0</b>	<b>54,2</b>	<b>1,8</b>	<b>22,1</b>	<b>0,9</b>	<b>100,0</b>



## Conclusion

La prévalence du handicap dans la région du Centre-Nord peut paraître faible (0,9%) mais numériquement cette région compte plus de 6 000 personnes en situation de handicap. Le phénomène touche un peu plus les hommes (1%) que les femmes (0,9%). Également, la prévalence du handicap est plus élevée en milieu rural (1,0%) qu'en milieu urbain (0,8%). L'analyse de la prévalence en fonction de l'âge a permis de mettre en exergue le fait que plus les personnes prennent de l'âge, plus elles sont touchées par le handicap.

Le handicap moteur (mobilité), suivi de celui visuel (vision) et auditif (audition) touchent le plus la population et ce, quels que soient la province et le milieu de résidence. La proportion de personnes handicapées ayant une limitation dans au moins deux domaines de fonctionnement est de 35,8% dans la région. Le multi handicap touche aussi bien les hommes que les femmes des milieux urbain et rurale.

Sur le plan de l'éducation, il ressort que 71,6% des personnes handicapées des 6 à 16 ans n'ont jamais fréquenté et que moins de 16,4% fréquentent actuellement. La proportion des non alphabétisées au sein de cette population est très élevée (94,2%) avec des disparités selon le sexe et le milieu de résidence.

En ce qui concerne l'état matrimonial, on retient que les personnes handicapées de 12 ans ou plus sont pour la plupart mariées (54,2%), célibataires (21,0%) ou veuves (22,1%). Mais le veuvage est essentiellement féminin car la proportion des veuves est de 39,2% soit 40,0% en milieu rural et 32,5% en milieu urbain.



## CHAPITRE 10 : POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE

### Introduction

Le système d'état civil au Burkina Faso est peu développé. Ce système d'observation continue pourrait pourtant fournir des données de bonne qualité à tout moment sur un ensemble d'événements tels que les naissances, les décès, les mariages, etc. La possession d'un acte de naissance est un droit fondamental pour tout citoyen et surtout pour les enfants qui ont besoin d'être scolarisés.

### Collecte des données

La question qui a été posée lors du 5e RGPH pour identifier les personnes possédant un acte de naissance est formulée comme suit : « (NOM) possède-t-il/elle un acte de naissance ou toute autre pièce justifiant sa date de naissance » ?

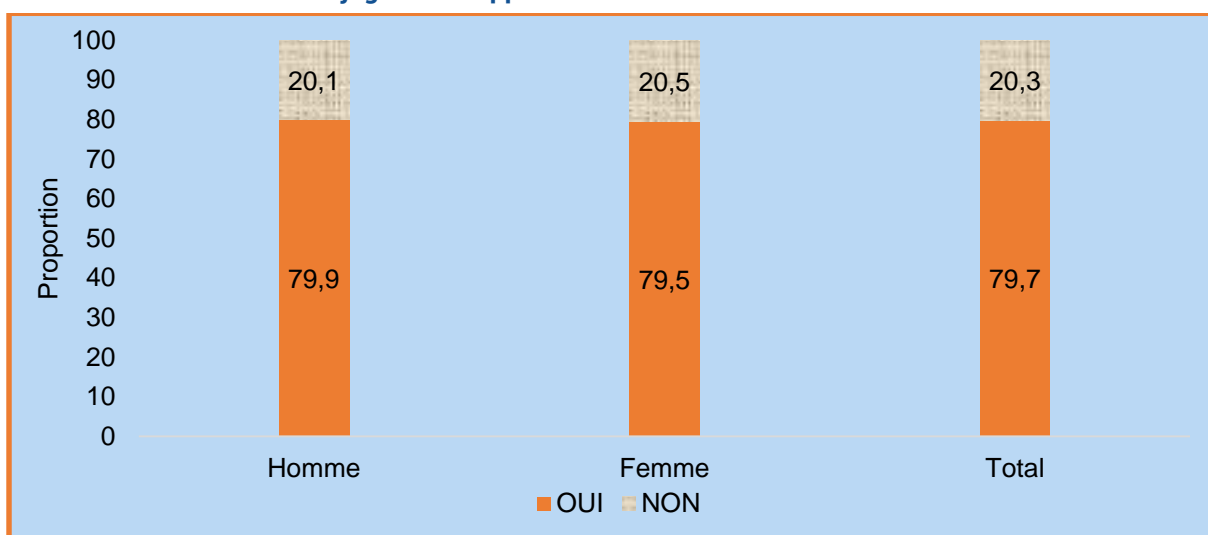
### Définition des concepts

Possession d'un acte de naissance : c'est le fait d'avoir un acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance.

### 10.1. DONNEES GLOBALES

Dans la région du Centre-Nord, 79,7% de la population disposent d'un acte de naissance et 20,3% n'en disposent pas. Une analyse différentielle selon le sexe permet de dégager les mêmes tendances avec une proportion de personnes possédant un acte de naissance sensiblement égale chez les deux (02) sexes (79,9% chez les hommes et 79,5% chez les femmes) (graphique 10.1).

**Graphique 10.1: Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance ou d'un jugement supplétif**



### 10.2. POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE PAR GROUPE D'AGE

Lorsqu'on s'intéresse aux enfants de 0 à 6 ans sans distinction de sexe, les proportions de possession d'acte de naissance varient entre 78,3% et 81,5%. Une analyse différentielle selon le

sexe montre que la proportion des garçons possédant un acte de naissance est presque identique à celle des filles, avec toutefois une légère tendance à la hausse chez les hommes. Suivant les groupes d'âge, une variation de 70,4% à 94,3% de la possession d'un acte de naissance est observée quel que soit le sexe. Concernant la population qui ne possède pas un acte de naissance les proportions varient de 5,7% à 29,6% entre les groupes d'âge quel que soit le sexe (tableau 10.1).

**Tableau 10.1: Répartition (%) de la population par âge, groupe d'âge et par sexe selon la possession d'acte de naissance**

Age	Possession d'un acte de naissance			
	Sexe	Oui	Non	Total
0	Homme	80,2	19,8	100,0
	Femme	79,8	20,2	100,0
	Total	80,0	20,0	100,0
1	Homme	81,5	18,5	100,0
	Femme	81,2	18,8	100,0
	Total	81,4	18,6	100,0
2	Homme	80,1	19,9	100,0
	Femme	79,3	20,7	100,0
	Total	79,7	20,3	100,0
3	Homme	79,5	20,5	100,0
	Femme	79,5	20,5	100,0
	Total	79,5	20,5	100,0
4	Homme	79,7	20,3	100,0
	Femme	78,9	21,1	100,0
	Total	79,3	20,7	100,0
5	Homme	78,8	21,2	100,0
	Femme	78,3	21,7	100,0
	Total	78,6	21,4	100,0
6	Homme	80,0	20,0	100,0
	Femme	79,6	20,4	100,0
	Total	79,8	20,2	100,0
<b>Groupe d'âge</b>				
0-4	Homme	80,1	19,9	100,0
	Femme	79,7	20,3	100,0
	Total	79,9	20,1	100,0
05-09	Homme	80,7	19,3	100,0
	Femme	80,0	20,0	100,0
	Total	80,4	19,6	100,0
10-14	Homme	84,2	15,8	100,0
	Femme	83,3	16,7	100,0
	Total	83,8	16,2	100,0
15-19	Homme	87,9	12,1	100,0
	Femme	84,7	15,3	100,0
	Total	86,2	13,8	100,0
20-24	Homme	91,7	8,3	100,0
	Femme	86,6	13,4	100,0
	Total	88,7	11,3	100,0
25-29	Homme	93,2	6,8	100,0
	Femme	87,6	12,4	100,0
	Total	90,0	10,0	100,0
30-34	Homme	93,6	6,4	100,0
	Femme	88,4	11,6	100,0

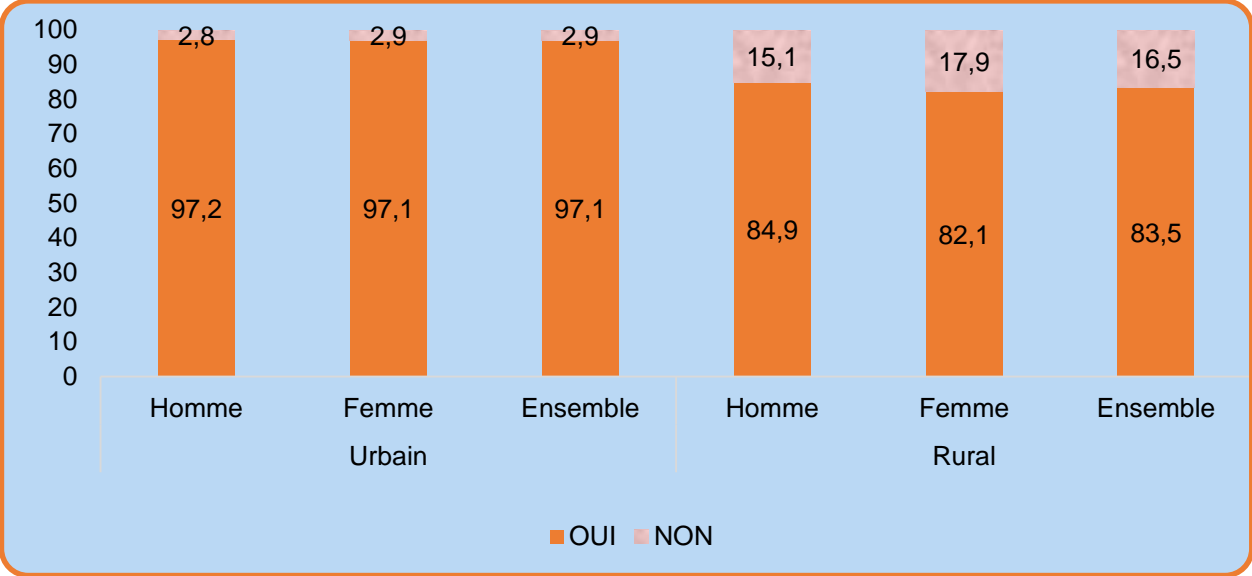
Age	Possession d'un acte de naissance			
	Sexe	Oui	Non	Total
	Total	90,7	9,3	100,0
35-39	Homme	93,6	6,4	100,0
	Femme	89,2	10,8	100,0
	Total	91,2	8,8	100,0
40-44	Homme	93,6	6,4	100,0
	Femme	88,6	11,4	100,0
	Total	90,9	9,1	100,0
45-49	Homme	94,0	6,0	100,0
	Femme	89,5	10,5	100,0
	Total	91,5	8,5	100,0
50-54	Homme	93,1	6,9	100,0
	Femme	87,2	12,8	100,0
	Total	90,0	10,0	100,0
55-59	Homme	93,9	6,1	100,0
	Femme	89,0	11,0	100,0
	Total	91,4	8,6	100,0
60-64	Homme	92,7	7,3	100,0
	Femme	83,8	16,2	100,0
	Total	88,1	11,9	100,0
65-69	Homme	94,3	5,7	100,0
	Femme	85,1	14,9	100,0
	Total	89,9	10,1	100,0
70-74	Homme	91,0	9,0	100,0
	Femme	78,8	21,2	100,0
	Total	84,7	15,3	100,0
75-79	Homme	90,2	9,8	100,0
	Femme	79,3	20,7	100,0
	Total	84,9	15,1	100,0
80-84	Homme	86,6	13,4	100,0
	Femme	74,1	25,9	100,0
	Total	79,9	20,1	100,0
85 ou +	Homme	80,0	20,0	100,0
	Femme	70,4	29,6	100,0
	Total	74,7	25,3	100,0
Total	Homme	86,5	13,5	100,0
	Femme	84,0	16,0	100,0
	Total	85,2	14,8	100,0

### 10.3. POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE ET MILIEU DE RESIDENCE

Dans le milieu urbain, 97,1% des résidents possèdent un acte de naissance. Dans ce milieu, la répartition des individus par sexe selon la possession d'un acte de naissance révèle que 97,2% des hommes possèdent un acte de naissance contre 97,1% de femmes.

Dans le milieu rural, 83,5% des résidents ont un acte de naissance. Le niveau de possession est plus bas en milieu rural qu'en milieu urbain. En milieu rural, la désagrégation selon le sexe indique que 84,9% des hommes possèdent un acte de naissance contre 82,1% des femmes. Dans ce milieu l'écart entre femme et homme en matière de possession d'acte de naissance est plus considérable que dans le milieu urbain (cf. graphique 10.2).

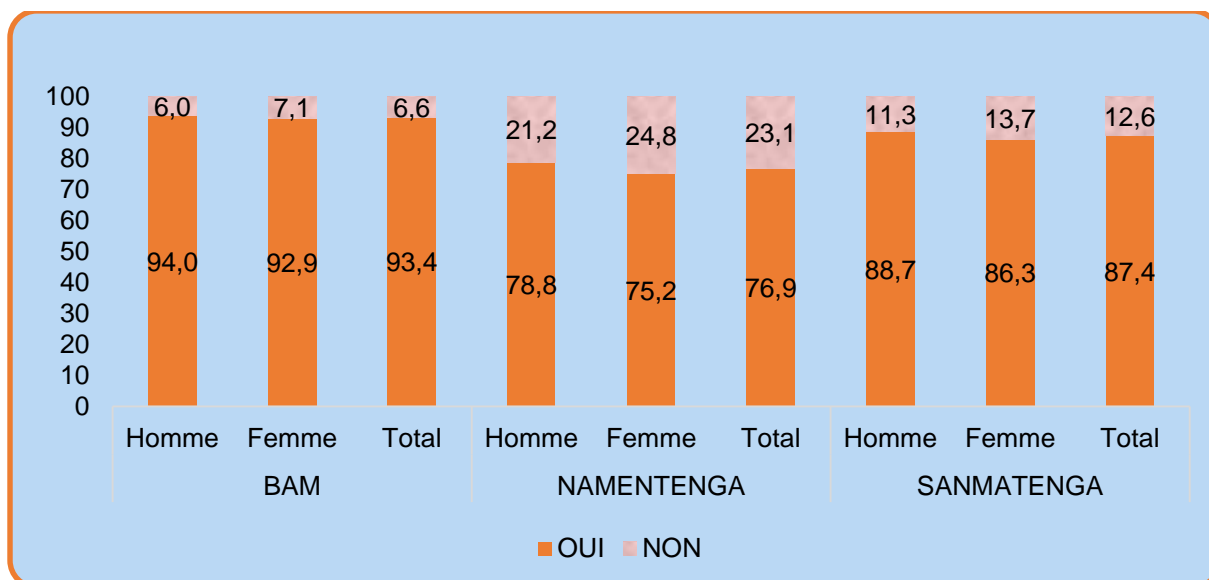
**Graphique 10.2 : Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance**



## 10.4. POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE PAR PROVINCE

La province du Bam affiche un niveau de possession d'acte de naissance supérieur à ceux des provinces du Sanmatenga et du Namentenga. En effet, 93,4% de la population de la province du Bam possède un acte de naissance contre 87,4% pour la province du Sanmatenga et 76,9% pour la province du Namentenga (graphique 10.3).

Graphique 10.3: Répartition (%) de la population par province selon le statut de possession d'un acte de naissance



## 10.5. POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE DANS LES COMMUNES

Dans la région du Centre-Nord, au moins 70% de la population possède un acte de naissance quelle que soit la commune considérée.

Dans la province du Bam, les deux communes affichant les proportions les plus élevées sont Tikaré (97,0%) et Sabcé (94,6%). Cependant, la commune de Rollo (88,8%) affiche la plus faible proportion de possession d'acte de naissance. Dans la province du Namentenga, les deux communes affichant les proportions de possession d'acte de naissance les plus élevées sont Boulsa (88,6%) et Nagbingou (84,2%). Les plus faibles proportions de possession d'acte de naissance sont observées dans les communes de Bouroum (68,0%) et Zéguédéguin (72,7%). Enfin, dans la province du Sanmatenga, les communes de Kaya (95,2%) et de Boussouma (93,8%) présentent les plus fortes proportions de possession d'acte de naissance, tandis que les plus faibles proportions se trouvent dans les communes de Pibaoré (61,5%) et de Ziga (70,2%) (tableau 10.2).

Tableau 10.2: Répartition (%) de la population par commune selon la possession d'acte de naissance

Commune	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
<b>Bam</b>			
Bourzanga	92,3	7,7	100,0
Guibaré	94,2	5,8	100,0
Kongoussi	93,5	6,5	100,0
Nasséré	NC	NC	NC

Commune	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Rollo	88,8	11,2	100,0
Rouko	92,3	7,7	100,0
Sabcé	94,6	5,4	100,0
Tikaré	97,0	3,0	100,0
Zimtanga	NC	NC	NC
<b>Total</b>	<b>93,4</b>	<b>6,6</b>	<b>100,0</b>
<b>Namentenga</b>			
Boala	73,0	27,0	100,0
Boulsa	88,6	11,4	100,0
Bouroum	68,0	32,0	100,0
Dargo	77,8	22,2	100,0
Nagbingou	84,2	15,8	100,0
Tougouri	73,0	27,0	100,0
Yalgo	74,2	25,8	100,0
Zéguédéguin	72,7	27,3	100,0
<b>Total</b>	<b>76,9</b>	<b>23,1</b>	<b>100,0</b>
<b>Sanmatenga</b>			
Barsalogo	NC	NC	NC
Boussouma	93,8	6,2	100,0
Dablo	NC	NC	NC
Kaya	95,2	4,8	100,0
Korsimoro	93,0	7,0	100,0
Mané	88,4	11,6	100,0
Namissiguima	NC	NC	NC
Pensa	NC	NC	NC
Pibaoré	61,5	38,5	100,0
Pissila	81,0	19,0	100,0
Ziga	70,2	29,8	100,0
<b>Total</b>	<b>87,4</b>	<b>12,6</b>	<b>100,0</b>
<b>Centre-Nord</b>	<b>85,2</b>	<b>14,8</b>	<b>100,0</b>

En examinant ces résultats pour les enfants de moins de cinq ans, on note que les communes de Tikaré, Kaya et Guibaré sont toujours en tête avec des proportions respectives de 96,1%, 94,8 % et 94,1% (cf. tableau 10.3). Le plus faible niveau de possession d'acte de naissance est observé dans la commune de Pibaoré (48,6 %) (tableau 10.3).

**Tableau 10.3: Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'acte de naissance**

Communes	Possession d'un acte de naissance		
	OUI	NON	TOTAL
<b>BAM</b>			
BOURZANGA	91,0	9,0	100,0
GUIBARÉ	94,1	5,9	100,0
KONGOSSI	91,4	8,6	100,0
NASSÉRE	NC	NC	NC
ROLLO	86,7	13,3	100,0
ROUKO	91,4	8,6	100,0
SABCÉ	92,0	8,0	100,0
TIKARÉ	96,1	3,9	100,0
ZIMTANGA	NC	NC	NC
<b>Total</b>	<b>91,8</b>	<b>8,2</b>	<b>100,0</b>



Communes	Possession d'un acte de naissance		
	OUI	NON	TOTAL
<b>NAMENTENGA</b>			
BOALA	63,2	36,8	100,0
BOULSA	85,7	14,3	100,0
BOUROUM	54,3	45,7	100,0
DARGO	69,9	30,1	100,0
NAGBINGOU	75,9	24,1	100,0
TOUGOURI	67,7	32,3	100,0
YALGO	66,7	33,3	100,0
ZÉGUÉDÉGUIN	64,3	35,7	100,0
<b>Total</b>	<b>69,3</b>	<b>30,7</b>	<b>100,0</b>
<b>SANMATENGA</b>			
BARSALOGHO	NC	NC	NC
BOUSSOUMA	92,1	7,9	100,0
DABLO	NC	NC	NC
KAYA	94,8	5,2	100,0
KORSIMORO	89,6	10,4	100,0
MANÉ	85,3	14,7	100,0
NAMISSIGUIMA	NC	NC	NC
PENSA	NC	NC	NC
PIBAORÉ	48,6	51,4	100,0
PISSILA	76,1	23,9	100,0
ZIGA	62,9	37,1	100,0
<b>Total</b>	<b>83,2</b>	<b>16,8</b>	<b>100,0</b>
<b>Centre-Nord</b>	<b>79,9</b>	<b>20,1</b>	<b>100,0</b>

## Conclusion

La possession d'un acte de naissance constitue l'un des droits fondamentaux de tout individu et, particulièrement les enfants. Il existe cependant, des enfants qui ne possèdent pas un acte de naissance. En effet, dans la région du Centre-Nord, environ 15 personnes sur 100 ne possèdent pas un acte de naissance.

Dans le milieu urbain, près de 97,1% des personnes possèdent un acte de naissance contre 83,5% dans le milieu rural. Les écarts entre femmes et hommes sont moindres en milieu urbain (97,2% contre 97,1%) qu'en milieu rural (84,9% contre 82,1%).

Au niveau provincial, le Bam affiche des proportions de possession d'actes de naissance plus élevées (93,4%) suivie du Sanmatenga (87,4%) et du Namentenga(76,9%).

Au niveau communal, on note que les communes de Tikaré, de Kaya, de Sabcé et de Guibaré sont celles où la possession d'acte de naissance est la plus importante. A l'opposé, les communes de Pibaoré et de Ziga ont les niveaux de possession les plus faibles de la région.



# CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES

## Introduction

L'examen des principales caractéristiques des ménages permet d'avoir une bonne connaissance des conditions de vie des populations. Il permet d'avoir la répartition spatiale des ménages et constitue une source importante d'information pour l'élaboration des politiques en matière d'amélioration des conditions de vie des ménages.

Deux grandes parties font l'objet de ce chapitre sur les caractéristiques des ménages. Une première partie examine les effectifs et la taille moyenne des ménages et une deuxième partie qui s'intéresse à la structure par sexe, par âge et quelques caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménage.

## Collecte des données

Le statut de résidence, le lien de parenté avec le chef de ménage, le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, le statut matrimonial, la religion, l'occupation, renseignent sur les caractéristiques des ménages et du chef de ménage.

## Définition des concepts

### Concession

La concession est l'unité d'habitation formée par un ou plusieurs ensembles de constructions entourées ou non par une clôture, où habitent un ou plusieurs ménages. Les immeubles habités sont considérés comme des concessions. La concession peut également comporter en milieu rural un ensemble de constructions clôturées autour duquel existent une ou plusieurs maisons d'habitation dont les occupants déclarent appartenir à l'ensemble clôturé.

### Logement

Il désigne tout local à usage d'habitation et plus spécialement, toute partie d'une maison où l'on réside habituellement.

### Ménage

Le ménage est l'unité fondamentale du recensement. Le sens donné au mot ménage dans le cadre du recensement est fort différent et ne saurait se confondre à celui de famille. On distingue deux (02) types de ménage : le ménage ordinaire et le ménage collectif.

Ménage ordinaire : la définition du ménage ordinaire se réfère à deux concepts essentiels : unité d'habitation ou de logement, relations de parenté. Le ménage ordinaire est généralement considéré comme l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent en général, un des leurs comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci. En général un ménage comprend un homme, son épouse ou ses épouses, ses enfants non mariés, d'autres parents et domestiques non mariés et qui vivent ensemble.

Ménage collectif : un ménage collectif est constitué par un groupe de personnes généralement sans lien de parenté entre elles, habitant ensemble dans des conditions spéciales, c'est-à-dire utilisant principalement les installations qu'un établissement mis à leur disposition pour subvenir à leurs besoins essentiels (repas, logement, soins).

Seuls les ménages ordinaires sont pris en compte dans cette analyse.

Taille du ménage : C'est le nombre de personnes qui vivent habituellement dans le ménage. La taille moyenne des ménages correspond à la moyenne du nombre de personnes qui vivent habituellement dans les ménages.

## 11.1. EFFECTIF ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES

Au 5<sup>e</sup> RGPH, il y avait 317 013 ménages dans la région du Centre-Nord. Seulement 12,9% de ces ménages réside en milieu urbain. La taille moyenne des ménages dans la région est plus élevée que celle au plan national. En effet, en moyenne 5,9 personnes vivent habituellement dans chaque ménage tandis que pour l'ensemble du pays cette moyenne est de 5,2 personnes. Les ménages en milieu urbain comptent en moyenne moins de personnes (4,8) que ceux en milieu rural (6,0) (tableau 11.1).

Tableau 11.1: Effectifs et taille moyenne des ménages par milieu de résidence

Milieu de résidence	Nombre de ménages	Proportion (%)	Taille moyenne des ménages
Urbain	40781	12,9	4,8
Rural	276232	87,1	6,0
<b>CENTRE-NORD</b>	<b>317013</b>	<b>100,0</b>	<b>5,9</b>

## 11.2. EFFECTIFS ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR PROVINCE

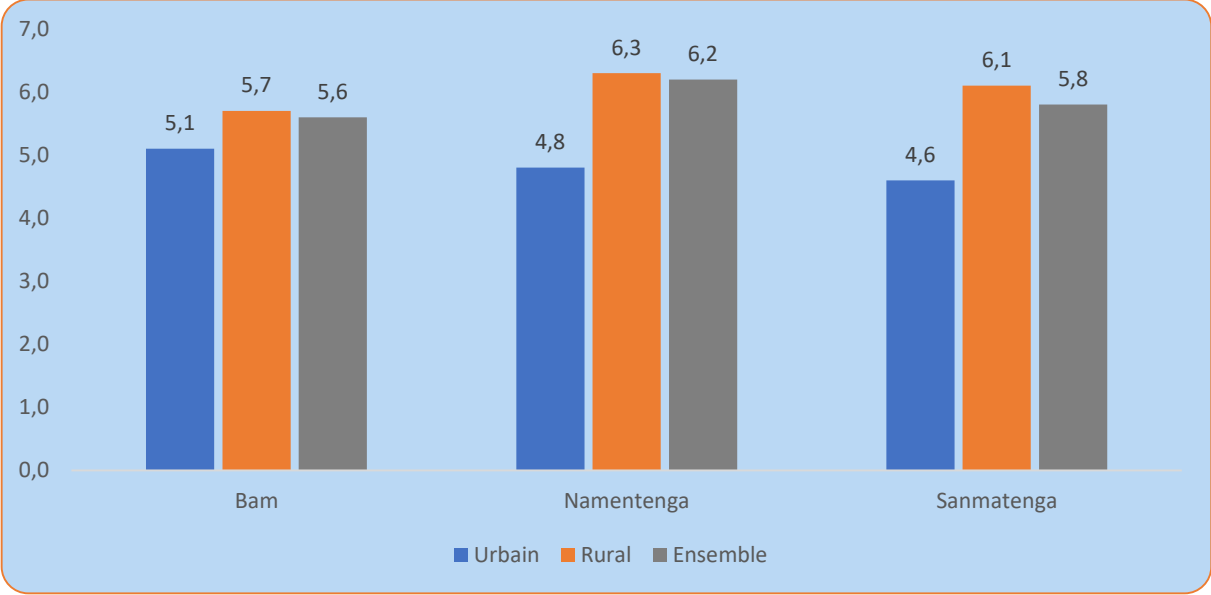
La distribution des ménages selon la province montre que près de la moitié des ménages de la région réside dans la province du Sanmatenga. La proportion des ménages résidant en milieu urbain est beaucoup plus élevée dans le Sanmatenga (17,4%) que dans le Bam (11,5%) et le Namentenga (6,0%) (tableau 11.2).

Tableau 11.2: Effectifs et Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence

Province	Milieu de résidence	Nombre de ménages	Proportion (%)	Taille moyenne des ménages
Bam	Urbain	9554	11,5	5,1
	Rural	73538	88,5	5,7
	<b>Ensemble</b>	<b>83092</b>	<b>100,0</b>	<b>5,6</b>
Namentenga	Urbain	4990	<b>6,0</b>	4,8
	Rural	77825	<b>94,0</b>	6,3
	<b>Ensemble</b>	<b>82815</b>	<b>100,0</b>	<b>6,2</b>
Sanmatenga	Urbain	26237	17,4	4,6
	Rural	124869	82,6	6,1
	<b>Ensemble</b>	<b>151106</b>	<b>100,0</b>	<b>5,8</b>

Le nombre moyen de personnes qui vivent dans un ménage est un peu plus élevé dans le Namentenga (6,2) que dans le Sanmatenga (5,8) et le Bam (5,6) (graphique 11.1). Cette situation confirme le fait que les ménages vivant dans les zones les moins urbanisées ont des tailles plus élevées.

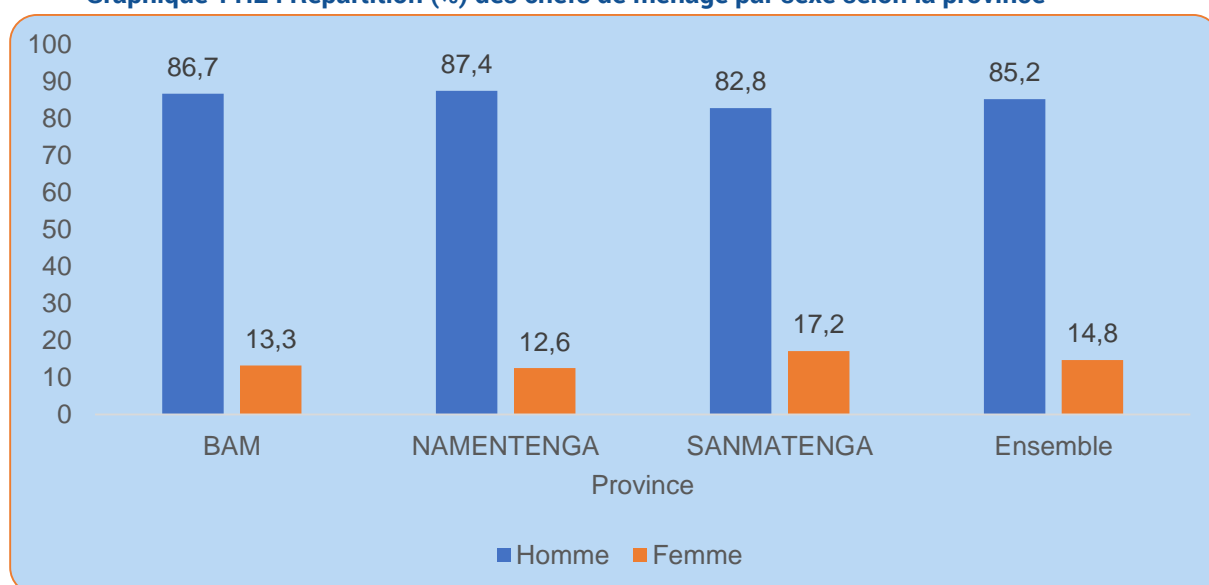
**Graphique 11.1: Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence**



### 11.3. STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES CHEFS DE MENAGE

La répartition des chefs de ménage selon le sexe met en évidence que ceux-ci sont majoritairement des hommes quelle que soit la province (graphique 11.2). Mais la proportion des ménages dirigés par des femmes (14,8%) est assez importante et mérite une attention particulière. Cette proportion varie de 17,2% dans le Sanmatenga à 12,6% dans Namentenga (graphique 11.2).

Graphique 11.2 : Répartition (%) des chefs de ménage par sexe selon la province



La structure par âge des chefs de ménage peut permettre d'apprécier certaines attitudes sur le plan démographique, social et économique. Plusieurs raisons peuvent entraîner une personne à assumer à un âge relativement jeune le rôle de chef de ménage.

La moyenne d'âge des chefs de ménage de la région est de 42,6 ans. Globalement ils sont plus jeunes en milieu urbain (40,1 ans) qu'en milieu rural (43, ans) (tableau 11.3). La proportion des chefs de ménage ayant un âge compris entre 25 et 44 ans est élevée. En effet les ménages dont le chef est âgé de 25-44 ans représentent plus de la moitié des ménages de la région (54,2%). Cette proportion varie en fonction du milieu de résidence, mais dans une moindre proportion. Elle est de 55,8% pour le milieu urbain et 50,2% pour milieu rural.

En revanche, on note une faible proportion des chefs de ménages de moins de 25 ans (respectivement 9,7% pour l'ensemble de la région, 11,7% en milieu urbain et 9,2% en milieu rural) et de plus de 65 ans (respectivement, 11,5% pour l'ensemble, 7,9% en milieu urbain et 12,0% en milieu rural).

Tableau 11.3: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âge quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
10-14	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
15-19	2,1	4,0	2,5	1,2	3,6	1,5	1,3	3,7	1,7
20-24	8,3	12,3	9,1	7,4	9,2	7,6	7,5	9,8	7,9
25-29	14,1	12,2	13,7	13,3	10,9	12,9	13,4	11,2	13,0
30-34	17,2	12,8	16,3	14,7	11,8	14,3	15,1	12,0	14,6
35-39	15,0	11,5	14,4	12,7	10,0	12,3	13,1	10,3	12,7
40-44	11,8	9,4	11,4	10,9	9,8	10,7	11,0	9,7	10,8

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
45-49	8,3	7,4	8,1	8,3	8,7	8,3	8,3	8,4	8,3
50-54	6,8	7,8	7,0	8,0	9,0	8,2	7,8	8,8	8,0
55-59	4,8	6,7	5,2	6,2	6,8	6,2	6,0	6,8	6,1
60-64	4,1	5,4	4,3	5,5	6,7	5,7	5,3	6,4	5,5
65-69	2,6	3,5	2,8	4,0	4,0	4,0	3,8	3,9	3,8
70-74	2,2	2,8	2,3	3,5	3,9	3,5	3,3	3,7	3,4
75-79	1,1	1,7	1,2	1,8	2,0	1,9	1,7	1,9	1,8
80 ou +	1,4	2,4	1,6	2,5	3,4	2,6	2,3	3,2	2,5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Age moyen</b>	<b>39,9</b>	<b>41,2</b>	<b>40,1</b>	<b>42,9</b>	<b>43,6</b>	<b>43,0</b>	<b>42,5</b>	<b>43,2</b>	<b>42,6</b>
<b>Age médian</b>	<b>37,0</b>	<b>38,0</b>	<b>37,0</b>	<b>40,0</b>	<b>41,0</b>	<b>40,0</b>	<b>39,0</b>	<b>40,0</b>	<b>39,0</b>

M=Masculin ; F=Féminin ; M+F=Ensemble



## 11.4. STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES CHEFS DE MENAGE SELON LA PROVINCE

La structure par sexe et âge des chefs de ménage observée au niveau de chaque province de la région indique une faible représentativité des chefs de ménage ayant moins de 25 ans ainsi que ceux âgés de 65 ans et plus. Les chefs de ménage de moins de 25 ans représentent 9,1% des chefs de ménage du Bam ; 11,2% des chefs de ménage du Namentenga et 8,9% des chefs de ménages du Sanmatenga. Quant à ceux de plus de 65 ans, ils forment respectivement 10,6% et 10,7% et 12,3% des ménages du Bam, du Namentenga et du Sanmatenga.

Les chefs de ménage ayant un âge compris entre 25 et 45 ans représentent 54,4% des ménages pour la province du Bam, 51,2% pour le Namentenga et 49,6% pour le Sanmatenga (tableau 11.4).

**Tableau 11.4: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âge quinquennal, selon la province et le milieu de résidence**

Groupe d'âge	BAM			NAMENTENGA			SANMATENGA		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
10-14	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
15-19	1,6	1,2	1,3	3,7	1,8	1,9	2,6	1,5	1,7
20-24	7,6	7,8	7,8	10,7	9,1	9,2	9,3	6,3	7,0
25-29	13,3	15,0	14,7	11,3	13,5	13,4	14,3	11,2	11,9
30-34	16,6	15,6	15,8	15,1	14,7	14,7	16,5	13,3	14,0
35-39	14,9	13,0	13,3	12,8	12,4	12,5	14,5	11,9	12,5
40-44	11,5	10,4	10,6	11,0	10,6	10,6	11,4	11,1	11,2
45-49	8,7	8,1	8,2	7,5	8,1	8,0	8,0	8,6	8,5
50-54	7,5	7,5	7,5	7,0	7,8	7,8	6,7	8,9	8,4
55-59	5,2	5,7	5,6	5,2	5,7	5,7	5,2	7,0	6,6
60-64	4,0	4,9	4,8	5,1	5,4	5,4	4,3	6,3	5,9
65-69	2,9	3,7	3,6	3,7	3,7	3,7	2,6	4,5	4,0
70-74	2,6	3,0	3,0	2,9	3,2	3,2	2,1	4,1	3,7
75-79	1,6	1,8	1,8	1,6	1,6	1,6	1,1	2,1	1,9
80 ou +	1,9	2,3	2,2	2,2	2,2	2,2	1,3	3,1	2,7
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Age moyen</b>	<b>41,1</b>	<b>41,9</b>	<b>41,8</b>	<b>41,0</b>	<b>41,9</b>	<b>41,8</b>	<b>39,6</b>	<b>44,6</b>	<b>43,5</b>
<b>Age médian</b>	<b>38,0</b>	<b>38,0</b>	<b>38,0</b>	<b>38,0</b>	<b>39,0</b>	<b>39,0</b>	<b>36,0</b>	<b>41,0</b>	<b>40,0</b>

## 11.5. AUTRES CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DU CHEF DE MENAGE

L'analyse selon la situation matrimoniale indique que les chefs de ménages mariés sont plus représentés dans la région du Centre-Nord. Ils représentent 87,9% de l'ensemble des chefs de ménage. Viennent ensuite les célibataires et les veufs avec 5,0% pour chaque groupe. Les divorcés/séparés ne représentent que 0,8% des chefs de ménage.

Parmi les chefs de ménages, 67,3% sont des musulmans, 16,3% des catholiques et 13,0% des animistes. Les veufs/veuves et les unions libre ne représentent que respectivement 5,0% et 1,3%. Ces chefs de ménages sont pour la plupart sans niveau d'instruction (83,5%). Par ailleurs, seulement 46,9% d'entre eux ont une occupation au moment du recensement (tableau 11.5).

**Tableau 11.5 : Répartition (%) des chefs de ménage par caractéristiques sociodémographiques et économiques selon le milieu de résidence**

Caractéristiques	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Etat Matrimonial</b>			
Célibataire	15,5	3,1	5,0
Marié	76,3	90,0	87,9
Divorcé (e)/ séparé (e)	0,9	0,8	0,8
Veuf (ve)	4,7	5,1	5,0
Union libre	2,7	1,1	1,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Religion</b>			
Animiste	0,7	15,3	13,0
Musulman	68,8	67,0	67,3
Catholique	25,0	14,7	16,3
Protestant	5,4	2,9	3,3
Autre	0,1	0,0	0,1
Sans religion	0,1	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Niveau d'instruction</b>			
Aucun	54,6	88,8	83,5
Primaire	11,0	5,2	6,1
Post-primaire	12,5	3,1	4,5
Secondaire	16,2	2,2	4,4
Supérieur	5,6	0,7	1,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Situation d'occupation</b>			
Occupés	56,2	45,2	46,9
Non occupé	4,3	2,9	3,1
Hors main d'œuvre	39,5	51,9	50,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

L'analyse de ces différentes caractéristiques du chef de ménage selon la province ne fait pas apparaître une très grande différence entre les provinces de la région (tableau 11.6). On note cependant que, dans le Bam, la proportion des chefs de ménage musulman est de 76,6%. Cette proportion est relativement plus grande que celle obtenue dans le Namentenga (61,6%). Plus de 90% des chefs de ménages n'ont aucun niveau d'instruction dans le Namentenga contre 79,5% dans le Bam. Ceux ayant une occupation sont plus faible dans le Namentenga (38,2%).

**Tableau 11.6: Répartition (%) des chefs de ménages par caractéristiques sociodémographiques et économiques selon la province**

Caractéristiques	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Ensemble
<b>Etat Matrimonial</b>				
Célibataire	3,7	3,7	6,7	5,0
Marié (e)	89,8	89,8	85,4	87,9
Divorcé (e)/ séparé (e)	0,6	0,8	0,8	0,8
Veuf /Veuve	4,2	4,6	5,7	5,0
Union libre	1,6	1,1	1,3	1,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Religion</b>				
Animiste	1,4	23,3	11,8	13,0
Musulman	76,6	61,6	66,5	67,3
Catholique	20,7	11,7	17,3	16,3
Protestant	1,2	3,4	4,3	3,3

Autres	0,0	0,0	0,1	0,1
Sans religion	0,0	0,1	0,1	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Niveau d'instruction</b>				
Aucun	79,5	90,2	80,8	83,5
Primaire	9,7	3,0	6,5	6,1
Post-primaire	5,7	2,8	5,2	4,5
Secondaire	3,8	3,2	5,6	4,4
Supérieur	1,4	0,9	1,9	1,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Situation d'occupation</b>				
Occupés	52,4	38,2	50,3	46,9
Non occupés	3,1	3,6	2,7	3,1
Hors main d'œuvre	44,5	58,2	47,0	50,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## 11.6. EVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS

Le nombre de ménages dans la région du Centre-Nord est passé de 178 350 en 2006 à 243 802 en 2019 soit une augmentation de 36,7% en 13 ans. Cela correspond à une augmentation annuelle moyenne de 2,4% par an. La proportion des ménages résidant en milieu urbain est passé de 10,1% à 15,5% entre les deux (2) recensements. Par contre, la taille moyenne des ménages a connu une évolution passant de 6,7 à 5,9 personnes. Il est à noter également une croissance de la proportion des chefs de ménage de sexe féminin (de 8,0% en 2006 à 14,8% en 2019) et cela s'observe aussi bien en milieu urbain (14,2% à 19,0%) qu'en milieu rural (7,3% à 14,8%) (tableau 11.7).

**Tableau 11.7: Evolution de quelques indicateurs**

Année	Milieu de résidence	Nombre de ménages	Proportion (%) des ménages	Proportion (%) des ménages dirigés par des femmes	Taille moyenne des ménages	Taux d'accroissement (%) des ménages entre 2006 et 2019
2006	Urbain	18011	10,1	14,2	5,4	NA
	Rural	160339	89,9	7,3	6,9	NA
	Ensemble	<b>178350</b>	<b>100,0</b>	<b>8</b>	<b>6,7</b>	<b>NA</b>
2019	Urbain	37682	15,5	19,0	4,8	109,2
	Rural	206120	84,5	14,0	6,0	28,6
	Ensemble	<b>243802</b>	<b>100,0</b>	<b>14,8</b>	<b>5,9</b>	<b>36,7</b>

## Conclusion

Le nombre de ménages dans la région du Centre-Nord est passé de 178 350 en 2006 à 243 802 en 2019 soit une hausse de plus de 36,7%. Ces ménages résident essentiellement en milieu rural (84,5%) et sont inégalement répartis entre les provinces de la région. En effet, 151 106 ménages résident dans la province du Sanmatenga (47,7%), 83 092 dans le Bam (26,2%) et 82 815 dans le Namentenga (26,1%).

La taille moyenne des ménages est de 5,9 personnes. Ce nombre moyen de personnes par ménage est de 6,0 en milieu rural et de 4,8 en milieu urbain.

Les femmes chefs de ménage représentent 14,8% des chefs de ménage ce qui constitue une véritable hausse par rapport à 2006 (8,0%). Elles sont relativement plus importantes en milieu

urbain (19,0%) qu'en milieu rural (14,0%).

L'analyse des caractéristiques des chefs de ménage montre que ces derniers sont le plus souvent mariés (87,9%) et sont sans niveau d'instruction (83,5%). Au moment du recensement, plus de la moitié de ces chefs de ménage étaient sans occupation.

## CHAPITRE 12 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

### Introduction

Les milieux socioéconomique, culturel et physique déterminent les caractéristiques de l'habitation et le cadre de vie des populations. Les ménages, selon le milieu physique, les habitudes culturelles et le niveau de vie, ont un type d'habitation bien spécifique. Les politiques et programmes visant l'amélioration des conditions de vie des populations doivent tenir compte des informations comme l'accès à un logement décent et sûr, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, etc.

En plus des précisions sur la collecte et les définitions de base, ce chapitre traite des caractéristiques des unités d'habitation et des conditions de vie des ménages dans la région du Centre-Nord.

### Collecte des données

Les analyses qui suivent permettent d'appréhender les caractéristiques de l'habitation à travers un certain nombre d'informations collectées : mode d'évacuation des eaux usées, mode d'évacuation des ordures ménagères, la source d'eau de boisson, la source d'énergie pour la cuisson des aliments et le type d'aisance.

### Définition des concepts

#### Type d'habitation

C'est le type de bâtiment occupé par le chef de ménage. Il peut s'agir d'immeuble à appartements, de villa, de maison individuelle simple, de bâtiment à plusieurs logements, de case.

#### Unité d'habitation

C'est l'ensemble des bâtiments occupés par le ménage.

#### Immeuble à appartements

C'est un bâtiment de type moderne d'un ou plusieurs niveaux (étages) divisés en appartements. Chaque appartement peut abriter au moins un ménage.

#### Villa

C'est une maison individuelle comportant un séjour (salon), une ou plusieurs chambres ainsi que les commodités intérieures suivantes : cuisine, douche, WC avec fosse septique et cela indépendamment des matériaux de construction de la maison. Les maisons à un seul niveau, du genre duplex sont à inclure dans cette catégorie. Elles sont ordinairement destinées à l'hébergement d'un seul ménage.

#### Maison individuelle simple

C'est une maison individuelle n'ayant pas le standing d'une villa.

#### Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)

Construction sans niveau formée de plusieurs logements séparés, et pouvant abriter plusieurs ménages.

#### Case

Construction de type traditionnel, généralement de forme circulaire ou rectangulaire, en banco ou en paille avec un toit de forme conique ou pyramidale faite de branchages recouvert de paille.

## **Type d'aisance**

Il s'agit du type d'aisance utilisé par le ménage. Il peut s'agir de chasse d'eau personnelle, de chasse d'eau en commun, de latrine simple, de latrine ventilée, de la brousse/nature.

### **Chasse d'eau personnelle**

Installation moderne à usage personnel située généralement à l'intérieur de la maison dans un cabinet prévu à cet effet et pourvue d'une cuvette et d'une chasse d'eau. Il s'agit d'un WC utilisant une fosse septique pour la décantation avec un système d'épandage.

### **Chasse d'eau en commun**

Similaire au premier cas, il s'agit d'une installation moderne généralement située dans une concession et destinée à un usage collectif.

### **Latrine simple**

Il s'agit d'une latrine couverte par une dalle sans cheminée d'aération.

### **Latrine ventilée**

Trou aménagé, couvert et comportant une cheminée pour l'évacuation des odeurs. Elle peut être constituée d'une ou de deux fosses. Les latrines ordinaires dites améliorées entrent dans cette catégorie.

### **Brousse/Nature**

Les besoins sont faits en plein air, dans la brousse, ou dans des ruines de maison, etc.

## 12.1. TYPE D'HABITATION

Le type d'habitation utilisé est le reflet des habitudes culturelles de la localité. A cet effet, il peut se modifier avec le temps.

### 12.1.1. Type d'habitation selon le milieu de résidence

Le type d'habitation essentiellement utilisé par les ménages est la maison individuelle simple. Il représente 80,8% de l'ensemble des unités d'habitations. Il est suivi par les cases (9,1%), puis les bâtiments à plusieurs logements (6,6%).

Les analyses selon le milieu de résidence permettent de voir qu'en milieu rural 82,1% des ménages possèdent des maisons individuelles simples alors qu'en milieu urbain ils sont 74,0%. Les ménages ayant des bâtiments à plusieurs logements sont relativement plus importants en zone urbaine (18,3%) qu'en zone rurale (4,5%) (tableau 12.1).

Tableau 12.1: Répartition (%) des ménages par type d'habitation selon le milieu de résidence

Type d'habitation	Urbain	Rural	Ensemble
Immeuble à appartements	1,5	0,2	0,4
Villa	5,2	0,5	1,2
Maison individuelle simple	74,0	82,1	80,9
Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	18,3	4,5	6,6
Case	0,3	10,8	9,1
Tente	0,1	0,6	0,6
Autres	0,6	1,3	1,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 12.1.2. Type d'habitation par province

L'observation des types d'habitations selon les provinces laisse apparaître que les ménages qui ont des maisons individuelles simples sont les plus importants dans chacune des provinces de la région.

En effet, ces ménages sont à hauteur de 86,1%, 75,5% et 81,9% respectivement dans le Bam, le Namentenga et dans le Sanmatenga. Cependant, ceux logeant dans des cases sont assez plus importants dans la province du Namentenga (18,3%). On note également que bon nombre de ménages vivent dans les bâtiments à plusieurs logements dans les provinces du Sanmatenga (8,7%) et du Bam (7,1%) (tableau 12.2).

Tableau 12.2: Répartition (%) des ménages par type d'habitation selon la province

Type d'habitation	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Ensemble
Immeuble à appartements	0,4	0,4	0,5	0,4
Villa	1,6	0,5	1,5	1,2
Maison individuelle simple	86,1	75,5	81,9	80,8
Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	7,1	3,3	8,7	6,6
Case	2,5	18,3	6,1	9,1
Tente	1,0	0,7	0,2	0,6
Autres	1,2	1,3	1,2	1,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>





## 12.2. MODE D'ÉCLAIRAGE

Dans cette section, il est analysé le principal mode d'éclairage des ménages de la région selon le milieu de résidence et selon la province.

### 12.2.1. Mode d'éclairage selon le milieu de résidence

Dans la région du Centre-Nord, 46,9% des ménages utilisent comme mode principale d'éclairage la lampe torche suivi du panneau solaire (30,1%). L'électricité de la SONABEL n'est utilisée que par 8,1% des ménages de la région.

Le mode principal d'éclairage varie selon le milieu de résidence. En effet, en milieu urbain, la majorité des ménages (41,5%) utilisent l'électricité de la SONABEL tandis qu'en milieu rural les ménages s'éclairent avec la lampe torche (52,3%) est plus utilisée. On note que les panneaux solaires sont utilisés pratiquement dans les mêmes proportions par les ménages vivant en milieu urbain et ceux vivant en milieu rural (30%) (tableau 12.3).

**Tableau 12.3: Proportion (%) des ménages par mode principal d'éclairage selon le milieu de résidence**

Mode d'éclairage	Urbain	Rural	Ensemble
Electricité du réseau SONABEL	41,5	2,0	8,1
Plateformes multifonctionnelles	1,0	0,5	0,6
Panneau solaire	29,9	30,2	30,1
Groupe électrogène et batterie	0,2	0,3	0,3
Lampe à gaz	0,1	0,1	0,1
Lampe à pétrole	0,3	0,6	0,5
Lampe à huile	0,0	0,1	0,1
Lampe rechargeable	8,3	9,9	9,7
Lampe torche	17,3	52,3	46,9
Bougie	0,0	0,0	0,0
Bois/paille	0,0	2,0	1,7
Autres	1,4	2,0	1,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 12.2.2. Mode principal d'éclairage par province

La distribution des ménages par mode principal d'éclairage selon la province fait apparaître que les lampes torches et les panneaux solaires sont les deux principaux modes d'éclairage et cela, quelle que soit la province. Si les lampes torches solaires sont les plus utilisées dans les provinces du Namentenga (56,4%) et du Sanmatenga (44,6%), elles sont utilisées dans les mêmes proportions que les panneaux solaires par les ménages de la province du Bam (38,3%). Le panneau solaire est utilisé par 26,0% des ménages du Namentenga et par 28,7% de ceux du Sanmatenga. L'électricité de la SONABEL n'est vraiment pas répandue dans les différentes provinces particulièrement dans le Namentenga avec seulement 3,0% des ménages qui y ont accès (tableau 12.4).

**Tableau 12.4: Proportion (%) des ménages par mode principal d'éclairage selon la province**

Mode principal d'éclairage	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Ensemble
Electricité du réseau SONABEL	7,6	3,0	12,0	8,1
Plateformes multifonctionnelles	0,7	0,2	0,9	0,6
Panneau solaire	38,4	26,0	28,7	30,1
Groupe électrogène et batterie	0,3	0,2	0,3	0,3
Lampe à gaz	0,0	0,0	0,2	0,1
Lampe à pétrole	0,5	0,6	0,5	0,5
Lampe à huile	0,1	0,1	0,1	0,1
Lampe rechargeable	12,3	7,4	9,9	9,7
Lampe torche	38,3	56,4	44,6	46,9
Bougie	0,0	0,1	0,1	0,0
Bois/paille	0,3	3,8	0,9	1,7
Autres	1,5	2,2	1,8	1,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## 12.3. SOURCE D'ÉNERGIE POUR LA CUISSON

Le type de combustible utilisé par les ménages a un impact sur le cadre de vie et la préservation de l'environnement. L'analyse sur la source principale d'énergie pour la cuisson est faite selon le milieu de résidence et la province.

### 12.3.1. Source principale d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence

L'utilisation des combustibles solides est très répandue dans la région du Centre-Nord. En effet, plus de 84% des ménages utilisent le bois (78,6% en foyer simple et 6,0% en foyer amélioré) et 4,8% utilisent le charbon de bois comme source d'énergie pour la cuisson. Le gaz est relativement peu utilisé par les ménages comme source d'énergie pour la cuisson (6,6%).

En milieu urbain, en plus du bois (53,7%), le gaz (29,8%) est également un moyen de cuisson utilisé par une très grande partie des ménages (tableau 12.5).

**Tableau 12.5: Proportion des ménages par source principale d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence**

Source principale d'énergie pour la cuisson	Urbain	Rural	Ensemble
Electricité	3,1	0,4	0,8
Gaz ou Biogaz	29,8	2,4	6,6
Pétrole	0,1	0,1	0,1
Charbon de bois	10,0	3,8	4,8
Bois (foyer amélioré)	3,8	6,4	6,0
Bois (foyer simple)	49,9	83,8	78,6
Non concerné	1,8	0,9	1,0
Autres	1,5	2,2	2,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 12.3.2. Source principale d'énergie pour la cuisson par province

Le bois (foyer simple) est la source principale d'énergie pour la cuisson des aliments la plus utilisée dans chacune des provinces avec une utilisation plus élevée dans le Namentenga (87,6%) et dans le Sanmatenga (78,0%). Dans le Sanmatenga, on note un plus grand accès au gaz (9,8%) et au charbon de bois (6,0%) pour la cuisson par rapport aux autres provinces (tableau 12.6).

**Tableau 12.6: Proportion (%) des ménages par source principale d'énergie pour la cuisson selon la province**

Source principale d'énergie pour la cuisson	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Ensemble
Electricité	0,9	0,4	1,1	0,8
Gaz ou Biogaz	5,4	3,2	9,8	6,6
Pétrole	0,1	0,1	0,1	0,1
Charbon de bois	5,2	2,9	6,0	4,8
Bois (foyer amélioré)	18,5	2,0	2,2	6,0
Bois (foyer simple)	67,2	87,6	78,0	78
Non concerné	1,1	0,9	1,1	1,0
Autres	1,6	2,9	1,7	2,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>



## 12.4. PRINCIPALE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON

La santé des populations et surtout des enfants est très tributaire de la qualité de l'eau consommée. Cette section permet d'appréhender les principales sources d'approvisionnement en eau de boisson des ménages de la région selon le milieu de résidence et la province.

### 12.4.1. Principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence

L'eau de robinet n'est utilisée pour la boisson que par 6,2% des ménages de la région du Centre-Nord. Les principales sources d'approvisionnement en eau les plus utilisées par les ménages sont le forage (46,1%), la fontaine publique (24,5%) et le puits ordinaire (13,4%). La réalité est différente selon le milieu de résidence. En effet, en milieu urbain les principales sources d'approvisionnement en eau de boisson sont la fontaine publique (38,5%) et le robinet (37,7%) tandis qu'en milieu rural ce sont plutôt le forage (52,2%) et ensuite le puits (22,7%) qui sont les plus utilisés. Par ailleurs, 2,1% des ménages en milieu rural consomment l'eau de barrage, de rivière, de lac et cours d'eau (tableau 12.7).

**Tableau 12.7: Proportion (%) des ménages par principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence**

Principale source d'approvisionnement en eau de boisson	Urbain	Rural	Ensemble
Barrage/rivière/cours d'eau/lac	0,1	2,1	1,8
Puits ordinaire	6,1	14,7	13,4
Puits busé ordinaire	2,0	4,1	3,8
Puits busé ordinaire équipé d'un système de pompage	1,7	3,8	3,5
Forage	13,1	52,2	46,1
Fontaine publique	38,5	22,0	24,5
Robinet compteur intérieur propre	23,4	0,2	3,7
Robinet compteur intérieur partagé	12,8	0,1	2,1
Robinet dans une autre cour	1,5	0,2	0,4
Autres	0,8	0,6	0,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 12.4.2. Principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province

L'analyse de la principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province permet de voir que c'est dans le Sanmatenga que l'accès des ménages à l'eau de robinet (9,7%) est le plus élevé avec seulement 9,7%. Par contre, l'eau de puits est davantage plus utilisée par les ménages de la province du Bam (36,1%) que ceux des deux autres provinces (tableau 12.8).

**Tableau 12.8: Proportion (%) des ménages par principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province**

Principale source d'approvisionnement en eau de boisson	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Ensemble
Barrage/rivière/cours d'eau/lac	1,8	1,6	2,0	1,8
Puits ordinaire	26,1	9,7	9,2	13,4
Puits busé ordinaire	6,3	2,9	3,2	3,8
Puits busé ordinaire équipé d'un système de pompage	3,7	1,5	4,8	3,5
Forage	39,4	54,2	43,9	46,1
Fontaine publique	16,2	28,0	26,4	24,5
Robinet compteur intérieur propre	3,6	0,9	5,9	3,7
Robinet compteur intérieur partagé	2,0	0,3	3,4	2,1
Robinet dans une autre cour	0,5	0,1	0,5	0,4
Autres	0,4	0,8	0,7	0,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## 12.5. TYPE D'AISANCE

Le type d'aisance des ménages est analysé dans cette section selon le milieu de résidence et la province.

### 12.5.1. Type d'aisance selon le milieu de résidence

Plus de 4 ménages sur 10 utilisent la brousse ou la nature comme type d'aisance dans la région. C'est essentiellement en milieu rural que ce type d'aisance est utilisé avec 48,0% des ménages. La latrine simple en commun qui est le premier type d'aisance en milieu urbain (57,5%) est le second en milieu rural (35,8%). Par contre, la latrine simple personnel (25,0%) est le second type d'aisance le plus utilisé par les ménages du milieu urbain (tableau 12.9).

**Tableau 12.9: Proportion (%) des ménages par type d'aisance selon le milieu de résidence**

Type d'aisance	Urbain	Rural	Ensemble
Chasse d'eau personnelle	3,8	1,4	1,8
Chasse d'eau en commun	4,0	4,4	4,3
Latrine simple personnel	25,0	6,2	9,1
Latrine simple commun	57,5	35,8	39,1
Latrine ventilée personnel	1,0	0,3	0,4
Latrine ventilée commun	0,6	0,9	1,0
Brousse/nature	6,4	48,0	41,5
Autres	1,7	3,0	2,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 12.5.2. Type d'aisance selon la province

Dans les provinces du Namentenga (51,8%) et du Sanmatenga (41,6%), le type d'aisance le plus utilisé par les ménages est la brousse ou la nature et la latrine simple en commun vient en deuxième position avec respectivement 32,3% et 37,5% des ménages. Par contre dans le Bam, c'est la latrine simple en commun (51,4%) qui est le plus utilisé devant la brousse ou la nature (27,5%). Les latrines simples personnelles sont assez peu utilisées dans les provinces du Centre-Nord (tableau 12.10).

**Tableau 12.10: Proportion (%) des ménages par type d'aisance selon la province**

Type d'aisance	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Ensemble
Chasse d'eau personnelle	1,6	1,1	2,4	1,8
Chasse d'eau en commun	5,4	4,5	3,6	4,3
Latrine simple personnel	10,1	5,6	11,2	9,2
Latrine simple commun	51,4	32,3	37,5	39,1
Latrine ventilée personnel	0,4	0,2	0,5	0,4
Latrine ventilée commun	1,3	0,7	0,8	0,9
Brousse/nature	27,5	51,8	41,6	41,5
Autres	2,3	3,8	2,4	2,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>





## 12.6. MODE D'EVACUATION DES ORDURES

L'analyse des données selon le principal mode d'évacuation des ordures permet de mieux cerner les conditions environnementales et socio-économiques dans lesquelles vivent les ménages. Elle s'intéresse particulièrement à la gestion des ordures ménagères aussi bien dans les milieux urbains que ruraux dans les provinces.

### 12.6.1. Principal mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence

La répartition des ménages par principal mode d'évacuation des ordures dans la région indique que très peu de ménages (5,5%) disposent de bac à ordures pour l'évacuation des ordures. Cette proportion demeure beaucoup plus faible en milieu rural (3,9%) qu'en milieu urbain (14,1%). Par contre, une grande partie des ménages jettent leurs ordures dans la rue (47,0%) ou sur les tas d'immondices (26,3 %). Ces deux (02) modes d'évacuation des ordures sont les plus utilisés quel que soit le milieu de résidence. Les fosses fumières (11,6%) sont également utilisés pour détruire les ordures par une bonne partie des ménages notamment en milieu rural (12,6%) (tableau 12.11).

**Tableau 12.11: Proportion (%) des ménages par principal mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence**

Principal mode d'évacuation des ordures	Urbain	Rural	Ensemble
Ramassage privé	5,1	2,6	3,0
Tas d'immondices	31,7	25,4	26,3
Fosses fumières	5,8	12,7	11,6
Bac à ordures	14,1	3,9	5,5
Rue	37,7	48,7	47,0
Fossé (fosses/caniveaux)	2,9	0,9	1,2
Autres	2,7	5,8	5,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 12.6.2. Principal mode d'évacuation des ordures et province

Quel que soit la province, la rue et les tas d'immondices sont les modes privilégiés d'évacuation des ordures pour les ménages. En effet 40,4% des ménages du Bam, 55,1% des ménages du Namentenga et 44,6% des ménages du Sanmatenga jettent leurs ordures dans la rue. Ces proportions sont de 33,3%, 23,7% et 24,5% pour les ménages qui se débarrassent de leurs ordures dans les tas d'immondices. Quant aux fosses fumières, elles sont beaucoup plus utilisées par les ménages de la province du Bam (17,5%) et du Sanmatenga (12,2%) (tableau 12.12).

**Tableau 12.12: Proportion (%) des ménages par principal mode d'évacuation des ordures selon la province**

Principal mode d'évacuation des ordures	Province			Ensemble
	Bam	Namentenga	Sanmatenga	
Ramassage privé	1,0	3,9	3,4	3,0
Tas d'immondices	33,4	23,7	24,5	26,3
Fosses fumières	17,5	6,4	12,2	11,6
Bac à ordures	4,1	3,3	7,8	5,5
Rue	40,4	55,1	44,6	47,0
Fossé (fosses/caniveaux)	0,5	0,8	2,0	1,2
Autres	3,1	6,8	5,5	5,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## 12.7. PRINCIPAL MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES

Le mode principal d'évacuation des eaux usées par les ménages est révélateur de la problématique de l'hygiène et l'assainissement et du niveau de vie dans la région. Ce paragraphe analyse la répartition des unités d'habitation par mode principal d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence et selon la province.

### 12.7.1. Principal mode d'évacuation des eaux usées et milieu de résidence

Les principaux modes d'évacuation des eaux usées dans la région du Centre-Nord sont la rue/nature (78,2 %) et la cour (12,5 %). La nature ou la rue demeure le principal mode d'évacuation en milieu urbain (77,0%) comme en milieu rural (78,5%). Certains ménages dans une proportion assez élevée évacuent les eaux usées dans la cour aussi bien en milieu urbain (10,2%) qu'en milieu rural (12,9%) (tableau 12.13).

**Tableau 12.13: Répartition des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence**

Mode d'évacuation des eaux usées	Urbain	Rural	Ensemble
Cour	10,2	12,9	12,5
Rue/Nature	77,0	78,5	78,2
Puisards	1,8	1,3	1,4
Caniveau	2,4	0,7	0,9
Fosse septique	5,5	2,1	2,7
Autres	3,1	4,5	4,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 12.7.2. Principal mode d'évacuation des eaux usées et province

Dans chacune des trois provinces, plus de 3 ménages sur 4 évacuent les eaux usées dans la rue ou la nature (80,0 % dans le Bam, 75,3% dans le Namentenga et 79,5 % dans le Sanmatenga). Aussi, Dans toutes les provinces, l'évacuation des eaux usées dans la cour vient en second position avec 9,5%, 17,2% et 10,7% respectivement dans le Bam, le Namentenga et le Sanmatenga (tableau 12.14).

**Tableau 12.14: Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon la province**

Principal mode d'évacuation des eaux usées	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Ensemble
Cour	9,5	17,2	10,7	12,5
Rue/Nature	80,0	75,3	79,5	78,2
Puisards	2,1	1,0	1,3	1,4
Caniveau	1,0	0,4	1,2	0,9
Fosse septique	4,8	1,0	2,7	2,7
Autres	2,6	5,1	4,6	4,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>



## 12.8. BIENS D'ÉQUIPEMENT

Les biens d'équipement traduisent les richesses du ménage. Pendant le recensement il a été demandé le nombre des biens possédés dans le ménage. Pour un bien précis, l'analyse fait simplement la distinction entre les ménages qui en possèdent au moins un et les ménages qui n'en possèdent pas du tout.

### 12.8.1. Biens d'équipement selon le milieu de résidence

Dans la région du Centre-Nord, les biens les plus possédés par les ménages sont le téléphone cellulaire (87,2%), vient ensuite la radio (47,8%), puis la télévision (17,6%). La proportion de ménages ayant accès à la connexion internet (5,9%) est très faible.

En milieu urbain, la quasi-totalité des ménages possède des téléphones cellulaires (94,8%). La possession de téléphone cellulaire est également très répandue en milieu rural avec 85,8% des ménages qui en possède au moins une.

Les ménages détiennent au moins une radio dans presque les mêmes proportions en milieu urbain (47,3%) et en milieu rural (47,9%). Ce n'est pas le cas pour la télévision qui est beaucoup plus disponible en milieu urbain (49,1%) qu'en milieu rural (11,9%). Les décodeurs (30,1%), les points de connexion (16,7%) et la gazinière à gaz (22,6%) sont également plus détenus par les ménages du milieu urbain que ceux du milieu rural (tableau 12.15).

**Tableau 12.15: Proportion (%) des ménages possédant des biens d'équipement selon le milieu de résidence**

Biens d'équipements	Urbain	Rural	Ensemble
Radio	47,3	47,9	47,8
Télévision	49,1	11,9	17,6
Téléphone fixe	1,1	1,4	1,4
Téléphones cellulaires	94,8	85,8	87,2
Réfrigérateur / Congélateur	10,6	0,9	2,4
Ordinateur	9,7	0,9	2,3
Foyer amélioré	13,4	7,0	8,0
Décodeur /parabole	30,1	3,3	7,4
Cuisinière à gaz/électrique	22,6	3,9	6,8
Connexion internet	16,7	3,9	5,9

### 12.8.2. Possession de biens d'équipement dans les provinces

Quelques soit la province, les biens les plus disponibles dans les ménages sont le téléphone cellulaire et la radio. Les proportions de ménages qui en disposent passe des 84,6% et 44,9% dans le Namentenga à respectivement 89,3% et 49,5% dans le Bam. La télévision est assez rare dans les ménages du Namentenga avec seulement 8,7%. Quant au foyer amélioré, la possession est la plus grande dans la province du Bam où 21,0% des ménages en dispose (tableau 12.16).

**Tableau 12.16: Proportion (%) des ménages possédant des biens d'équipement selon la province**

Biens d'équipement	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Ensemble
Radio	49,5	44,9	49,0	47,8
Télévision	22,9	8,7	21,3	17,6
Téléphone fixe	0,9	2,2	1,0	1,4
Téléphones cellulaires	89,3	84,6	87,9	87,2
Réfrigérateur / Congélateur	2,1	1,2	3,4	2,4
Ordinateur	2,1	1,4	3,0	2,3
Foyer amélioré	21,0	2,4	5,1	8,0
Décodeur /parabole	7,8	3,6	10,0	7,4
Cuisinière à gaz/électrique	7,0	4,2	8,6	6,8
Connexion internet	8,7	3,8	5,9	5,9

## 12.9. BIENS DE DEPLACEMENT

Les moyens de déplacement sont indispensables aux membres des ménages pour mener les différentes activités. L'analyse ne s'intéresse qu'à la possession d'au moins un bien par type.

### 12.9.1. Biens de déplacement selon le milieu de résidence

Le moyen de déplacement le plus disponible dans les ménages de la région du Centre-Nord est la bicyclette. En effet, 66,9% des ménages possèdent au moins une bicyclette. Il est suivi par la mobylette qui est possédée par 48,4% des ménages. Cependant, la voiture demeure toujours un moyen de déplacement de luxe. Sa possession est marginale et ne représente que 1,2% des ménages.

En milieu rural, les ménages utilisent le plus la bicyclette (68,4%) contre 58,8% en milieu urbain comme moyen de déplacement. La motocyclette est quant à elle plus disponible dans les ménages en milieu urbain (65,5%) qu'en milieu rural (45,3%). On note également que les ménages vivant en milieu rural ne possèdent pratiquement pas de voiture (0,7%) par rapport aux ménages de la ville (4,2%) (tableau 12.17).

**Tableau 12.17: Proportion (%) des ménages possédant des biens de déplacement selon le milieu de résidence**

Biens de déplacement	Urbain	Rural	Ensemble
Bicyclette	58,8	68,4	66,9
Mobylette/Moto	65,5	45,3	48,4
Bicyclette pour handicapé	1,4	1,7	1,6
Moto tricycle	0,1	0,1	0,1
Moto tricycle pour handicapé	2,6	2,4	2,4
Voiture	4,2	0,7	1,2
Pirogue	0,1	0,1	0,1
Charrette	14,4	35,8	32,5
Chameau	0,3	0,6	0,6
Cheval	0,3	0,9	0,8
Ane	12,3	39,9	35,6

### 12.9.2. Moyens de déplacement dans les provinces

Le moyen de déplacement le plus possédé par les ménages dans toutes les provinces est la bicyclette avec une plus grande disponibilité dans le Sanmatenga. En effet la proportion des ménages qui ont au moins une bicyclette est de 64,2% dans le Bam, 62,8% dans le Namentenga et 71,3% dans le Sanmatenga. Aussi la proportion des ménages qui ont au moins une mobylette est de 50,2% dans le Bam, 41,8% dans le Namentenga et de 52,2% dans le Sanmatenga (tableau 12.18).

**Tableau 12.18: Proportion (%) des ménages possédant des biens de déplacement selon la province**

Biens de déplacement	BAM	NAMENTENGA	SANMATENGA	Ensemble
Bicyclette	64,2	62,8	71,3	<b>66,9</b>
Mobylette/Moto	50,2	41,8	52,2	<b>48,4</b>
Bicyclette pour handicapé	1,6	1,6	1,6	<b>1,6</b>
Moto tricycle	0,1	0,1	0,1	<b>0,1</b>
Moto tricycle pour handicapé	3,6	1,5	2,5	<b>2,4</b>
Voiture	1,3	0,8	1,5	<b>1,2</b>

Biens de déplacement	BAM	NAMENTENGA	SANMATENGA	Ensemble
Pirogue	0,2	0,1	0,1	<b>0,1</b>
Charette	30,7	32,5	33,5	<b>32,5</b>
Chameau	0,7	0,6	0,5	<b>0,6</b>
Cheval	0,8	0,8	0,7	<b>0,8</b>
Ane	32,7	36,5	36,5	<b>35,6</b>

## Conclusion

Les conditions de vie des ménages du Centre-Nord appréhendées dans le cadre du 5eme RGPH ne sont pas satisfaisantes. En effet, près de 90% des ménages de la région utilisent les combustibles solides pour la cuisson et près de 90% également ne disposent que de la latrine simple (sans aucune ventilation) ou de la nature comme type d'aisance. Le mode d'évacuation des eaux usées est essentiellement la nature car 78,2% des ménages évacuent les eaux usées dans la nature et 12,5% le font dans la cour. De nombreux efforts sont donc à fournir pour l'amélioration du cadre de vie d'ensemble des populations et la protection de l'environnement dans cette région.

Les biens d'équipement les mieux possédés par les ménages sont les téléphones cellulaires, la radio. En effet, 87,2% des ménages possède au moins un téléphone cellulaire et 47,8% possède au moins une radio. Les biens comme la télévision et surtout le décodeur et les points de connexion internet ne sont pas assez fréquents dans les ménages. Seulement 17,6%, 7,4% et 5,9% des ménages de la région disposent respectivement d'au moins une télévision, un décodeur et un point d'accès internet.

Quant aux biens de déplacement, les plus répandus dans les ménages sont la bicyclette (66,9%) et la mobylette (48,4%), l'âne (35,6%) et la charrette (32,5%). La voiture demeure toujours un moyen de déplacement de luxe, car seulement 1,2% des ménages en possèdent.



## CONCLUSION GENERALE

La région du Centre-Nord compte vingt-huit (28) communes réparties dans trois (03) provinces à savoir le Bam, le Namentenga et le Sanmatenga. Elle se caractérise essentiellement par une pluviométrie marquée par une irrégularité spatio-temporelle rendant ainsi aléatoire et précaire les activités agricoles et économiques (pêche, maraîchage...) liées aux ressources en eau pluviale. Dans la région, des activités minières et artisanales sont également présentes.

La population de la région s'élève à 1 874 669 individus dont 987 255 femmes et 887 414 hommes, soit un ratio de 89,9 hommes pour 100 femmes. Cette région compte donc plus de femmes que d'hommes. Sa population est à prépondérance jeune. Seulement 12,9% de cette population vivent en milieu urbain.

La population du Centre-Nord est peu alphabétisée et peu instruite. En effet, le taux d'alphabétisation de la population de 15 ans ou plus est de 19,5%.

Parmi les enfants en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans) seulement 33,4% sont scolarisés et 51,5% n'ont jamais fréquenté l'école. Le niveau de scolarisation demeure peu satisfaisant surtout au préscolaire et au supérieur.

L'accès à l'éducation est plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain. Il est également plus faible chez les femmes que chez les hommes.

En matière de possession d'acte de naissance, 79,7% de la population de la région ont déclaré avoir un acte de naissance ou un jugement supplétif. Chez les enfants de moins de 5 ans, 79,9% possèdent un acte de naissance.

Le niveau de la fécondité demeure élevé dans cette région, avec un ISF de 6,2 enfants par femme. Dans l'ensemble de la région, 317 013 ménages ont été dénombrés, dont 14,8% de ménages dirigés par des femmes. La taille moyenne des ménages dans cette région est de 5,9 personnes, contre 5,2 personnes au niveau national. Elle est plus élevée en milieu rural (6,0) qu'en milieu urbain (4,8). Concernant l'habitation, 80,8% des unités d'habitation des ménages sont des maisons individuelles simples.

En raison de la faible couverture du réseau SONABEL (utilisé par 8,1% des ménages pour l'éclairage), une proportion importante des ménages (30,1%) utilise les panneaux solaires comme principale mode d'éclairage. C'est en milieu rural que la couverture du réseau SONABEL est la plus faible (2,0% contre 41,5% en milieu urbain).

Le bois de chauffe est utilisé par 78,5% des ménages pour la cuisson des aliments. Dans la région, l'eau de robinet est utilisée pour la boisson par 6,2% des ménages. Les sources d'eau les plus utilisées par les ménages sont le forage (46,1%), la fontaine publique (24,5%) et le puits ordinaire (13,4%).

Dans la région du Centre-Nord, les actifs occupés représentent 34,3% de la population contre 3,4% pour les chômeurs et 62,3% pour les hors main-d'œuvre. Le taux d'activité s'élève à 37,7%, avec un niveau moins élevé en milieu rural (37,3%) qu'en milieu urbain (40%).

Le taux de chômage au sens du BIT est de 8,9%, tandis que le taux de chômage combiné atteint 48,2%. Le chômage est plus faible en milieu rural par rapport au milieu urbain, et ce, quelles que soient la province et la définition de chômage retenue (BIT ou taux combiné). Aussi, le chômage touche les femmes plus que les hommes. Ce résultat demeure valable dans les deux provinces et dans la plupart de leurs communes.



## BIBLIOGRAPHIE

**KOBIANÉ Jean-François (2006)**, Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire, Collection "Monographies de l'Institut de Démographie de l'UCL", Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 306 p.

(Nations Unies, 2017)

**NATIONS UNIES (2006)**, Convention relative aux droits des personnes handicapées et protocole facultatif, 38p.

**ESPAGNACQ, M. (2015)**, Populations à risque de handicap et restrictions de participation sociale, *Dossiers solidarité et santé*, n°68, 20p.

PLAN REGIONAL DE DEVELOPPEMENT 2018-2022



## ANNEXE

Tableau A 1: Répartition par groupe d'âge et par sexe de la population de 5 ans ou plus de la région des Centre-Nord en 2019

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
5-9	123 236	122 016	245 252
10-14	96 346	96 007	192 353
15-19	67 520	80 416	147 936
20-24	47 986	65 223	113 209
25-29	40 154	54 525	94 679
30-34	36 346	46 699	83 045
35-39	29 534	36 630	66 164
40-44	24 223	29 865	54 088
45-49	17 857	21 793	39 650
50-54	16 877	19 659	36 536
55-59	12 717	14 010	26 727
60-64	11 336	12 163	23 499
65-69	8 143	7 562	15 705
70-74	7 081	7 403	14 484
75-79	3 797	3 661	7 458
80-84	2 399	2 780	5 179
85 ou +	2 799	3 450	6 249
<b>Centre-Nord</b>	<b>548 351</b>	<b>623 862</b>	<b>1 172 213</b>

Tableau A 2: Répartition par sexe de la population de 5 ans ou plus de la région des Centre-Nord par province en 2019

Province	Masculin	Féminin	Ensemble
BAM	127 260	136 777	264 037
NAMENTENGA	183 177	207 931	391 108
SANMATENGA	237 914	279 154	517 068
<b>Région</b>	<b>548 351</b>	<b>623 862</b>	<b>1 172 213</b>

Tableau A 3: Possession d'un acte de naissance par âge et milieu de résidence

Groupe d'âge	Possession d'un acte de naissance			Total
	Milieu de résidence	Oui	Non	
0-4	Urbain	96,8	3,2	100
	Rural	77,9	22,1	100
	Total	79,9	20,1	100
5-9	Urbain	97,0	3,0	100
	Rural	78,5	21,5	100
	Total	80,4	19,6	100
10-14	Urbain	97,2	2,8	100
	Rural	82,0	18,0	100
	Total	83,8	16,2	100
15-19	Urbain	97,3	2,7	100
	Rural	84,2	15,8	100
	Total	86,2	13,8	100
20-24	Urbain	97,7	2,3	100
	Rural	87,0	13,0	100
	Total	88,7	11,3	100

Groupe d'âge	Possession d'un acte de naissance			
	Milieu de résidence	Oui	Non	Total
25-29	Urbain	97,5	2,5	100
	Rural	88,6	11,4	100
	Total	90,0	10,0	100
30-34	Urbain	97,8	2,2	100
	Rural	89,4	10,6	100
	Total	90,7	9,3	100
35-39	Urbain	97,4	2,6	100
	Rural	90,1	9,9	100
	Total	91,2	8,8	100
40-44	Urbain	97,0	3,0	100
	Rural	89,9	10,1	100
	Total	90,9	9,1	100
45-49	Urbain	97,5	2,5	100
	Rural	90,6	9,4	100
	Total	91,5	8,5	100
50-54	Urbain	96,0	4,0	100
	Rural	89,1	10,9	100
	Total	90,0	10,0	100
55-59	Urbain	96,8	3,2	100
	Rural	90,6	9,4	100
	Total	91,4	8,6	100
60-64	Urbain	96,2	3,8	100
	Rural	87,0	13,0	100
	Total	88,1	11,9	100
65-69	Urbain	97,3	2,7	100
	Rural	88,9	11,1	100
	Total	89,9	10,1	100
70-74	Urbain	95,3	4,7	100
	Rural	83,5	16,5	100
	Total	84,7	15,3	100
75-79	Urbain	96,3	3,7	100
	Rural	83,4	16,6	100
	Total	84,9	15,1	100
80-84	Urbain	94,0	6,0	100
	Rural	78,1	21,9	100
	Total	79,9	20,1	100
85 ou +	Urbain	87,2	12,8	100
	Rural	73,2	26,8	100
	Total	74,7	25,3	100
<b>Total</b>	Urbain	<b>97,1</b>	<b>2,9</b>	<b>100</b>
	Rural	<b>83,5</b>	<b>16,5</b>	<b>100</b>
	Total	<b>85,2</b>	<b>14,8</b>	<b>100</b>

**Tableau A 4: Possession d'un acte de naissance par âge et province de résidence**

Groupe d'âge	Province	Possession d'un acte de naissance		
		Oui	Non	Total
0-4	Bam	91,8	8,2	100
	Namentenga	69,3	30,7	100
	Sanmatenga	83,2	16,8	100
	Total	79,9	20,1	100
5-9	Bam	91,8	8,2	100
	Namentenga	69,6	30,4	100
	Sanmatenga	83,6	16,4	100
	Total	80,4	19,6	100
10-14	Bam	93,4	6,6	100
	Namentenga	73,5	26,5	100
	Sanmatenga	87,0	13,0	100
	Total	83,8	16,2	100
15-19	Bam	94,0	6,0	100
	Namentenga	77,8	22,2	100
	Sanmatenga	88,4	11,6	100
	Total	86,2	13,8	100
20-24	Bam	94,8	5,2	100
	Namentenga	81,8	18,2	100
	Sanmatenga	90,9	9,1	100
	Total	88,7	11,3	100
25-29	Bam	95,0	5,0	100
	Namentenga	84,9	15,1	100
	Sanmatenga	91,1	8,9	100
	Total	90,0	10,0	100
30-34	Bam	95,1	4,9	100
	Namentenga	86,4	13,6	100
	Sanmatenga	91,6	8,4	100
	Total	90,7	9,3	100
35-40	Bam	95,2	4,8	100
	Namentenga	87,4	12,6	100
	Sanmatenga	91,8	8,2	100
	Total	91,2	8,8	100
40-44	Bam	95,2	4,8	100
	Namentenga	87,6	12,4	100
	Sanmatenga	91,0	9,0	100
	Total	90,9	9,1	100
45-49	Bam	95,5	4,5	100
	Namentenga	88,2	11,8	100
	Sanmatenga	91,9	8,1	100
	Total	91,5	8,5	100
50-54	Bam	94,6	5,4	100
	Namentenga	86,8	13,2	100
	Sanmatenga	89,9	10,1	100
	Total	90,0	10,0	100
55-59	Bam	95,0	5,0	100
	Namentenga	87,9	12,1	100
	Sanmatenga	91,8	8,2	100
	Total	91,4	8,6	100
60-64	Bam	93,4	6,6	100
	Namentenga	84,6	15,4	100

Groupe d'âge	Province	Possession d'un acte de naissance		
		Oui	Non	Total
	Sanmatenga	87,9	12,1	100
	Total	88,1	11,9	100
65-69	Bam	94,4	5,6	100
	Namentenga	86,5	13,5	100
	Sanmatenga	89,8	10,2	100
	Total	89,9	10,1	100
70-74	Bam	91,6	8,4	100
	Namentenga	79,6	20,4	100
	Sanmatenga	84,7	15,3	100
	Total	84,7	15,3	100
75-79	Bam	90,5	9,5	100
	Namentenga	79,2	20,8	100
	Sanmatenga	85,4	14,6	100
	Total	84,9	15,1	100
80-84	Bam	88,8	11,2	100
	Namentenga	73,4	26,6	100
	Sanmatenga	79,8	20,2	100
	Total	79,9	20,1	100
85 ou +	Bam	82,6	17,4	100
	Namentenga	68,8	31,2	100
	Sanmatenga	75,0	25,0	100
	Total	74,7	25,3	100
<b>Total</b>	<b>Bam</b>	<b>93,4</b>	<b>6,6</b>	<b>100</b>
	<b>Namentenga</b>	<b>76,9</b>	<b>23,1</b>	<b>100</b>
	<b>Sanmatenga</b>	<b>87,4</b>	<b>12,6</b>	<b>100</b>
	<b>Total</b>	<b>85,2</b>	<b>14,8</b>	<b>100</b>

**Tableau A 5: Répartition des densités dans les communes**

Commune	Densités
Bourzanga	101,7
Guibaré	144,5
Kongoussi	152,2
Nasséré	75,2
Rollo	74,4
Rouko	109,5
Sabcé	95,8
Tikaré	151,9
Zimtanga	155,8
Boala	99,0
Boulsa	97,5
Bouroum	60,5
Dargo	74,9
Nagbingou	67,5
Tougouri	41,5
Yalgo	96,1
Zéguédéguin	99,1
Barsalogho	58,8
Boussouma	138,0



Commune	Densités
Dablo	55,6
Kaya	238,8
Korsimoro	95,5
Mané	103,0
Namissiguima	41,8
Pensa	54,2
Pibaoré	93,1
Pissila	93,5
Ziga	79,9
<b>CENTRE-NORD</b>	<b>89,7</b>

**Tableau A 6 : Proportion (%) des étrangers par région**

REGIONS	Burkinabè	Etrangers	Ensemble
BOUCLE DU MOUHOUN	99,9%	0,1%	100,0%
CASCADES	99,9%	0,1%	100,0%
CENTRE	99,1%	0,9%	100,0%
CENTRE-EST	99,9%	0,1%	100,0%
CENTRE-NORD	100,0%	0,0%	100,0%
CENTRE-OUEST	99,9%	0,1%	100,0%
CENTRE-SUD	99,9%	0,1%	100,0%
EST	99,9%	0,1%	100,0%
HAUTS-BASSINS	99,8%	0,2%	100,0%
NORD	99,9%	0,1%	100,0%
PLATEAU CENTRAL	99,9%	0,1%	100,0%
SAHEL	99,9%	0,1%	100,0%
SUD-OUEST	99,9%	0,1%	100,0%



## EQUIPE D'ELABORATION DES MONOGRAPHIES REGIONALES ET COMMUNALES

### COORDINATION

NOM ET PRENOMS	FONCTION
OUEDRAOGO Boureïma	Président du Bureau Central du Recensement (BCR)
BERE Bernard	Vice-Président du Bureau Central du Recensement (BCR)
OUEDRAOGO Issaka	Directeur régional de l'INSD-Hauts-Bassins
RAMDE Bakary	Directeur régional de l'INSD-Est
COULIBALY Zoumité Thierry Stephen	Directeur régional de l'INSD-Sahel
GANSONRE Moctar	Directeur régional par intérim de l'INSD-Sahel
BAYALA/ARISTE Laure Leïla	Directrice de la Démographie

### EQUIPE DE REDACTION DE LA MONOGRAPHIE DES CASCADES

NOM ET PRENOM (S)	STRUCTURES
BARRY Ousmane	Direction Régionale de l'INSD-Est
BONKOUNGOU K. Franck	Direction de l'informatique et du Management de l'Information Statistique
COULIBALY Amidou	Direction Régionale de l'INSD-Hauts-bassins
COULIBALY Z. Thierry Stephen	Direction Régionale de l'INSD-Sahel
HEMA K. D. Félicité	Direction de la Démographie
ILBOUDO P. Vincent De Paul	Direction Régionale de l'INSD-Sahel
NABIE Drissa	Direction Régionale de l'INSD-Est
OUEDRAOGO Flore Gabrielle	Direction de la Démographie
OUEDRAOGO Issaka	Direction Régionale de l'INSD-Hauts-bassins
OUEDRAOGO S. Clément	Direction Régionale de l'INSD-Hauts-bassins
RAMDE Bakary	Direction Régionale de l'INSD-Est
SANON Barnabé	Direction Régionale de l'INSD-Hauts-bassins
SAVADOGO Noufou	Direction de la Démographie
SOMDA S. Rogatien	Direction de la Coordination Statistique, de la Formation et de la Recherche
SOME D. Alexandre	Direction de l'informatique et du Management de l'Information Statistique
TAPSOBA/TAPSOBA T. V. M. Edith	Direction de la Démographie
ZIDA/BANGRE Hélène	Direction de la Démographie
ZONGO Issa	Direction de la Démographie
GANSONRE Moctar	Direction Régionale de l'INSD-Sahel
BELLA Sény	Direction de la Démographie

## EQUIPE DE REDACTION DES MONOGRAPHIES REGIONALES ET COMMUNALES

N°	MONOGRAPHIE	EQUIPE DE REDACTION
1	Boucle du Mouhoun	OUEDRAOGO Clément
		DEMBELE Bernard
2	Centre	ZIDA/BANGRE Hélène
		SAWADOGO Soumaïla
3	Centre-Est	BELLA Seny
		GNESSIEN Bouakarou
4	Centre-Nord	ZONGO Issa
		GAZAMBE Brahim
5	Centre-Ouest	KIEMA W Charlotte
		SAWADOGO S. Paul
6	Centre-Sud	COULIBALY Idrissa
		OUEDRAOGO Flore G.
7	Est	YIRA Parfait
		NABIE Idrissa
8	Hauts-Bassins	KOUADIMA/DIALLO Kadidiatou
		COMPAORE Abdoul Aziz
9	Nord	SAVADOGO Noufou
		NOMBRE Abdou
10	Plateau Central	BATIONO Jérémie
		KABORE Mahamoudou
11	Sahel	TONDE Hamado
		HEMA Konéré Djouma
12	Sud-ouest	TAPSOBA Théophile
		SOMDA S. Rogatien
13	Bobo-Dioulasso	KAM Togné
		GUISSOU Sibi
14	Ouagadougou	TAPSOBA/TAPSOBA T. V. M. Edith
		BARRY Ousmane

## LISTE DES AUTRES CONTRIBUTEURS

NOM ET PRENOM (S)	STRUCTURES
TRAORE Issouf	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification/Cascades
TRAORE Lozanga	
DOUBARE Abdoulaye	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles /Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité
MOMO B. Bérenger	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Hauts-Bassins
BAMOGO Souleymane	
HEBIE Mahamadou	
TRAORE Yaya	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Centre Nord
SAWADOGO Moniratou	
SAVADOGO Sanouso	
SOME Napouori	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Nord
ZALLE Djiblirou	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Boucle du Mouhoun
ZONGO K. Audrey	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Centre-Est
NOUKOUBRI Moussa	
OUEDRAOGO S. Ismaël	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Centre-Ouest
TAMBOURA Adama	
OUEDRAOGO Hamadou	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Sahel
ZOUNGRANA Robert	
SAVADOGO G. Basile Désiré	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Centre-Sud
ADIANABA L. Christian	
SOME Cyrille	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Est
SOMDA N. Adolphe	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Sud-Ouest
CESSOUMA Ismael Prudence	
ZONGO Moussa	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Centre
MALGOUBRI Abdou-Aziz	
OUATTARA Maténé	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Plateau Central
ZONO Bibata	





INSD/2022/RGPH 2019/10

**Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)**

Avenue Pascal ZAGRÉ, Ouaga 2000  
01 BP 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso  
Tél. : (00226) 25 49 85 02 - Fax : (00226) 25 37 62 26  
Site internet : [www.insd.bf](http://www.insd.bf) - Email : [insd@insd.bf](mailto:insd@insd.bf)